HISTOIRE NATURELLE

DE BUFFON.

OISEAUX.

TOME III.

De la Bibliothèque
du
Chanoine Scott
curé
de Ste Foy

HISTOIRE NATURELLE

DE BUFFON.

OISEAUX.

TOME III.

186

HISTOIRE [illegible]ELLE

DE BUFFON

classée par ordres, genres et espèces,
d'après le système de Tournefort,

AVEC LES CARACTÈRES GÉNÉRIQUES
et la nomenclature Linéenne;

Par RENÉ-RICHARD CASTEL, auteur du poëme
des *Plantes*.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964

NOUVELLE ÉDITION.

TOME XXI.

BIBLIOTHÈQUE S.M.E.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN X — 1802.

HISTOIRE NATURELLE

DES INSECTES,

classés par ordres, genres et espèces,

d'après le système de Linné;

AVEC LES CARACTÈRES GÉNÉRIQUES

et la nomenclature Linéenne;

Par PIERRE-RICHARD CASTEL, auteur du poème

des Plantes.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME XIII.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN X — 1802.

Deseve del. *Tardieu Sculp.*

1. LE ROLLIER D'EUROPE. 2. LE CASSICAN.

HISTOIRE NATURELLE

DES OISEAUX.

XIII. GENRE.

[illegible]

[illegible] en avant, un en arrière.)

Caractère générique : bec en couteau, courbé à son sommet.

LE ROULIER D'EUROPE.

Les noms de *geai de Strasbourg*, *le pie de mer* ou *des bouleaux*, *le perroquet d'Allemagne*, sous lesquels cet oiseau est connu en différens pays, lui

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX.

XIIe GENRE.

LE ROLLIER, *CORACIAS.*

(Trois doigts en avant, un en arrière.)

Caractère générique : bec en couteau, courbé à son sommet.

LE ROLLIER D'EUROPE.

Les noms de *geai de Strasbourg*, de *pie de mer* ou *des bouleaux*, de *perroquet d'Allemagne*, sous lesquels cet oiseau est connu en différens pays, lui

ont été appliqués sans beaucoup d'examen, et par une analogie purement populaire, c'est-à-dire très-superficielle : il ne faut qu'un coup-d'œil sur l'oiseau, ou même sur une bonne figure coloriée, pour s'assurer que ce n'est point un perroquet, quoiqu'il ait du vert et du bleu dans son plumage; et en y regardant d'un peu plus près, on jugera tout aussi sûrement qu'il n'est ni une pie ni un geai, quoiqu'il jase sans cesse comme ces oiseaux.

En effet, il a la physionomie et le port très-différens, le bec moins gros, les pieds beaucoup plus courts à proportion, plus courts même que le doigt du milieu, les ailes plus longues, et la queue faite tout autrement, les deux pennes extérieures dépassant de plus d'un demi-pouce (au moins dans quelques individus) les dix pennes intermédiaires qui sont toutes égales entr'elles. Il a de plus une espèce de

verrue derrière l'œil, et l'œil lui-même entouré d'un cercle de peau jaune et sans plumes.

Enfin, pour que la dénomination de *geai de Strasbourg* fût vicieuse à tous égards, il falloit que cet oiseau ne fût rien moins que commun dans les environs de Strasbourg, et c'est ce qui m'est assuré positivement par M. Hermann, professeur de médecine et d'histoire naturelle en cette ville : « Les rolliers y sont si rares, m'écrivoit ce savant, qu'à peine il s'y en égare trois ou quatre en vingt ans ». Celui qui fut autrefois envoyé de Strasbourg à Gessner, étoit sans doute un de ces égarés ; et Gessner qui n'en savoit rien, et qui crut apparemment qu'il y étoit commun, le nomma *geai de Strasbourg*, quoique, encore une fois, il ne fût point un geai, et qu'il ne fût point de Strasbourg.

D'ailleurs, c'est un oiseau de passage, dont les migrations se font régulière-

ment chaque année, dans les mois de mai et de septembre ; et malgré cela, il est moins commun que la pie et le geai. Je vois qu'il se trouve en Suède et en Afrique ; mais il s'en faut bien qu'il se répande, même en passant, dans toutes les régions intermédiaires. Il est inconnu dans plusieurs districts considérables de l'Allemagne, de la France, de la Suisse, etc. d'où l'on peut conclure qu'il parcourt dans sa route une zone assez étroite, depuis la Smalande et la Scanie jusqu'en Afrique : il y a même assez de points donnés dans cette zone pour qu'on puisse en déterminer la direction, sans beaucoup d'erreur, par la Saxe, la Franconie, la Souabe, la Bavière, le Tirol, l'Italie, la Sicile, et enfin par l'île de Malte, laquelle est comme un entrepôt général pour la plupart des oiseaux voyageurs qui traversent la Méditerranée. Celui qu'a décrit M. Edwards, avoit été tué sur les rochers de

Gibraltar, où il avoit pu passer des côtes d'Afrique ; car ces oiseaux ont le vol fort élevé. On en voit aussi, quoique rarement, aux environs de Strasbourg, comme nous avons dit plus haut, de même qu'en Lorraine, et dans le cœur de la France ; mais ce sont apparemment des jeunes qui quittent le gros de la troupe et s'égarent en chemin.

Le rollier est aussi plus sauvage que le geai et la pie ; il se tient dans les bois les moins fréquentés et les plus épais, et je ne sache pas qu'on ait jamais réussi à le priver et à lui apprendre à parler : cependant la beauté de son plumage est un sûr garant des tentatives qu'on aura faites pour cela : c'est un assemblage des plus belles nuances de bleu et de vert mêlées avec du blanc, et relevées par l'opposition de couleurs plus obscures. Il faut savoir que les jeunes ne prennent leur bel azur que dans la seconde année,

au contraire des geais qui ont leurs belles plumes bleues avant de sortir du nid.

Les rochiers nichent, autant qu'ils peuvent, sur les bouleaux, et ce n'est qu'à leur défaut qu'ils s'établissent sur d'autres arbres ; mais dans le pays où les arbres sont rares, comme dans l'île de Malte et en Afrique, on dit qu'ils font leur nid dans la terre ; si cela est vrai, il faut avouer que l'instinct des animaux, qui dépend principalement de leurs facultés tant internes qu'externes, est quelquefois modifié notablement par les circonstances, et produit des actions bien différentes selon la diversité des lieux, des temps et des matériaux que l'animal est forcé d'employer.

Klein dit que, contre l'ordinaire des oiseaux, les petits du rollier font leurs excrémens dans le nid ; et c'est peut-être ce qui aura donné lieu de croire que cet oiseau enduisoit son nid d'ex-

crémens humains, comme on l'a dit de la huppe ; mais cela ne se concilieroit point avec son habitation dans les forêts les plus sauvages et les moins fréquentées.

On voit souvent ces oiseaux avec les pies et les corneilles, dans les champs labourés qui se trouvent à portée de leurs forêts ; ils y ramassent les petites graines, les racines et les vers que le soc a ramenés à la surface de la terre, et même les grains nouvellement semés : lorsque cette ressource leur manque, ils se rabattent sur les baies sauvages, les scarabées, les sauterelles et même les grenouilles. Schwenckfeld ajoute qu'ils vont quelquefois sur les charognes ; mais il faut que ce soit pendant l'hiver, et seulement dans les cas de disette absolue ; car ils passent en général pour n'être point carnassiers ; et Schwenckfeld remarque lui-même qu'ils deviennent fort gras l'automne, et qu'ils sont alors un bon manger, ce

qu'on ne peut guère dire des oiseaux qui se nourrissent de voiries.

On a observé que le rollier avoit les narines longues, étroites, placées obliquement sur le bec près de sa base, et découvertes ; la langue noire, non fourchue, mais comme déchirée par le bout, et terminée en arrière par deux appendices fourchues, une de chaque côté ; le palais vert, le gosier jaune, le ventricule couleur de safran, les intestins longs à-peu-près d'un pied, et les *cæcum* de vingt-sept lignes. On lui a trouvé environ vingt-deux pouces de vol, vingt pennes à chaque aile, et selon d'autres vingt-trois, dont la seconde est la plus longue de toutes ; enfin on a remarqué que partout où ces pennes et celles de la queue ont du noir au dehors, elles ont du bleu par-dessous.

Aldrovande, qui paroît avoir bien connu ces oiseaux, et qui vivoit dans un pays où il y en a, prétend que la

femelle diffère beaucoup du mâle, et par le bec qu'elle a plus épais, et par le plumage, ayant la tête, le cou, la poitrine et le ventre couleur de marron tirant au gris cendré, tandis que dans le mâle ces mêmes parties sont d'une couleur aigue-marine plus ou moins foncée, avec des reflets d'un vert plus obscur en certains endroits. Pour moi, je soupçonne que les deux longues pennes extérieures de la queue, et ces verrues derrière les yeux, lesquelles ne paroissent que dans quelques individus, sont les attributs du mâle, comme l'éperon l'est dans les gallinacées, la longue queue dans les paons, etc.

VARIÉTÉ DU ROLLIER.

Le docteur Shaw fait mention dans ses voyages d'un oiseau de Barbarie appelé par les Arabes *shaga-rag*, lequel a la grosseur et la forme du

geai, mais avec un bec plus petit et des pieds plus courts.

Cet oiseau a le dessus du corps brun, la tête, le cou et le ventre d'un vert-clair, et sur les ailes ainsi que sur la queue des taches d'un bleu foncé. M. Shaw ajoute qu'il fait son nid sur le bord des rivières, et que son cri est aigre et perçant.

Cette courte description convient tellement à notre rollier, qu'on ne peut douter que le shaga-rag n'appartienne à la même espèce; et l'analogie de son nom avec la plupart des noms allemands donnés au rollier d'après son cri, est une probabilité de plus.

OISEAUX ÉTRANGERS
qui ont rapport au Rollier.

1.

LE ROLLIER D'ABYSSINIE.

Cette espèce ressemble beaucoup, par le plumage, à notre rollier d'Eu-

BIBLIOTHEQUE
S.M.E.
1964
Québec

rope ; seulement les couleurs en sont plus vives et plus brillantes, ce qui peut s'attribuer à l'influence d'un climat plus sec et plus chaud. D'un autre côté, il se rapproche du rollier d'Angola par la longueur des deux pennes latérales de la queue, lesquelles dépassent toutes les autres de cinq pouces ; en sorte que la place de cet oiseau semble marquée entre le rollier d'Europe et celui d'Angola. La pointe du bec supérieur est très-crochue. C'est une espèce tout-à-fait nouvelle.

Variété du ROLLIER D'ABYSSINIE.

On doit regarder le rollier du Sénégal comme une variété de celui d'Abyssinie. La principale différence que l'on remarque entre ces deux oiseaux d'Afrique, consiste en ce que dans celui d'Abyssinie la couleur orangée du dos ne s'étend pas, comme dans celui du Sénégal, jusque sur le cou et la partie postérieure de la tête : différence qui

ne suffit pas à beaucoup près pour constituer deux espèces différentes, et d'autant moins que les deux rolliers dont il s'agit ici appartiennent à-peu-près au même climat, qu'ils ont l'un et l'autre à la queue ces deux pennes latérales excédantes, dont la longueur est double de celle des pennes intermédiaires; qu'ils ont tous deux les ailes plus courtes que celles de notre rollier d'Europe; enfin qu'ils se ressemblent encore par les nuances, l'éclat et la distribution de leurs couleurs.

II.

LE ROLLIER D'ANGOLA ET LE CUIT, ou LE ROLLIER DE MINDANAO.

Ces deux rolliers ont entr'eux des rapports si frappans, qu'il n'est pas possible de les séparer. Celui d'Angola ne se distingue du cuit ou rollier de Mindanao, que par la longueur des pennes extérieures de sa queue, double de la

longueur des pennes intermédiaires, et par de légers accidens de couleurs; mais on sait que de telles différences et de plus grandes encore, sont souvent l'effet de celle du sexe, de l'âge, et même de la mue : et que cela soit ainsi à l'égard des deux rolliers dont il est question, c'est ce qui paroîtra fort probable, même d'après l'examen des descriptions faites par M. Brisson, qui ne peut être soupçonné d'avoir voulu favoriser mon opinion sur l'identité spécifique de ces deux oiseaux, puisqu'il en fait deux espèces distinctes et séparées. Tous deux ont à-peu-près la grosseur de notre rollier d'Europe, sa forme totale, son bec un peu crochu, ses narines découvertes, ses pieds courts, ses longs doigts, ses longues ailes, et même les couleurs de son plumage, quoique distribuées un peu différemment. C'est toujours du bleu, du vert et du brun, tantôt séparés et tranchant l'un sur l'autre, tantôt mêlés, fondus

ensemble, et formant plusieurs teintes intermédiaires, différemment nuancées, et donnant des reflets différens, mais de manière que le vert bleuâtre ou vert de mer est répandu sur le sommet de la tête; le brun plus ou moins foncé, plus ou moins verdâtre sur tout le dessus du corps, et toute la partie antérieure de l'oiseau avec quelques teintes de violet sur la gorge; le bleu, le vert, et toutes les nuances qui résultent de leur mélange, sur le croupion, la queue, les ailes et le ventre. Seulement le rollier de Mindanao a au-dessous de la poitrine une espèce de ceinture orangée que n'a point le rollier d'Angola.

On objectera peut-être, contre cette identité d'espèce, que le royaume d'Angola est loin du Bengale, et bien plus encore des Philippines..... mais est-il impossible, n'est-il pas au contraire assez naturel que ces oiseaux soient répandus en différentes parties

du même continent, dans des îles qui en sont peu éloignées, ou qui y tiennent par une chaîne d'autres îles, surtout les climats étant à-peu-près semblables? D'ailleurs, on sait qu'il ne faut pas toujours se fier sur tous les points au témoignage de ceux qui nous apportent les productions des pays éloignés, et que même en supposant ces personnes exactes et de bonne foi, elles peuvent très-bien, vu la communication perpétuelle que les vaisseaux européens établissent entre toutes les parties du monde, trouver en Afrique, et apporter de Guinée ou d'Angola des oiseaux originaires des Indes orientales; et c'est à quoi ne prennent point assez garde la plupart des naturalistes lorsqu'ils veulent fixer le climat natal des espèces étrangères. Quoi qu'il en soit, si l'on veut attribuer les petites dissemblances qui sont entre le rollier de Mindanao et le rollier d'Angola à la différence de l'âge, c'est le dernier qui

sera le plus vieux; que si on les attribue à la différence du sexe, ce sera encore lui qui sera le mâle; car l'on sait que dans les rolliers les belles couleurs des plumes, et sans doute les longues pennes de la queue, ne paroissent que la seconde année, et que dans toutes les espèces si le mâle diffère de la femelle, c'est toujours en plus et par la surabondance des parties, ou par l'intensité plus grande des qualités semblables.

VARIÉTÉ DES ROLLIERS *d'Angola et de Mindanao.*

IL vient d'arriver de Goa au Cabinet du roi, un nouveau rollier qui a beaucoup de rapports avec celui de Mindanao; il en diffère seulement par sa grosseur et par une sorte de collier couleur de lie de vin, qui n'embrasse que la partie postérieure du cou, un peu au-dessous de la tête. Il n'a pas, non plus que le rollier d'Angola, la

URELLE
si on les attri-
xe, ce sera en-
le; car l'on sait
belles couleurs
ıte les longues
paroissent que
ıe dans toutes
ffère de la fe-
plus et par la
, ou par l'in-
qualités sem-

RS *d'Angola*

a au Cabinet
qui a beau-
ui de Min-
ment par sa
de collier
n'embrasse
u cou, un
Il n'a pas,
Angola, la

Deseve del. *Racine Sculp.*

1. LE ROLLIER DES INDES. 2. LE MAINATE.

culp.

ATE.

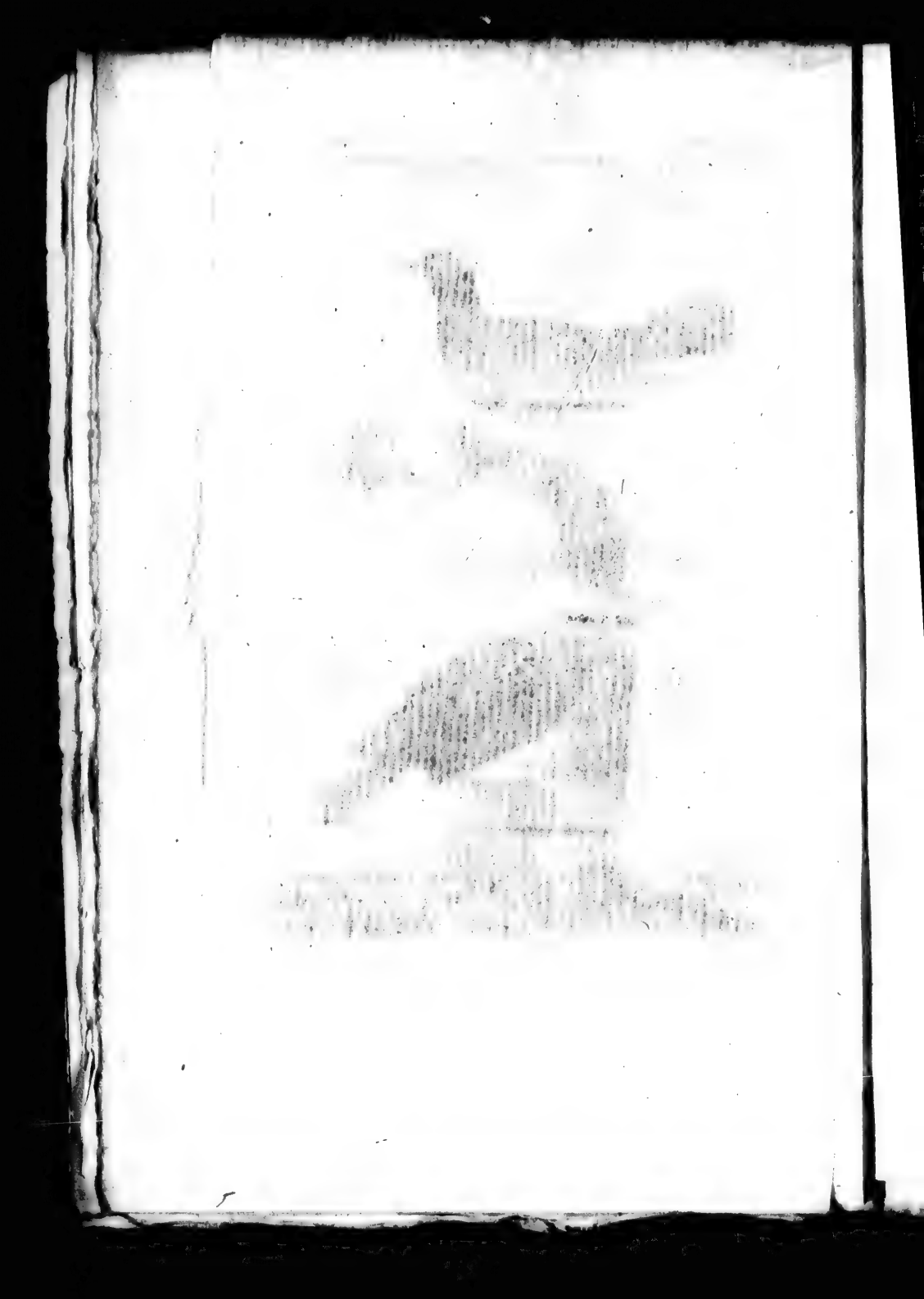

ceinture orangée du rollier de Mindanao; mais s'il s'éloigne en cela du dernier, il se rapproche d'autant du premier, qui est certainement de la même espèce.

III.

LE ROLLIER DES INDES.

Ce rollier, qui est le quatrième de M. Brisson, diffère moins de ceux dont nous avons parlé, par ses couleurs qui sont toujours le bleu, le vert, le brun, etc. que par l'ordre de leur distribution; mais en général son plumage est plus rembruni; son bec est aussi plus large à sa base, plus crochu, et de couleur jaune: enfin c'est de tous les rolliers celui qui a les ailes les plus longues.

M. Sonnerat a remis depuis peu au Cabinet du roi un oiseau ressemblant presqu'en tout au rollier des Indes; il a seulement le bec encore plus large:

aussi l'avoit-on étiqueté du nom de *grand' gueule de crapaud :* mais ce nom conviendroit mieux au tête-chèvre.

IV.

LE ROLLIER DE MADAGASCAR.

Cette espèce diffère de toutes les précédentes par le bec, qui est plus épais à sa base, par les yeux qui sont plus grands, par la longueur des ailes et de la queue, quoique cependant celle-ci n'ait point les pennes extérieures plus longues que les intermédiaires; enfin, par l'uniformité du plumage, dont la couleur dominante est un brun pourpre : seulement le bec est jaune, les plus grandes pennes de l'aile sont noires, le bas-ventre est d'un bleu-clair, la queue est de même couleur, bordée à son extrémité d'une bande de trois nuances, pourpre, bleu-clair, et la dernière bleu-foncé presque noir. Du reste cet oiseau a tous les autres

caractères apparens des rolliers, les pieds courts, les bords du bec supérieur échancrés vers la pointe, les petites plumes qui naissent autour de sa base relevées en arrière, les narines découvertes, etc.

V.

LE ROLLIER DU MEXIQUE.

C'est le merle du Mexique de Seba, dont M. Brisson a fait son huitième rollier. Il faudroit l'avoir vu pour le rapporter à sa véritable espèce, car cela seroit assez difficile d'après le peu qu'en a dit Seba, lequel est ici l'auteur original. Si je l'admets en ce moment parmi les rolliers, c'est que n'ayant aucune raison décisive de lui donner l'exclusion, j'ai cru devoir m'en rapporter sur cela à l'avis de M. Brisson, jusqu'à ce qu'une connoissance plus exacte confirme ou détruise cet arrangement provisionnel. Au reste, les

couleurs de cet oiseau ne sont point du tout celles qui dominent ordinairement dans le plumage des rolliers. La partie supérieure du corps est d'un gris obscur mêlé d'une teinte de roux, et la partie inférieure d'un gris plus clair relevé par des marques couleur de feu.

VI.

LE ROLLIER DE PARADIS.

Je place cet oiseau entre les rolliers et les oiseaux de Paradis, comme faisant la nuance entre ces deux genres, parce qu'il me paroît avoir la forme des premiers, et se rapprocher des oiseaux de Paradis par la petitesse et la situation des yeux au-dessus et fort près de la commissure des deux pièces du bec, et par l'espèce de velours naturel qui recouvre la gorge et une partie de la tête. D'ailleurs les deux longues plumes de la queue qui se trouvent quelquefois dans notre rollier

d'Europe, et qui sont bien plus longues dans celui d'Angola, sont encore un trait d'analogie qui rapproche le genre du rollier de celui de l'oiseau de Paradis.

L'oiseau dont il s'agit dans cet article a le dessus du corps d'un orangé vif et brillant, le dessous d'un beau jaune; il n'a de noir que sous la gorge, sur une partie du maniement de l'aile, et sur les pennes de la queue. Les plumes qui revêtent le cou par-derrière sont longues, étroites, flexibles, et retombent un peu de chaque côté sur les parties latérales du cou et de la poitrine.

VII.

LE ROLLE DE LA CHINE.

Il est vrai que cet oiseau a les narines découvertes comme les rolliers, et le bec fait à-peu-près comme eux; mais ces traits de ressemblance sont-ils assez décisifs pour qu'on ait dû le

ranger parmi les rolliers? et ne sont-ils pas contre-balancés par des différences plus considérables et plus multipliées, soit dans les dimensions des pieds que le rolle de la Chine a plus longs, soit dans les dimensions des ailes qu'il a plus courtes, et composées d'ailleurs d'un moindre nombre de pennes, et de pennes autrement proportionnées; soit dans la forme de la queue qu'il a étagée, soit enfin dans la forme de sa huppe qui est une véritable huppe de geai, et tout-à-fait semblable à celle du geai bleu de Canada?

VIII.

LE GRIVERT, ou ROLLE DE CAYENNE.

On ne doit pas séparer cet oiseau du rolle de la Chine, puisqu'il a comme lui le bec fort, les ailes courtes, les pieds longs et la queue étagée: il n'en diffère que par la petitesse de la taille et par les couleurs du plumage, qu'on

a tâché d'indiquer dans le nom de *grivert*. A l'égard des mœurs de ces deux rolles, nous ne sommes point en état d'en faire la comparaison ; mais il est probable que des oiseaux qui ont à-peu-près la même conformation de parties extérieures, sur-tout de celles qui servent aux fonctions principales, comme de marcher, de voler, de manger, ont à-peu-près les mêmes habitudes ; et il me semble que l'analogie des espèces se décèle mieux par cette similitude de conformation dans les principaux organes, que par de petits poils qui naissent autour des narines.

Espèces connues dans ce genre.

Le Rollier d'Europe, *coracias Garrula.*
Le Rollier d'Abyssinie, *coracias Abyssinica.*
Le Rollier de Madagascar, *coracias Madagascariensis.*
Le Rollier des Indes, *coracias Orientalis.*
Le Rollier de Paradis, *coracias Aurea.*
Le Cuit, *coracias Bengalensis.*

Le Grivert, *coracias Cayennensis.*
Le Rollier du Mexique, *coracias Mexicana.*
Le Cassican, *coracias Varia.*
Le Rollier de la Chine, *coracias Sinensis.*

XIIIe GENRE.

LE MAINATE, *GRACULA*.

(Trois doigts en avant, un en arrière.)

Caractère générique : bec en couteau, égal, à base chauve.

LE MAINATE DES INDES ORIENTALES.

Il suffit de jeter un coup-d'œil de comparaison sur cet oiseau étranger, pour sentir qu'on doit le séparer du genre des merles, des grives, des étourneaux et des choucas, avec lesquels il a été trop légèrement associé, pour le rapprocher du goulin des Philippines et sur-tout du martin, lesquels sont de

même pays, ont le bec de même, et des parties nues à la tête comme lui. Cet oiseau n'est guère plus gros qu'un merle ordinaire; son plumage est noir par-tout, mais d'un noir plus lustré sur la partie supérieure du corps, sur la gorge, les ailes, la queue, et dont les reflets jouent entre le vert et le violet. Ce que cet oiseau a de plus remarquable, c'est une double crête jaune, irrégulièrement découpée, qui prend naissance de chaque côté de la tête derrière l'œil : ces deux crêtes tombent en arrière en se rapprochant l'une de l'autre, et ne sont séparées sur l'*occiput* que par une bande de plumes longues et étroites, qui part de la base du bec; les autres plumes du sommet de la tête sont comme une espèce de velours noir. Le bec qui a dix-huit lignes de long, est jaune, mais il prend une teinte rougeâtre près de la base : enfin les pieds sont d'un jaune orangé. Cet oiseau a la queue plus courte et les

ailes plus longues que notre merle ; celles-ci qui étant repliées s'étendent à un demi-pouce près de l'extrémité de la queue, forment, étant déployées, une envergure de dix-huit à vingt pouces. La queue est composée de douze pennes ; et parmi celles de l'aile, c'est la première qui est la plus courte, et la troisième qui est la plus longue.

Il ne faut pas dissimuler que cette espèce est fort variable, non-seulement dans ses couleurs, mais dans sa taille, et dans la forme même de cette double crête qui la caractérise, et qu'on peut compter presque autant de variétés qu'il y a eu de descriptions. Avant d'entrer dans le détail de ces variétés, je dois ajouter que le mainate a beaucoup de talent pour siffler, pour chanter et pour parler, qu'il a même la prononciation plus franche que le perroquet, nommé l'oiseau parleur par excellence, et qu'il se plaît à exercer son talent jusqu'à l'importunité.

Variétés du MAINATE.

I. Le mainate de M. Brisson diffère du nôtre, en ce qu'il a sur le milieu des premières pennes de l'aile, une tache blanche. On peut remarquer que la côte de ces premières pennes est noire, même à l'endroit de la tache blanche qui les traverse.

II. Le mainate de Bontius avoit le plumage bleu de plusieurs teintes, et par conséquent un peu différent du plumage du nôtre, qui est noir avec des reflets bleus, verts, violets, etc. une autre différence très-remarquable, c'est que ce fond bleu étoit semé de mouchetures semblables à celles de l'étourneau, quant à leur forme et à leur distribution, mais non quant à la couleur, car Bontius ajoute qu'elles sont d'un gris-cendré.

III. Le petit mainate de M. Edwards avoit sur les ailes la tache blanche de celui de M. Brisson; mais ce qui le

différencie d'une manière assez marquée, c'est que ses deux crêtes s'unissant derrière l'*occiput*, lui formoient une demi-couronne qui embrassoit le derrière de la tête d'un œil à l'autre. M. Edwards en a disséqué un qui se trouva femelle; il laisse à décider si malgré la disproportion de la taille on doit le regarder comme la femelle du suivant.

IV. Le grand mainate de M. Edwards a la même conformation de crête que son petit mainate, dont il ne diffère que par la taille et par de très-légères variétés de couleurs. Il est à-peu-près de la grosseur du geai, par conséquent double du précédent, et le jaune du bec et des pieds est franc sans aucune teinte de rougeâtre. On ne dit pas que la crête de tous ces mainates soit sujette à changer de couleur selon les différentes saisons de l'année et selon les différens mouvemens dont ils sont agités.

LE GOULIN.

Il y a au Cabinet du roi deux individus de cette espèce ; tous deux ont le dessus du corps d'un gris-clair argenté, la queue et les ailes plus rembrunies, les yeux environnés d'une peau absolument nue, formant un ovale irrégulier couché sur son côté, et dont l'œil occupe le foyer intérieur, enfin sur le sommet de la tête une ligne de plumes noirâtres qui court entre ces deux pièces de peau nue; mais l'un de ces oiseaux est beaucoup plus grand que l'autre. Le plus grand est à-peu-près de la grosseur de notre merle ; il a le dessous du corps brun, varié de quelques taches blanches; la peau nue qui environne les yeux, couleur de chair; le bec, les pieds et les ongles noirs. Le plus petit a le dessous du corps d'un brun-jaunâtre ; les parties chauves de la tête jaunes ainsi que les pieds, les ongles et la moitié antérieure

du bec. M. Poivre nous apprend que cette peau nue, tantôt jaune, tantôt couleur de chair, qui environne les yeux, se peint d'un rouge décidé lorsque l'oiseau est en colère; ce qui doit encore avoir lieu, selon toute apparence, lorsqu'au printemps il est animé d'un sentiment aussi vif et plus doux. Je conserve à cet oiseau le nom de *goulin* sous lequel il est connu aux Philippines, parce qu'il s'éloigne beaucoup de l'espèce du merle, non-seulement par la nudité d'une partie de la tête, mais encore par la forme et la grosseur du bec.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines un oiseau chauve qui a près d'un pied de longueur totale : les deux pièces de peau nue qui environnent ses yeux, sont couleur de chair, et séparées sur le sommet de la tête par une ligne de plumes noires qui court entre deux. Toutes les autres plumes qui entourent cette peau nue sont pareille-

ment d'un beau noir, ainsi que le dessous du corps, les ailes et la queue : le dessus du corps est gris, mais cette couleur est plus claire sur le croupion et le cou, plus foncée sur le dos et les flancs. Le bec est noirâtre ; les ailes sont très-courtes et excèdent à peine l'origine de la queue. Si les deux merles chauves qui sont au Cabinet du roi appartiennent à la même espèce, il faut regarder le plus grand comme un jeune individu qui n'avoit pas encore pris son entier accroissement ni ses véritables couleurs, et le plus petit comme un individu encore plus jeune.

Ces oiseaux nichent ordinairement dans des trous d'arbre, sur-tout de l'arbre qui porte les cocos ; ils vivent de fruits, et sont très-voraces, ce qui a donné lieu à l'opinion vulgaire qu'ils n'ont qu'un seul intestin, lequel s'étend en droite ligne de l'orifice de l'estomac jusqu'à l'anus, et par où la nourriture ne fait que passer.

Espèces connues dans ce genre.

Le Mainate des Indes orientales, *gracula Religiosa.*
Le Goulin, *gracula Calva.*
Le Barite, *gracula Barita.*
Le Saularis, *gracula Saularis.*
Le Quiscala, *gracula Quiscala.*
L'Atthis, *gracula Atthis.*
Le Mainate à long bec, *gracula Longirostra.*
Le Mainate étourneau, *gracula Sturnina.*

XVIe GENRE.

LE CORBEAU, *corvus.*

(Trois doigts en avant, un en arrière.)

Caractère générique : bec en couteau; plumes de la base du bec tournées en devant.

LE CORBEAU.

Quoique le nom de corbeau ait été donné par les nomenclateurs à plusieurs oiseaux, tels que les corneilles, les choucas, les craves ou coracias, etc. nous en restreindrons ici l'acception, et nous l'attribuerons exclusivement à la seule espèce du grand corbeau, du

E.

RVUS.

rrière.)

couteau;
tournées

U.

ait été
à plu-
rneilles,
ias, etc.
eption,
ivement
eau, du

Desove del. P.e Tardieu Sculp.

1. LE CORBEAU. 2. LA CORBINE.

corvus des anciens, qui est assez différent de ces autres oiseaux par sa grosseur, ses mœurs, ses habitudes naturelles, pour qu'on doive lui appliquer une dénomination distinctive, et surtout lui conserver son ancien nom.

Cet oiseau a été fameux dans tous les temps, mais sa réputation est encore plus mauvaise qu'elle n'est étendue; peut-être par cela même qu'il a été confondu avec d'autres oiseaux, et qu'on lui a imputé tout ce qu'il y avoit de mauvais dans plusieurs espèces. On l'a toujours regardé comme le dernier des oiseaux de proie, et comme l'un des plus lâches et des plus dégoûtans. Les voiries infectes, les charognes pourries, sont, dit-on, le fonds de sa nourriture; s'il s'assouvit d'une chair vivante, c'est de celle des animaux foibles ou utiles, comme agneaux, levrauts, etc. On prétend même qu'il attaque quelquefois les grands animaux avec avantage, et que

suppléant à la force qui lui manque par la ruse et l'agilité, il se cramponne sur le dos des buffles, les ronge tout vifs et en détail après leur avoir crevé les yeux ; et ce qui rendroit cette férocité plus odieuse, c'est qu'elle seroit en lui l'effet non de la nécessité, mais d'un appétit de préférence pour la chair et le sang, d'autant qu'il peut vivre de tous les fruits, de toutes les graines, de tous les insectes et même des poissons morts, et qu'aucun autre animal ne mérite mieux la dénomination d'omnivore.

Cette violence et cette universalité d'appétit ou plutôt de voracité, tantôt l'a fait proscrire comme un animal nuisible et destructeur, et tantôt lui a valu la protection des loix, comme à un animal utile et bienfaisant. En effet, un hôte de si grosse dépense ne peut qu'être à charge à un peuple pauvre ou trop peu nombreux ; au lieu qu'il doit être précieux dans un pays riche

et bien peuplé, comme consommant les immondices de toute espèce dont regorge ordinairement un tel pays. C'est par cette raison qu'il étoit autrefois défendu en Angleterre, suivant Belon, de lui faire aucune violence, et que dans l'île Feroé, dans celle de Malte, etc. on a mis sa tête à prix.

Si aux traits sous lesquels nous venons de représenter le corbeau, on ajoute son plumage lugubre, son cri plus lugubre encore, quoique très-foible à proportion de sa grosseur, son port ignoble, son regard farouche, tout son corps exhalant l'infection, on ne sera pas surpris que dans presque tous les temps il ait été regardé comme un objet de dégoût et d'horreur. Sa chair étoit interdite aux juifs; les Sauvages n'en mangent jamais; et parmi nous, les plus misérables n'en mangent qu'avec répugnance, et après en avoir enlevé la peau qui est très-coriace. Par-tout on le met au nombre

des oiseaux sinistres, qui n'ont le pressentiment de l'avenir que pour annoncer des malheurs. De graves historiens ont été jusqu'à publier la relation de batailles rangées entre des armées de corbeaux et d'autres oiseaux de proie, et à donner ces combats comme un présage des guerres cruelles qui se sont allumées dans la suite entre les nations. Combien de gens encore aujourd'hui frémissent et s'inquiètent au bruit de son croassement! Toute sa science de l'avenir se borne cependant, ainsi que celle des autres habitans de l'air, à connoître mieux que nous l'élément qu'il habite, à être plus susceptible de ses moindres impressions, à pressentir ses moindres changemens, et à nous les annoncer par certains cris et certaines actions qui sont en lui l'effet naturel de ces changemens. Dans les provinces méridionales de la Suède, dit M. Linnæus, lorsque le ciel est serein, les corbeaux volent très-haut

en faisant un certain cri qui s'entend de fort loin. Les auteurs de la *Zoologie Britannique* ajoutent que dans cette circonstance ils volent le plus souvent par paires. D'autres écrivains moins éclairés ont fait d'autres remarques mêlées plus ou moins d'incertitudes et de superstitions.

Dans le temps que les aruspices faisoient partie de la religion, les corbeaux, quoique mauvais prophètes, ne pouvoient qu'être des oiseaux fort intéressans ; car la passion de prévoir les événemens futurs, même les plus tristes, est une ancienne maladie du genre humain : aussi s'attachoit-on beaucoup à étudier toutes leurs actions, toutes les circonstances de leur vol, toutes les différences de leur voix, dont on avoit compté jusqu'à soixante-quatre inflexions distinctes, sans parler d'autres différences plus fines et trop difficiles à apprécier ; chacune avoit sa signification déterminée ; il ne manqua pas

de charlatans pour en procurer l'intelligence, ni de gens simples pour y croire. Pline lui-même, qui n'étoit ni charlatan ni superstitieux, mais qui travailla quelquefois sur de mauvais mémoires, a eu soin d'indiquer celle de toutes ces voix qui étoit la plus sinistre. Quelques-uns ont poussé la folie jusqu'à manger le cœur et les entrailles de ces oiseaux, dans l'espérance de s'approprier leur don de prophétie.

Non-seulement le corbeau a un grand nombre d'inflexions de voix répondant à ses différentes affections intérieures, il a encore le talent d'imiter le cri des autres animaux, et même la parole de l'homme; et l'on a imaginé de lui couper le filet afin de perfectionner cette disposition naturelle. *Colas* est le mot qu'ils prononcent le plus aisément; et Scaliger en a entendu un qui, lorsqu'il avoit faim, appeloit distinctement le cuisinier de

la maison, nommé *Conrad*. Ces mots ont en effet quelque rapport avec le cri ordinaire du corbeau.

On faisoit grand cas à Rome de ces oiseaux parleurs; et un philosophe n'a pas dédaigné de nous raconter assez au long l'histoire de l'un d'eux. Ils n'apprennent pas seulement à parler, ou plutôt à répéter la parole humaine, mais ils deviennent familiers dans la maison; ils se privent, quoique vieux, et paroissent même capables d'un attachement personnel et durable.

Par une suite de cette souplesse de naturel, ils apprennent aussi, non pas à dépouiller leur voracité, mais à la régler et à l'employer au service de l'homme. Pline parle d'un certain Craterus d'Asie, qui s'étoit rendu fameux par son habileté à les dresser pour la chasse, et qui savoit se faire suivre, même par les corbeaux sauvages. Scaliger rapporte que le roi Louis (apparemment Louis XII) en avoit un

ainsi dressé, dont il se servoit pour la chasse des perdrix. Albert en avoit vu un autre à Naples qui prenoit et des perdrix et des faisans, et même d'autres corbeaux; mais pour chasser ainsi les oiseaux de son espèce, il falloit qu'il y fût excité et comme forcé par la présence du fauconnier. Enfin il semble qu'on lui ait appris quelquefois à défendre son maître, et à l'aider contre ses ennemis avec une sorte d'intelligence et par une manœuvre combinée; du moins si l'on peut croire ce que rapporte Aulu-Gelle du corbeau de Valerius.

Ajoutons à tout cela que le corbeau paroît avoir une grande sagacité d'odorat pour éventer de loin les cadavres; Thucydide lui accorde même un instinct assez sûr pour s'abstenir de ceux des animaux qui sont morts de la peste; mais il faut avouer que ce prétendu discernement se dément quelquefois, et ne l'empêche pas toujours de man-

ger des choses qui lui sont contraires, comme nous le verrons plus bas. Enfin c'est encore à l'un de ces oiseaux qu'on a attribué la singulière industrie, pour amener à sa portée l'eau qu'il avoit aperçue au fond d'un vase trop étroit, d'y laisser tomber une à une de petites pierres, lesquelles, en s'amoncelant, firent monter l'eau insensiblement et le mirent à même d'étancher sa soif. Cette soif, si le fait est vrai, est un trait de dissemblance qui distingue le corbeau de la plupart des oiseaux de proie, sur-tout de ceux qui se nourrissent de proie vivante, lesquels n'aiment à se désaltérer que dans le sang, et dont l'industrie est beaucoup plus excitée par le besoin de manger que par celui de boire. Une autre différence, c'est que les corbeaux ont les mœurs plus sociales; mais il est facile d'en rendre raison: comme ils mangent de toutes sortes de nourritures, ils ont plus de ressources que les autres oi-

seaux carnassiers ; ils peuvent donc subsister en plus grand nombre dans un même espace de terrein, et ils ont moins de raison de se fuir les uns les autres. C'est ici le lieu de remarquer, que quoique les corbeaux privés mangent de la viande crue et cuite, et qu'ils passent communément pour faire, dans l'état de liberté, une grande destruction de mulots, de campagnols, etc. M. Hébert qui les a observés longtemps et de fort près, ne les a jamais vus s'acharner sur les cadavres, en déchiqueter la chair, ni même se poser dessus ; et il est fort porté à croire qu'ils préfèrent les insectes, et surtout les verres de terre, à toute autre nourriture : il ajoute qu'on trouve de la terre dans leurs excrémens.

Les corbeaux, les vrais corbeaux de montagne, ne sont point oiseaux de passage, et diffèrent en cela plus ou moins des corneilles auxquelles on a voulu les associer. Ils semblent parti-

culièrement attachés au rocher qui les a vu naître, ou plutôt sur lequel ils se sont appariés; on les y voit toute l'année en nombre à-peu-près égal, et ils ne l'abandonnent jamais entièrement: s'ils descendent dans la plaine, c'est pour chercher leur subsistance; mais ils y descendent plus rarement l'été que l'hiver, parce qu'ils évitent les grandes chaleurs, et c'est la seule influence que la différente température des saisons paroisse avoir sur leurs habitudes. Ils ne passent point la nuit dans les bois, comme font les corneilles; ils savent se choisir dans leurs montagnes une retraite à l'abri du nord, sous des voûtes naturelles, formées par des avances ou des enfoncemens de rocher; c'est là qu'ils se retirent pendant la nuit, au nombre de quinze ou vingt. Ils dorment perchés sur les arbrisseaux qui croissent entre les rochers: ils font leurs nids dans les crevasses de ces mêmes rochers, ou dans

les trous de murailles, au haut des vieilles tours abandonnées, et quelquefois sur les hautes branches des grands arbres isolés. Chaque mâle a sa femelle, à qui il demeure attaché plusieurs années de suite; car ces oiseaux si odieux, si dégoûtans pour nous, savent néanmoins s'inspirer un amour réciproque et constant; ils savent aussi l'exprimer comme la tourterelle, par des caresses graduées, et semblent connoître les nuances des préludes et la volupté des détails. Le mâle, si l'on en croit quelques anciens, commence toujours par une espèce de chant d'amour, ensuite on les voit approcher leurs becs, se caresser, se baiser, et l'on n'a pas manqué de dire, comme de tant d'autres oiseaux, qu'ils s'accouploient par le bec : si cette absurde méprise pouvoit être justifiée, c'est parce qu'il est aussi rare de voir ces oiseaux s'accoupler réellement, qu'il est commun de les voir se caresser. En effet, ils ne

se joignent presque jamais de jour ni dans un lieu découvert, mais au contraire dans les endroits les plus retirés et les plus sauvages, comme s'ils avoient l'instinct de se mettre en sûreté dans le secret de la nature, pendant la durée d'une action qui, se rapportant toute entière à la conservation de l'espèce, semble suspendre dans l'individu le soin actuel de sa propre existence. Nous avons déjà vu le *jean-le-blanc* se cacher pour boire, parce qu'en buvant il enfonce son bec dans l'eau jusqu'aux yeux, et par conséquent ne peut être alors sur ses gardes. Dans tous ces cas, les animaux sauvages se cachent par une sorte de prévoyance qui, ayant pour but immédiat le soin de leur propre conservation, paroît plus près de l'instinct des bêtes que tous les motifs de décence dont on a voulu leur faire honneur; et ici le corbeau a d'autant plus besoin de cette prévoyance, qu'ayant moins d'ardeur et de force

pour l'acte de la génération, son accouplement doit probablement avoir une certaine durée.

La femelle se distingue du mâle, selon Barrère, en ce qu'elle est d'un noir moins décidé et qu'elle a le bec plus faible; et en effet, j'ai bien observé dans certains individus des becs plus forts et plus convexes que dans d'autres, et différentes teintes de noir et même de brun dans le plumage : mais ceux qui avoient le bec le plus fort étoient d'un noir moins décidé, soit que cette couleur fût naturelle, soit qu'elle fût altérée par le temps et par les précautions qu'on a coutume de prendre pour la conservation des oiseaux desséchés. Cette femelle pond aux environs du mois de mars jusqu'à cinq ou six œufs, d'un vert pâle et bleuâtre, marquetés d'un grand nombre de taches et de traits de couleur obscure. Elle les couve pendant environ vingt jours, et pendant ce temps

le mâle a soin de pourvoir à sa nourriture; il y pourvoit même largement, car les gens de la campagne trouvent quelquefois dans les nids des corbeaux, ou aux environs, des amas assez considérables de grains, de noix et d'autres fruits. Il est vrai qu'on a soupçonné que ce n'étoit pas seulement pour la subsistance de la couveuse au temps de l'incubation, mais pour celle de tous deux pendant l'hiver. Quoi qu'il en soit de leur intention, il est certain que cette habitude de faire ainsi des provisions et de cacher ce qu'ils peuvent attraper, ne se borne pas aux comestibles, ni même aux choses qui peuvent leur être utiles; elle s'étend encore à tout ce qui se trouve à leur bienséance, et il paroît qu'ils préfèrent les pièces de métal et tout ce qui brille aux yeux. On en a vu un à Erfor qui eut bien la patience de po[illegible] une à une, et de cacher sous une pierre dans un jardin, une quantité de petites mon-

noies, jusqu'à concurrence de cinq ou six florins; et il n'y a guère de pays qui n'ait son histoire de pareils vols domestiques.

Quand les petits viennent d'éclore, il s'en faut bien qu'ils soient de la couleur des père et mère; ils sont plutôt blancs que noirs, au contraire des jeunes cygnes qui doivent être un jour d'un si beau blanc, et qui commencent par être bruns. Dans les premiers jours la mère semble un peu négliger ses petits, et ne leur donne à manger que lorsqu'ils commencent à avoir des plumes; et l'on n'a pas manqué de dire qu'elle ne commençoit que de ce moment à les reconnoître à leur plumage naissant, et à les traiter véritablement comme siens. Pour moi, je ne vois dans cette diète des premiers jours que ce que l'on voit plus ou moins dans presque tous les autres animaux, et dans l'homme lui-même; tous ont besoin d'un peu de temps pour s'accoutumer

à un nouvel élément, à une nouvelle existence. Pendant ce temps de diète, le petit oiseau n'est pas dépourvu de toute nourriture ; il en trouve une au-dedans de lui-même et qui lui est très-analogue, c'est le restant du jaune que renferme l'*abdomen*, et qui passe insensiblement dans les intestins par un conduit particulier. La mère, après ces premiers temps, nourrit ses petits avec des alimens convenables qui ont déjà subi une préparation dans son jabot, et qu'elle leur dégorge dans le bec, à-peu-près comme font les pigeons.

Le mâle ne se contente pas de pourvoir à la subsistance de la famille, il veille aussi pour sa défense ; et s'il s'aperçoit qu'un milan ou tel autre oiseau de proie s'approche du nid, le péril de ce qu'il aime le rend courageux ; il prend son essor, gagne le dessus, et se rabattant sur l'ennemi, il le frappe violemment de son bec : si l'oiseau de

proie fait des efforts pour reprendre le dessus, le corbeau en fait de nouveaux pour conserver son avantage, et ils s'élèvent quelquefois si haut, qu'on les perd absolument de vue, jusqu'à ce qu'excédés de fatigue, l'un ou l'autre, ou tous les deux, se laissent tomber du haut des airs.

Aristote et beaucoup d'autres d'après lui, prétendent que lorsque les petits commencent à être en état de voler, le père et la mère les obligent à sortir du nid, et à faire usage de leurs ailes; que bientôt même ils les chassent totalement du district qu'ils se sont approprié, si ce district trop stérile ou trop resserré, ne suffit pas à la subsistance de plusieurs couples; et en cela ils se montreroient véritablement oiseaux de proie; mais ce fait ne s'accorde point avec les observations que M. Hébert a faites sur les corbeaux des montagnes du Bugey, lesquels prolongent l'éducation de leurs petits,

et continuent de pourvoir à leur subsistance bien au-delà du terme où ceux-ci sont en état d'y pourvoir par eux-mêmes. Comme l'occasion de faire de telles observations et le talent de les faire aussi bien, ne se rencontrent pas souvent, j'ai cru devoir en rapporter ici le détail dans les propres termes de l'observateur.

« Les petits corbeaux éclosent de fort bonne heure, et dès le mois de mai ils sont en état de quitter le nid. Il en naissoit chaque année une famille en face de mes fenêtres, sur des rochers qui bordoient la vue. Les petits, au nombre de quatre à cinq, se tenoient sur de gros blocs éboulés à une hauteur moyenne, où il étoit facile de les voir, et ils se faisoient d'ailleurs assez remarquer par un piaulement presque continuel. Chaque fois que le père ou la mère leur apportoient à manger, ce qui arrivoit plusieurs fois le jour, ils les appeloient par un cri *crau, crau,*

crau, très-différent de leur piaulement. Quelquefois il n'y en avoit qu'un seul qui prît l'essor, et après un léger essai de ses forces, il revenoit se poser sur son rocher; presque toujours il en restoit quelqu'un, et c'est alors que son piaulement devenoit continuel. Lorsque les petits avoient l'aile assez forte pour voler, c'est-à-dire quinze jours au moins après leur sortie du nid, les père et mère les emmenoient tous les matins avec eux et les ramenoient tous les soirs; c'étoit toujours sur les cinq ou six heures après midi que toute la bande revenoit au gîte, et le reste de la soirée se passoit en criailleries très-incommodes. Ce manége duroit tout l'été; ce qui donne lieu de croire, que les corbeaux ne font pas deux couvées par an ».

Gessner a nourri de jeunes corbeaux avec de la chair crue, de petits poissons, et du pain trempé dans l'eau. Ils sont fort friands de cerises, et ils les

avalent avidement avec les queues et les noyaux; mais ils ne digèrent que la pulpe, et deux heures après ils rendent par le bec les noyaux et les queues. On dit qu'ils rejettent aussi les os des animaux qu'ils ont avalés avec la chair, de même que la cresserelle, les oiseaux de proie nocturnes, les oiseaux-pêcheurs, etc. rendent les parties dures et indigestes des animaux ou des poissons qu'ils ont dévorés. Pline dit que les corbeaux sont sujets tous les étés à une maladie périodique de soixante jours, dont, selon lui, le principal symptôme est une grande soif; mais je soupçonne que cette maladie n'est autre chose que la mue, laquelle se fait plus lentement dans le corbeau que dans plusieurs autres oiseaux de proie.

Aucun observateur, que je sache, n'a déterminé l'âge auquel les jeunes corbeaux, ayant pris la plus grande partie de leur accroissement, sont vrai-

ment adultes et en état de se reproduire; et si chaque période de la vie étoit proportionnée dans les oiseaux comme dans les animaux quadrupèdes, à la durée de la vie totale, on pourroit soupçonner que les corbeaux ne deviendroient adultes qu'au bout de plusieurs années; car quoiqu'il y ait beaucoup à rabattre sur la longue vie qu'Hésiode accorde aux corbeaux, cependant il paroît assez avéré que cet oiseau vit quelquefois un siècle et davantage : on en a vu dans plusieurs villes de France qui avoient atteint cet âge ; et dans tous les pays et tous les temps, il a passé pour un oiseau très-vivace; mais il s'en faut bien que le terme de l'âge adulte dans cette espèce soit retardé en proportion de la durée totale de la vie; car sur la fin du premier été, lorsque toute la famille vole de compagnie, il est déjà difficile de distinguer à la taille les vieux d'avec les jeunes, et dès-lors il est très-proba-

ble que ceux-ci sont en état de se reproduire dès la seconde année.

Nous avons remarqué plus haut que le corbeau n'étoit pas noir en naissant ; il ne l'est pas non plus en mourant, du moins quand il meurt de vieillesse, car dans ce cas son plumage change sur la fin, et devient jaune par défaut de nourriture : mais il ne faut pas croire qu'en aucun temps cet oiseau soit d'un noir pur et sans mélange d'aucune autre teinte : la nature ne connoît guère cette uniformité absolue. En effet, le noir qui domine dans cet oiseau paroît mêlé de violet sur la partie supérieure du corps, de cendré sur la gorge, et de vert sous le corps, sur les pennes de la queue et sur les plus grandes pennes des ailes et les plus éloignées du dos. Il n'y a que les pieds, les ongles et le bec qui soient absolument noirs, et ce noir du bec semble pénétrer jusqu'à la langue, comme celui des plumes semble pénétrer jusqu'à la

chair, qui en a une forte teinte. La langue est cylindrique à sa base, applatie et fourchue à son extrémité, et hérissée de petites pointes sur ses bords. L'organe de l'ouïe est fort compliqué, et peut-être plus que dans les autres oiseaux. Il faut qu'il soit aussi plus sensible, si l'on peut ajouter foi à ce que dit Plutarque, qu'on a vu des corbeaux tomber comme étourdis par les cris d'une multitude nombreuse et agitée de quelque grand mouvement.

L'œsophage se dilate à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, et forme par sa dilatation une espèce de jabot qui n'avoit point échappé à Aristote. La face intérieure du ventricule est sillonnée de rugosités; la vésicule du fiel est fort grosse et adhérente aux intestins. Redi a trouvé des vers dans la cavité de l'*abdomen*. La longueur de l'intestin est à-peu-près double de celle de l'oiseau même prise du bout du bec au bout des ongles, c'est-à-dire qu'elle

est moyenne entre la longueur des intestins des véritables granivores ; en un mot, telle qu'il convient pour un oiseau qui vit de chair et de fruits.

Cet appétit du corbeau, qui s'étend à tous les genres de nourritures, se tourne souvent contre lui-même, par la facilité qu'il offre aux oiseleurs de trouver des appâts qui lui conviennent. La poudre de noix vomique, qui est un poison pour un grand nombre d'animaux quadrupèdes, en est aussi un pour le corbeau ; elle l'enivre au point qu'il tombe bientôt après qu'il en a mangé, et il faut saisir le moment où il tombe, car cette ivresse est quelquefois de courte durée, et il reprend souvent assez de forces pour aller mourir ou languir sur son rocher. On le prend aussi avec plusieurs sortes de filets, de lacets et de piéges, et même à la pipée, comme les petits oiseaux, car il partage avec eux leur antipathie pour le hibou, et il n'aperçoit jamais cet oiseau ni la

chouette, sans jeter un cri. On dit qu'il est aussi en guerre avec le milan, le vautour, la pie de mer; mais ce n'est autre chose que l'effet de cette antipathie nécessaire qui est entre tous les animaux carnassiers, ennemis nés de tous les foibles qui peuvent devenir leur proie, et de tous les forts qui peuvent la leur disputer.

Les corbeaux, lorsqu'ils se posent à terre, marchent et ne sautent point. Ils ont, comme les oiseaux de proie, les ailes longues et fortes (à-peu-près trois pieds et demi d'envergure); elles sont composées de vingt pennes, dont les deux ou trois premières sont plus courtes que la quatrième, qui est la plus longue de toutes, et dont les moyennes ont une singularité, c'est que l'extrémité de leur côte se prolonge au-delà des barbes, et finit en pointe. La queue a douze pennes d'environ huit pouces, cependant un peu inégales, les deux du milieu étant les

plus longues et ensuite les plus voisines de celles-là, en sorte que le bout de la queue paroît un peu arrondi sur son plan horizontal ; c'est ce que j'appellerai dans la suite *queue étagée*.

De la longueur des ailes on peut presque toujours conclure la hauteur du vol ; aussi les corbeaux ont-ils le vol très-élevé, comme nous l'avons dit, et il n'est pas surprenant qu'on les ait vus dans les temps de nuées et d'orage, traverser les airs ayant le bec chargé de feu. Ce feu n'étoit autre chose sans doute que celui des éclairs même ; je veux dire qu'une aigrette lumineuse formée à la pointe de leur bec par la matière électrique, qui, comme on sait, remplit la région supérieure de l'atmosphère dans ces temps d'orage ; et pour le dire en passant, c'est peut-être quelqu'observation de ce genre qui a valu à l'aigle le titre de ministre de la foudre ; car il est peu de fables qui ne soient fondées sur la vérité.

De ce que le corbeau a le vol élevé, comme nous venons de le voir, et de ce qu'il s'accommode à toutes les températures, comme chacun sait, il s'ensuit que le monde entier lui est ouvert, et qu'il ne doit être exclu d'aucune région. En effet, il est répandu depuis le cercle polaire jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, et à l'île de Madagascar, plus ou moins abondamment, selon que chaque pays fournit plus ou moins de nourriture, et des rochers qui soient plus ou moins à son gré. Il passe quelquefois des côtes de Barbarie dans l'île de Ténériffe : on le retrouve encore au Mexique, à Saint-Domingue, au Canada, et sans doute dans les autres parties du nouveau continent et dans les îles adjacentes. Lorsqu'une fois il est établi dans un pays et qu'il y a pris ses habitudes, il ne le quitte guère pour passer dans un autre. Il reste même attaché au nid qu'il a construit, et il s'en sert plusieurs années de

suite, comme nous l'avons vu ci-dessus.

Son plumage n'est pas le même dans tous les pays. Indépendamment des causes particulières qui peuvent en altérer la couleur ou la faire varier du noir au brun et même au jaune, comme je l'ai remarqué plus haut, il subit encore plus ou moins les influences du climat : il est quelquefois blanc en Norwège et en Islande, où il y a aussi des corbeaux tout-à-fait noirs et en assez grand nombre. D'un autre côté, on en trouve de blancs au centre de la France et de l'Allemagne, dans des nids où il y en a aussi de noirs. Le corbeau du Mexique, appelé *cacalotl* par Fernandez, est varié de ces deux couleurs ; celui de la baie de Saldagne a un collier blanc ; celui de Madagascar, appelé *coach*, selon Flaccourt, a du blanc sous le ventre ; et l'on retrouve le même mélange de blanc et de noir dans quelques individus de la race qui réside en

Europe, même dans celui à qui M. Brisson a donné le nom de *corbeau blanc du nord,* et qu'il eût été plus naturel, ce me semble, d'appeler *corbeau noir et blanc,* puisqu'il a le dessus du corps noir, le dessous blanc, et la tête blanche et noire, ainsi que le bec, les pieds, la queue et les ailes. Celles-ci ont vingt et une pennes; et la queue en a douze, dans lesquelles il y a une singularité à remarquer, c'est que les correspondantes de chaque côté, je veux dire les pennes qui de chaque côté sont à égale distance des deux du milieu, et qui sont ordinairement semblables entre elles pour la forme et pour la distribution des couleurs, ont dans l'individu décrit par M. Brisson plus ou moins de blanc, et distribué d'une manière différente, ce qui me feroit soupçonner que le blanc est ici une altération de la couleur naturelle, qui est le noir, un effet accidentel de la température excessive du climat, laquelle, comme

cause extérieure, n'agit pas toujours uniformément en toutes saisons ni en toutes circonstances, et dont les effets ne sont jamais aussi réguliers que ceux qui sont produits par la constante activité du monde intérieur; et si ma conjecture est vraie, il n'y a aucune raison de faire une espèce particulière, ni même une race ou variété permanente de cet oiseau, lequel ne diffère d'ailleurs de notre corbeau ordinaire, que par ses ailes un peu plus longues; de même que tous les autres animaux des pays du nord ont le poil plus long que ceux de même espèce qui habitent des climats tempérés.

Au reste, les variations dans le plumage d'un oiseau aussi généralement, aussi profondément noir que le corbeau, variations produites par la seule différence de l'âge, du climat, ou par d'autres causes purement accidentelles, sont une nouvelle preuve ajoutée à tant d'autres, que la couleur ne fit

jamais un caractère constant, et que dans aucun cas elle ne doit être regardée comme un attribut essentiel.

Outre cette variété de couleur, il y a aussi dans l'espèce des corbeaux variété de grandeur : ceux du mont Jura, par exemple, ont paru à M. Hebert, qui a été à portée de les observer, plus grands et plus forts que ceux des montagnes du Bugey ; et Aristote nous apprend que les corbeaux et les éperviers sont plus petits dans l'Egypte que dans la Grèce.

OISEAUX ÉTRANGERS
qui ont rapport au Corbeau.

LE CORBEAU DES INDES, de Bontius.

Cet oiseau se trouve aux îles Moluques, et principalement dans celle de Banda : nous ne le connoissons que par une description incomplète et par une figure très-mauvaise ; en sorte qu'on ne peut déterminer que par conjecture

celui de nos oiseaux d'Europe auquel il doit être rapporté. Bontius, le premier, et je crois le seul qui l'ait vu, l'a regardé comme un corbeau, en quoi il a été suivi par Ray, Willughby et quelques autres ; mais M. Brisson en a fait un calao. J'avoue que je suis de l'avis des premiers ; et voici mes raisons en peu de mots.

Cet oiseau a, suivant Bontius, le bec et la démarche de notre corbeau, et en conséquence il lui en a donné le nom, malgré son cou un peu long, et la petite protubérance que la figure fait paroître sur le bec ; preuve certaine qu'il ne connoissoit aucun autre oiseau avec lequel celui-ci eût plus de rapports ; et néanmoins il connoissoit le calao des Indes. Bontius ajoute, à la vérité, qu'il *se nourrit de noix muscades* ; et M. Willughby a regardé cela comme un trait marqué de dissemblance avec nos corbeaux ; cependant nous avons vu que ceux-ci man-

gent les noix du pays, et qu'ils ne sont pas aussi carnassiers qu'on le croit communément. Or, cette différence étant ainsi réduite à sa juste valeur, laisse au sentiment de l'unique observateur qui a vu et nommé l'oiseau, toute son autorité.

D'un autre côté, ni la description de Bontius, ni la figure, ne présente le moindre vestige de cette dentelure du bec dont M. Brisson a fait un des caractères de la famille des calaos ; et la petite protubérance qui paroît sur le bec, dans la figure, ne semble point avoir de rapport avec celle du bec du calao. Enfin le calao n'a ni ces tempes mouchetées, ni ces plumes du cou noirâtres dont il est parlé dans la description de Bontius ; et il a lui-même un bec si singulier, qu'on ne peut, ce me semble, supposer qu'un observateur l'ait vu et n'en ait rien dit, et sur-tout qu'il l'ait pris pour un bec de corbeau ordinaire.

La chair du corbeau des Indes de Bontius a un fumet aromatique très-agréable, qu'elle doit aux muscades dont l'oiseau fait sa principale nourriture; et il y a toute apparence que si notre corbeau se nourrissoit de même, il perdroit sa mauvaise odeur.

Il faudroit avoir vu le corbeau du désert (*graab el zahara*) dont parle le docteur Shaw, pour le rapporter sûrement à l'espèce de notre pays dont il se rapproche le plus. Tout ce qu'en dit ce docteur, c'est qu'il est un peu plus gros que notre corbeau, et qu'il a le bec et les pieds rouges. Cette rougeur des pieds et du bec est ce qui a déterminé M. Shaw à le regarder comme un grand coracias : à la vérité, l'espèce du coracias n'est point étrangère à l'Afrique, comme nous l'avons vu plus haut; mais un coracias plus grand qu'un corbeau! Quatre lignes de description bien faite dissiperoient toute cette incertitude; et c'est pour obte-

nir ces quatre lignes de quelque voyageur instruit, que je fais ici mention d'un oiseau dont j'ai si peu à dire.

Je trouve encore dans Kempfer deux oiseaux auxquels il donne le nom de corbeaux, sans indiquer aucun caractère qui puisse justifier cette dénomination. L'un est, selon lui, d'une grosseur médiocre, mais extrêmement fier; on l'avoit apporté de la Chine au Japon pour en faire présent à l'Empereur: l'autre qui fut aussi offert à l'Empereur du Japon, étoit un oiseau de Corée, fort rare, appelé *coreigaras*, c'est-à-dire corbeau de Corée. Kempfer ajoute qu'on ne trouve point au Japon les corbeaux qui sont communs en Europe, non plus que les perroquets et quelques autres oiseaux des Indes.

LA CORBINE, ou CORNEILLE NOIRE.

Quoique cette corneille diffère à beaucoup d'égards du grand corbeau, sur-tout par la grosseur et par quel-

ques-unes de ses habitudes naturelles, cependant il faut avouer que, d'un autre côté, elle a assez de rapports avec lui, tant de conformation et de couleur que d'instinct, pour justifier la dénomination de *corbine*, qui est en usage dans plusieurs endroits, et que j'adopte par la raison qu'elle est en usage.

Ces corbines passent l'été dans les grandes forêts, d'où elles ne sortent de temps en temps que pour chercher leur subsistance et celle de leur couvée. Le fonds principal de cette subsistance, au printemps, ce sont les œufs de perdrix dont elles sont très-friandes, et qu'elles savent même percer fort adroitement pour les porter à leurs petits sur la pointe de leur bec : comme elles en font une grande consommation, et qu'il ne leur faut qu'un moment pour détruire l'espérance d'une famille entière, on peut dire qu'elles ne sont pas les moins nuisibles des oiseaux de proie, quoiqu'elles soient les moins sangui-

naires. Heureusement il n'en reste pas un grand nombre ; on en trouveroit difficilement plus de deux douzaines de paires dans une forêt de cinq ou six lieues de tour aux environs de Paris.

En hiver, elles vivent avec les mantelées, les frayonnes ou les freux, et à-peu-près de la même manière : c'est alors que l'on voit autour des lieux habités des volées nombreuses, composées de toutes les espèces de corneilles, se tenant presque toujours à terre pendant le jour, errant pêle-mêle avec nos troupeaux et nos bergers, voltigeant sur les pas de nos laboureurs, et sautant quelquefois sur le dos des cochons et des brebis, avec une familiarité qui les feroit prendre pour des oiseaux domestiques et apprivoisés. La nuit elles se retirent dans les forêts sur de grands arbres qu'elles paroissent avoir adoptés, et qui sont des espèces de rendez-vous, des points de ralliement où elles se rassemblent le soir de

tous côtés, quelquefois de plus de trois lieues à la ronde, et d'où elles se dispersent tous les matins : mais ce genre de vie, qui est commun aux trois espèces de corneilles, ne réussit pas également à toutes ; car les corbines et les mantelées deviennent prodigieusement grasses, au contraire des frayonnes qui sont presque toujours maigres ; et ce n'est pas la seule différence qui se remarque entre ces espèces. Sur la fin de l'hiver, qui est le temps de leurs amours, tandis que les frayonnes vont nicher dans d'autres climats, les corbines qui disparoissent en même temps de la plaine, s'éloignent beaucoup moins ; la plupart se réfugient dans les grandes forêts qui sont à portée, et c'est alors qu'elles rompent la société générale pour former des unions plus intimes et plus douces ; elles se séparent deux à deux, et semblent se partager le terrein, qui est toujours une forêt, de manière que chaque paire

occupe son district d'environ un quart de lieue de diamètre, dont elle exclut toute autre paire, et d'où elle ne s'absente que pour aller à la provision. On assure que ces oiseaux restent constamment appariés toute leur vie; on prétend même que lorsque l'un des deux vient à mourir, le survivant lui demeure fidèle, et passe le reste de ses jours dans une irréprochable viduité.

On reconnoît la femelle à son plumage, qui a moins de lustre et de reflets : elle pond cinq ou six œufs; elle les couve environ trois semaines; et pendant qu'elle couve, le mâle lui apporte à manger.

J'ai eu occasion d'examiner un nid de corbine, qui m'avoit été apporté dans les premiers jours du mois de juillet. On l'avoit trouvé sur un chêne, à la hauteur de huit pieds, dans un bois en coteau, où il y avoit d'autres chênes plus grands : ce nid pesoit deux ou trois livres; il étoit fait en dehors

de petites branches et d'épines entrelacées grossièrement, et mastiquées avec de la terre et du crotin de cheval; le dedans étoit plus mollet et construit plus soigneusement avec du velu de racines. J'y trouvai six petits; ils étoient encore vivans, quoiqu'ils eussent été vingt-quatre heures sans manger : ils n'avoient pas les yeux ouverts; on ne leur apercevoit aucune plume, si ce n'est les pennes de l'aile qui commençoient à poindre : tous avoient la chair mêlée de jaune et de noir; le bout du bec et des ongles jaune, les coins de la bouche blanc-sale; le reste du bec et des pieds rougeâtre.

Lorsqu'une buse ou une cresserelle vient à passer près du nid, le père et la mère se réunissent pour les attaquer, et ils se jettent sur elles avec tant de fureur, qu'ils les tuent quelquefois en leur crevant la tête à coups de bec. Ils se battent aussi avec les pies-grièches; mais celles-ci, quoique plus petites,

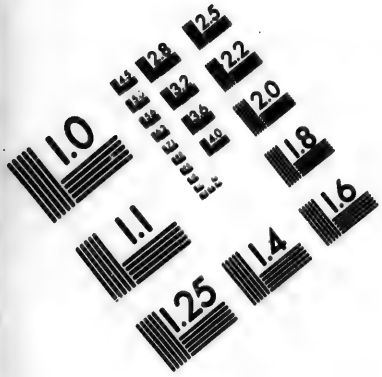

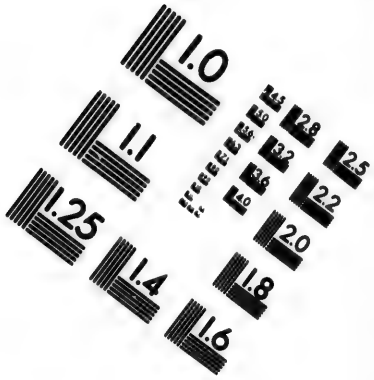

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

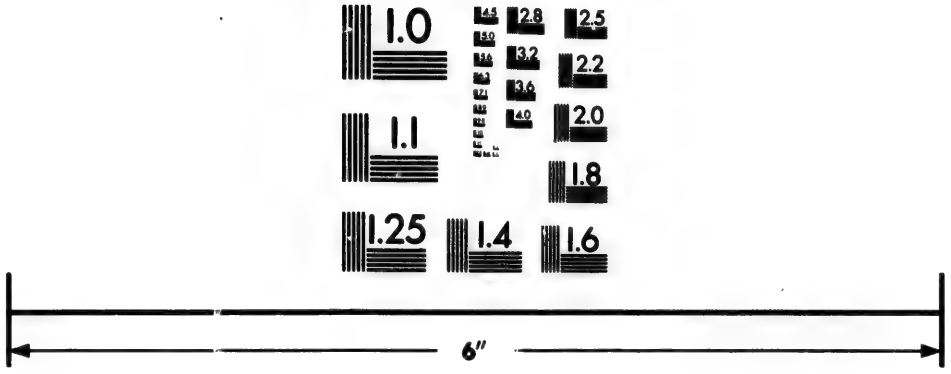

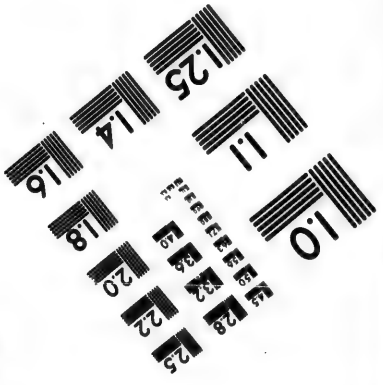

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

sont si courageuses, qu'elles viennent souvent à bout de les vaincre, de les chasser et d'enlever toute la couvée.

Les anciens assurent que les corbines, ainsi que les corbeaux, continuent leurs soins à leurs petits bien au-delà du temps où ils sont en état de voler. Cela me paroît vraisemblable; je suis même porté à croire qu'ils ne se séparent point du tout la première année; car ces oiseaux étant accoutumés à vivre en société, et cette habitude qui n'est interrompue que par la ponte et ses suites, devant bientôt les réunir avec des étrangers, n'est-il pas naturel qu'ils continuent la société commencée avec leur famille, et qu'ils la préfèrent même à toute autre?

La corbine apprend à parler comme le corbeau, et comme lui elle est omnivore : insectes, vers, œufs d'oiseaux, voiries, poissons, grains, fruits, toute nourriture lui convient; elle

sait aussi casser les noix en les laissant tomber d'une certaine hauteur : elle visite les lacets et les piéges, et fait son profit des oiseaux qu'elle y trouve engagés : elle attaque même le petit gibier affoibli ou blessé ; ce qui a donné l'idée dans quelques pays de l'élever pour la fauconnerie ; mais par une juste alternative, elle devient à son tour la proie d'un ennemi plus fort, tel que le milan, le grand duc, etc.

Son poids est d'environ dix ou douze onces : elle a douze pennes à la queue, toutes égales, vingt à chaque aile, dont la première est la plus courte, et la quatrième la plus longue ; environ trois pieds de vol ; l'ouverture des narines ronde et recouverte par des espèces de soie dirigées en avant ; quelques grains noirs autour des paupières ; le doigt extérieur de chaque pied uni à celui du milieu jusqu'à la première articulation ; la langue fourchue et même effilée ; le ventricule peu

musculeux ; les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions ; les *cæcum* longs d'un demi-pouce ; la vésicule du fiel grande et communiquant au tube intestinal par un double conduit ; enfin, le fond des plumes, c'est-à-dire la partie qui ne paroît point au-dehors, d'un cendré foncé.

Comme cet oiseau est fort rusé, qu'il a l'odorat très-subtil, et qu'il vole ordinairement en grandes troupes, il se laisse difficilement approcher, et ne donne guère dans les piéges des oiseleurs. On en attrape cependant quelques-uns à la pipée en imitant le cri de la chouette, et tendant les gluaux sur les plus ha branches, ou bien en les attirant à la portée du fusil ou même de la sarbacane, par le moyen d'un grand duc ou de tel autre oiseau de nuit qu'on élève sur des juchoirs dans un lieu découvert. On les détruit en leur jetant des fèves de marais dont elles sont très-friandes, et que l'on a eu

la précaution de garnir en dedans d'aiguilles rouillées : mais la façon la plus singulière de les prendre, est celle-ci que je rapporte, parce qu'elle fait connoître le naturel de l'oiseau. Il faut avoir une corbine vivante, on l'attache solidement contre terre, les pieds en haut, par le moyen de deux crochets qui saisissent de chaque côté l'origine des ailes; dans cette situation pénible, elle ne cesse de s'agiter et de crier; les autres corneilles ne manquent pas d'accourir de toutes parts à sa voix comme pour lui donner du secours; mais la prisonnière cherchant à s'accrocher à tout pour la tirer d'embarras, saisit avec le bec et les griffes, qu'on lui a laissés libres, toutes celles qui s'approchent, et les livre ainsi à l'oiseleur. On les prend encore avec des cornets de papier appâtés de viande crue. Lorsque la corneille introduit sa tête pour saisir l'appât qui est au fond, les bords du cornet qu'on a eu la pré-

caution d'engluer, s'attachent aux plumes de son cou; elle en demeure coiffée; et ne pouvant se débarrasser de cet incommode bandeau qui lui couvre entièrement les yeux, elle prend l'essor et s'élève en l'air presque perpendiculairement (direction la plus avantageuse pour éviter les chocs), jusqu'à ce qu'ayant épuisé ses forces, elle retombe de lassitude, et toujours fort près de l'endroit d'où elle étoit partie. En général, quoique ces corneilles n'aient le vol ni léger ni rapide, elles montent cependant à une très-grande hauteur; et lorsqu'une fois elles y sont parvenues, elles s'y soutiennent long-temps, et tournent beaucoup.

Comme il y a des corbeaux blancs et des corbeaux variés, il y a aussi des corbines blanches et des corbines variées de noir et de blanc, lesquelles ont les mêmes mœurs, les mêmes inclinations que les noires.

Frisch dit avoir vu une seule fois une troupe d'hirondelles voyageant avec une bande de corneilles variées, et suivant la même route : il ajoute que ces corneilles variées passent l'été sur les côtes de l'océan, vivant de tout ce que rejette la mer ; que l'automne elles se retirent du côté du midi, qu'elles ne vont jamais par grandes troupes, et que bien qu'en petit nombre, elles se tiennent à une certaine distance les unes des autres ; en quoi elles ressemblent tout-à-fait à la corneille noire, dont elles ne sont apparemment qu'une variété constante, ou si l'on veut, une race particulière.

Il est fort probable que les corneilles des Maldives dont parle François Pyrard, ne sont pas d'une autre espèce, puisque ce voyageur, qui les a vues de fort près, n'indique aucune différence ; seulement elles sont plus familières et plus hardies que les nôtres ; elles entrent dans les maisons pour prendre ce

qui les accommode, et souvent la présence d'un homme ne leur en impose point. Un autre voyageur ajoute que ces corneilles des Indes se plaisent à faire dans une chambre, lorsqu'elles peuvent y pénétrer, toutes les malices qu'on attribue aux singes : elles dérangent les meubles, les déchirent à coup de bec, renversent les lampes, les encriers, etc.

Enfin, selon Dampier, il y a à la nouvelle Hollande et à la nouvelle Guinée beaucoup de corneilles qui ressemblent aux nôtres : il y en a aussi à la nouvelle Bretagne ; mais il paroît que quoiqu'il y en ait beaucoup en France, en Angleterre, et dans une partie de l'Allemagne, elles sont beaucoup moins répandues dans le nord de l'Europe ; car M. Klein dit que la corbine est rare dans la Prusse ; et il faut qu'elle ne soit point commune en Suède, puisqu'on ne trouve pas même son nom dans le dénombrement qu'a donné

M. Linnæus des oiseaux de ce pays. Le père du Tertre assure aussi qu'il n'y en a point aux Antilles, quoique, suivant un autre voyageur, elles soient fort communes à la Louisiane.

LE FREUX, ou LA FRAYONNE.

Le freux est d'une grosseur moyenne, entre le corbeau et la corbine, et il a la voix plus grave que les autres corneilles : son caractère le plus frappant et le plus distinctif, c'est une peau nue, blanche, farineuse et quelquefois galeuse qui environne la base de son bec, à la place des plumes noires et dirigées en avant, qui dans les autres espèces de corneilles s'étendent jusque sur l'ouverture des narines : il a aussi le bec moins gros, moins fort et comme râpé. Ces disparités si superficielles en apparence, en supposent de plus réelles et de plus considérables.

Le freux n'a le bec ainsi râpé, et sa base dégarnie de plumes, que parce

que vivant principalement de grains, de petites racines et de vers, il a coutume d'enfoncer son bec fort avant dans la terre pour chercher la nourriture qui lui convient, ce qui ne peut manquer à la longue de rendre le bec raboteux, et de détruire les germes des plumes de sa base, lesquelles sont exposées à un frottement continuel; cependant il ne faut pas croire que cette peau soit absolument nue; on y aperçoit souvent de petites plumes isolées, preuve très-forte qu'elle n'étoit point chauve dans le principe, mais qu'elle l'est devenue par une cause étrangère; en un mot, que c'est une espèce de difformité accidentelle, qui s'est changée en un vice héréditaire par les loix connues de la génération.

L'appétit du freux pour les grains, les vers et les insectes, est un appétit exclusif, car il ne touche point aux voiries ni à aucune chair; il a de plus le

ventricule musculeux et les amples intestins des granivores.

Ces oiseaux vont par troupes très-nombreuses, et si nombreuses, que l'air en est quelquefois obscurci. On imagine tout le dommage que ces hordes de moissonneurs peuvent causer dans les terres nouvellement ensemencées, ou dans les moissons qui approchent de la maturité; aussi dans plusieurs pays le gouvernement a-t-il pris des mesures pour les détruire. La Zoologie britannique réclame contre cette proscription, et prétend qu'ils font plus de bien que de mal, en ce qu'ils consomment une grande quantité de ces larves de hannetons et d'autres scarabées, qui rongent les racines des plantes utiles, et qui sont si redoutées des laboureurs et des jardiniers. C'est un calcul à faire.

Non-seulement le freux vole par troupes, mais il niche aussi pour ainsi dire en société avec ceux de son es-

pèce, non sans faire grand bruit, car ce sont des oiseaux très-criards, et principalement quand ils ont des petits. On voit quelquefois dix ou douze de leurs nids sur le même chêne, et un grand nombre d'arbres ainsi garnis dans la même forêt, ou plutôt dans le même canton. Ils ne cherchent pas les lieux solitaires pour couver; ils semblent au contraire s'approcher dans cette circonstance des endroits habités. Schwenckfeld remarque qu'ils préfèrent communément les grands arbres qui bordent les cimetières, peut-être parce que ce sont des lieux fréquentés, ou parce qu'ils y trouvent plus de vers qu'ailleurs, car on ne peut soupçonner qu'ils y soient attirés par l'odeur des cadavres, puisque, comme nous l'avons dit, ils ne touchent point à la chair. Frisch assure que si dans le temps de la ponte on s'avance sous les arbres où ils sont établis, on est bientôt inondé de leur fiente.

Une chose qui pourra paroître singulière, quoiqu'assez conforme à ce qui se passe tous les jours entre des animaux d'autre espèce, c'est que lorsqu'un couple apparié travaille à faire son nid, il faut que l'un des deux reste pour le garder, tandis que l'autre va chercher des matériaux convenables; sans cette précaution, et s'ils s'absentoient tous deux à-la-fois, on prétend que leur nid seroit pillé et détruit dans un instant par les autres freux habitans du même arbre, chacun d'eux emportant dans son bec son brin d'herbe ou de mousse pour l'employer à la construction de son propre nid.

Ces oiseaux commencent à nicher au mois de mars, du moins en Angleterre: ils pondent quatre ou cinq œufs plus petits que ceux du corbeau, mais ayant des taches plus grandes, sur-tout au gros bout. On dit que le mâle et la femelle couvent tour-à-tour. Lorsque les petits sont éclos et en état de manger,

ils leur dégorgent la nourriture qu'ils savent tenir en réserve dans leur jabot, ou plutôt dans une espèce de poche formée par la dilatation de l'œsophage.

Je trouve dans la Zoologie britannique, que la ponte étant finie, ils quittent les arbres où ils avoient niché; qu'ils n'y reviennent qu'au mois d'août, et ne commencent à réparer leurs nids ou à les refaire qu'au mois d'octobre. Cela suppose qu'ils passent à-peu-près toute l'année en Angleterre; mais en France, en Silésie et en beaucoup d'autres contrées, ils sont certainement oiseaux de passage, à quelques exceptions près, et avec cette différence qu'en France ils annoncent l'hiver, au lieu qu'en Silésie ils sont les avant-coureurs de la belle saison.

Le freux habite en Europe, selon M. Linnæus; cependant il paroît qu'il y a quelques restrictions à faire à cela, puisqu'Aldrovande ne croyoit pas qu'il s'en trouvât en Italie.

rriture qu'ils
ns leur jabot,
e de poche for-
l'œsophage.
ogie britanni-
inie, ils quit-
oient niché ;
mois d'août,
er leurs nids
is d'octobre.
nt à-peu-près
rre ; mais en
n beaucoup
nt certaine-
à quelques
cette diffé-
oncent l'hi-
ils sont les
saison.
ope, selon
paroît qu'il
faire à cela,
oit pas qu'il

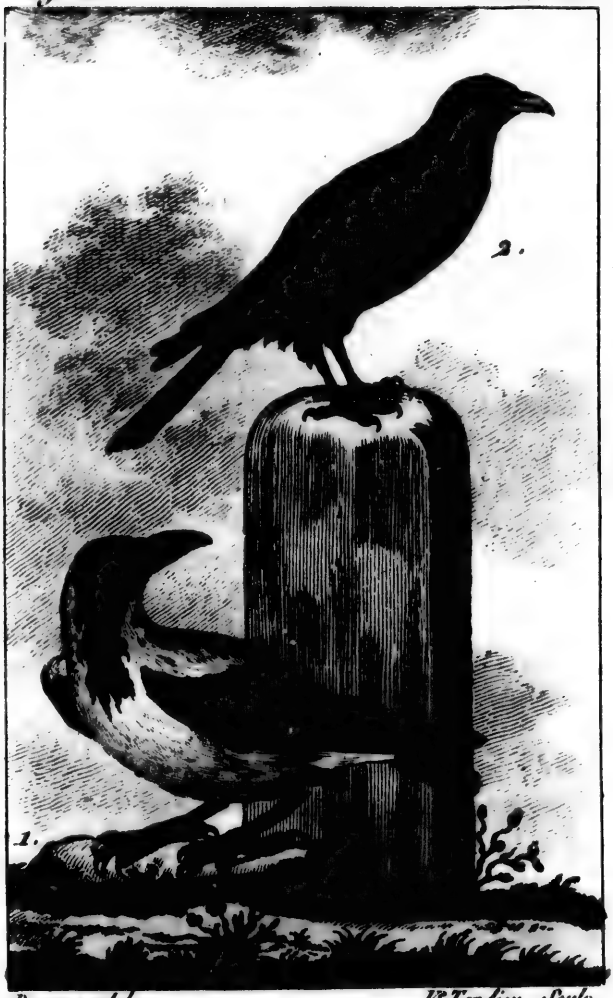

Doseve del. *V^r Tardieu Sculp.*

1. LA CORNEILLE MANTELEE.

2. LE CHOQUARD.

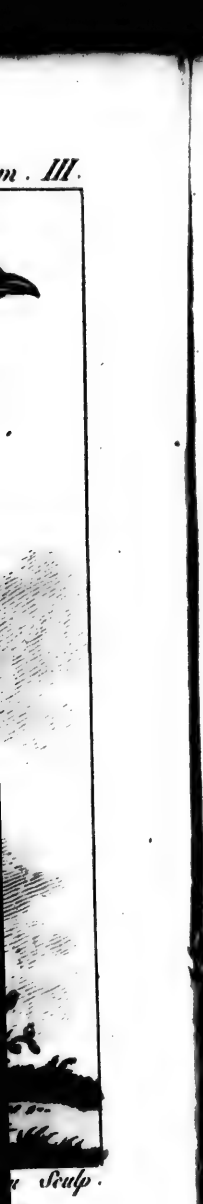

On dit que les jeunes sont bons à manger, et que les vieux même ne sont pas mauvais lorsqu'ils sont bien gras; mais il est fort rare que les vieux prennent de la graisse. Les gens de la campagne ont moins de répugnance pour leur chair, sachant fort bien qu'ils ne vivent pas de charognes comme la corneille et le corbeau.

LA CORNEILLE MANTELÉE.

Cet oiseau se distingue aisément de la corbine et de la fayonne ou du freux par les couleurs de son plumage; il a la tête, la queue et les ailes d'un beau noir avec des reflets bleuâtres, et ce noir tranche avec une espèce de scapulaire gris-blanc qui s'étend par-devant et par-derrière, depuis les épaules jusqu'à l'extrémité du corps; c'est à cause de cette espèce de scapulaire ou de manteau que les Italiens lui ont donné le nom de *monacchia* (moinesse),

et les Français celui de *corneille mantelée*.

Elle va par troupes nombreuses comme le freux, et elle est peut-être encore plus familière avec l'homme, s'approchant par préférence, sur-tout pendant l'hiver, des lieux habités, et vivant alors de ce qu'elle trouve dans les égoûts, les fumiers, etc.

Elle a encore cela de commun avec le freux, qu'elle change de demeure deux fois par an, et qu'elle peut être regardée comme un oiseau de passage; car nous la voyons chaque année arriver par très-grandes troupes sur la fin de l'automne, et repartir au commencement du printemps, dirigeant sa route au nord: mais nous ne savons pas précisément en quels lieux elle s'arrête. La plupart des auteurs disent qu'elle passe l'été sur les hautes montagnes, et qu'elle y fait son nid sur les pins et les sapins; il faut donc que ce soit sur des montagnes inhabitées et

peu connues, comme celle des îles de Shetland, où l'on assure effectivement qu'elle fait sa ponte ; elle niche aussi en Suède dans les bois, et par préférence sur les aulnes, et sa ponte est ordinairement de quatre œufs ; mais elle ne niche point dans les montagnes de Suisse, d'Italie, etc.

Enfin, quoique, selon le plus grand nombre des naturalistes, elle vive de toute sorte de nourritures, entr'autres de vers, d'insectes, de poissons, même de chair corrompue, et par préférence à tout de laitage ; et quoique d'après cela elle dût être mise au rang des omnivores, cependant comme ceux qui ont ouvert son estomac y ont trouvé de toutes sortes de grains mêlés avec de petites pierres, on peut croire qu'elle est plus granivore qu'autre chose, et c'est un troisième trait de conformité avec le freux : dans tout le reste elle ressemble beaucoup à la corbine ou corneille noire ; c'est à-peu-près la

même taille, le même port, le même cri, le même son de voix, le même vol: elle a la queue et les ailes, le bec et les pieds, et presque tout ce que l'on connoît de ses parties intérieures conformé de même dans les plus petits détails, ou si elle s'en éloigne en quelque chose, c'est pour se rapprocher de la nature du freux : elle va souvent avec lui; comme lui elle niche sur les arbres; elle pond quatre ou cinq œufs, mange ceux des petits oiseaux, et quelquefois les petits oiseaux eux-mêmes.

Tant de rapports et de traits de ressemblance avec la corbine et avec le freux, me feroient soupçonner que la corneille mantelée seroit une race métisse, produite par le mélange de ces deux espèces : et en effet, si elle étoit une simple variété de la corbine, d'où lui viendroit l'habitude de voler par troupes nombreuses, et de changer de demeure deux fois l'année? ce que ne fit jamais la corbine, comme nous l'a-

vons vu ; et si elle étoit une simple variété du freux, d'où lui viendroient tant d'autres rapports qu'elle a avec la corbine ? au lieu que cette double ressemblance s'explique naturellement, en supposant que la corneille mantelée est le produit du mélange de ces deux espèces qu'elle représente par sa nature mixte, et qui tient de l'une et de l'autre. Cette opinion pourroit paroître vraisemblable aux philosophes qui savent combien les analogies physiques sont d'un grand usage pour remonter à l'origine des êtres et renouer le fil des générations ; mais on lui trouvera un nouveau degré de probabilité, si l'on considère que la corneille mantelée est une race nouvelle, qui ne fut ni connue ni nommée par les anciens, et qui par conséquent n'existoit pas encore de leur temps ; puisque lorsqu'il s'agit d'une race aussi multipliée et aussi familière que celle-ci, il n'y a point de milieu entre n'être pas con-

nue dans un pays, et n'y être point du tout. Or, si elle est nouvelle, il faut qu'elle ait été produite par le mélange de deux autres races; et quelles peuvent être ces deux races, sinon celles qui paroissent avoir plus de rapport, d'analogie, de ressemblance avec elle?

Frisch dit que la corneille mantelée a deux cris, l'un plus grave, et que tout le monde connoît, l'autre plus aigu et qui a quelque rapport avec celui du coq. Il ajoute qu'elle est fort attachée à sa couvée, et que lorsqu'on coupe par le pied l'arbre où elle a fait son nid, elle se laisse tomber avec l'arbre et s'expose à tout plutôt que d'abandonner sa géniture.

M. Linnæus semble lui appliquer ce que la Zoologie britannique dit du freux, qu'elle est utile pour la consommation qu'elle fait des insectes destructeurs dont elle purge ainsi les pâturages; mais, encore une fois, ne doit-on pas craindre qu'elle consomme elle-

même plus de grains que n'auroient fait les insectes dont elle se nourrit? et n'est-ce pas pour cette raison qu'en plusieurs pays d'Allemagne on a mis sa tête à prix?

On la prend dans les mêmes piéges que les autres corneilles : elle se trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe, mais en différens temps; sa chair a une odeur forte, et on en fait peu d'usage, si ce n'est parmi le petit peuple.

OISEAUX ÉTRANGERS
qui ont rapport aux Corneilles.

1.

LA CORNEILLE DU SÉNÉGAL.

A juger de cet oiseau par sa forme et par ses couleurs, qui est tout ce que nous en connoissons, on peut dire que l'espèce de la corneille mantelée est celle avec qui il a plus de rapports ex-

térieurs, ou plutôt que ce seroit une véritable corneille mantelée, si son scapulaire blanc n'étoit pas raccourci par-devant et beaucoup plus par derrière. On aperçoit aussi quelques différences dans la longueur des ailes, la forme du bec et la couleur des pieds. C'est une espèce nouvelle et peu connue.

11.

LA CORNEILLE DE LA JAMAIQUE.

CETTE corneille étrangère paroît modelée à-peu-près sur les mêmes proportions que les nôtres, à l'exception de la queue et du bec qu'elle a plus petits; son plumage est noir comme celui de la corbine. On a trouvé dans son estomac des baies rouges, des graines, des scarabées, ce qui fait connoître sa nourriture la plus ordinaire, et qui est aussi celle de notre freux et de notre mantelée. Elle a le ventricule musculeux et revêtu intérieurement d'une

tunique très-forte. Cet oiseau abonde dans la partie septentrionale de l'île et ne quitte pas les montagnes, en quoi il se rapproche de notre corbeau.

M. Klein caractérise cette espèce par la grandeur des narines : cependant M. Sloane qu'il cite, se contente de dire qu'elles sont passablement grandes.

D'après ce que l'on sait de cet oiseau, on peut bien juger qu'il approche fort de nos corneilles; mais il seroit difficile de le rapporter à l'une de ces espèces plutôt qu'à l'autre, vu qu'il réunit des qualités qui sont propres à chacune d'elles. Il diffère aussi de toutes par son cri qu'il fait entendre continuellement.

LES CHOUCAS.

Ces oiseaux ont avec les corneilles plus de traits de conformité que de traits de dissemblance; et comme ce

sont des espèces fort voisines, il est bon d'en faire une comparaison suivie et détaillée, pour répandre plus de jour sur l'histoire des uns et des autres.

Je remarque d'abord un parallélisme assez singulier entre ces deux genres d'oiseaux ; car de même qu'il y a trois espèces principales de corneilles, une noire (la corbine), une cendrée (la mantelée), et une chauve (le freux ou la frayonne), je trouve aussi trois espèces ou races correspondantes de choucas, un noir (le choucas proprement dit), un cendré (le chouc), et enfin un choucas chauve. La seule différence est que ce dernier est d'Amérique, et qu'il a peu de noir dans son plumage ; au lieu que les trois espèces de corneilles appartiennent toutes à l'Europe, et sont toutes ou noires ou noirâtres.

En général, les choucas sont plus petits que les corneilles ; leur cri, du moins celui de nos deux choucas d'Eu-

rope, les seuls dont l'histoire nous soit connue, est plus aigre, plus perçant; il a visiblement influé sur la plupart des noms qu'on leur a donnés en différentes langues, tels que ceux-ci : *choucas*, *graccus*, *kaw*, *klas*, *etc.* mais ils n'ont pas pour une seule inflexion de voix, car on m'assure qu'on les entend quelquefois crier *tian*, *tian*, *tian*.

Ils vivent tous deux d'insectes, de grains, de fruits, et même de chair, quoique très-rarement; mais ils ne touchent point aux voiries, et ils n'ont pas l'habitude de se tenir sur les côtes pour se rassasier de poissons morts et autres cadavres rejetés par la mer : en quoi ils ressemblent plus au freux et même à la mantelée qu'à la corbine; mais ils se rapprochent de celle-ci par l'habitude qu'ils ont d'aller à la chasse aux œufs de perdrix, et d'en détruire une grande quantité.

Ils volent en grandes troupes comme le freux; comme lui ils forment des

espèces de peuplades, et même de plus nombreuses, composées d'une multitude de nids placés les uns près des autres, et comme entassés, ou sur un grand arbre, ou dans un clocher, ou dans le comble d'un vieux château abandonné. Le mâle et la femelle une fois appariés, ils restent long-temps fidèles, attachés l'un à l'autre; et par une suite de cet attachement personnel, chaque fois que le retour de la belle saison donne aux êtres vivans le signal d'une génération nouvelle, on les voit se rechercher avec empressement et se parler sans cesse; car alors le cri des animaux est un véritable langage, toujours bien parlé, toujours bien compris. On les voit se caresser de mille manières, joindre leurs becs comme pour se baiser, essayer toutes les façons de s'unir avant de se livrer à la dernière union, et se préparer à remplir le but de la nature par tous les degrés du desir, par toutes les nuances

de la tendresse. Ils ne manquent jamais à ces préliminaires, non pas même dans l'état de captivité. La femelle étant fécondée par le mâle, pond cinq ou six œufs marqués de quelques taches brunes sur un fond verdâtre ; et lorsque ses petits sont éclos, elle les soigne, les nourrit, les élève avec une affection que le mâle s'empresse de partager. Tout cela ressemble assez aux corneilles, et même à bien des égards au grand corbeau ; mais Charleton et Schwenckfeld assurent que les choucas font deux couvées par an, ce qui n'a jamais été dit du corbeau ni des corneilles, mais qui d'ailleurs s'accorde très-bien avec l'ordre de la nature, selon lequel les espèces les plus petites sont aussi les plus fécondes.

Les choucas sont oiseaux de passage, non pas autant que le freux et la corneille mantelée, car il en reste toujours un assez bon nombre dans le pays pendant l'été : les tours de Vin-

cennes en sont peuplées en tout temps, ainsi que tous les vieux édifices qui leur offrent la même sûreté et les mêmes commodités; mais on en voit toujours moins en France l'été que l'hiver. Ceux qui voyagent se réunissent en grandes bandes comme la frayonne et la mantelée; quelquefois même ils ne font qu'une seule bande avec elles, et ils ne cessent de crier en volant; mais ils n'observent pas les mêmes temps en France et en Allemagne, car ils quittent l'Allemagne en automne avec leurs petits, et n'y reparoissent qu'au printemps, après avoir passé l'hiver chez nous; et Frisch a raison d'assurer qu'ils ne couvent point pendant leur absence, et qu'à leur retour ils ne ramènent point de petits avec eux, car les choucas ont cela de commun avec tous les autres oiseaux, qu'ils ne font point leur ponte en hiver.

A l'égard des parties internes, je

remarquerai seulement qu'ils ont le ventricule musculeux, et près de son orifice supérieur une dilatation de l'œsophage qui leur tient lieu de jabot, comme dans les corneilles, mais que la vésicule du fiel est plus alongée.

Du reste, on les prive facilement ; on leur apprend à parler sans peine : ils semblent se plaire dans l'état de domesticité ; mais ce sont des domestiques infidèles qui, cachant la nourriture superflue qu'ils ne peuvent consommer, et emportant des pièces de monnoie et des bijoux qui ne leur sont d'aucun usage, appauvrissent le maître sans s'enrichir eux-mêmes.

Pour achever l'histoire des choucas, il ne s'agit plus que de comparer ensemble les deux races du pays, et d'ajouter à la suite, selon notre usage, les variétés et les espèces étrangères.

Le Choucas. Nous n'avons en France que deux choucas ; l'un à qui je conserve le nom de choucas proprement

dit, est de la grosseur d'un pigeon ; il a l'iris blanchâtre, quelques traits blancs sous la gorge, quelques points de même couleur autour des narines, du cendré sur la partie postérieure de la tête et du cou ; tout le reste est noir, mais cette couleur est plus foncée sur les parties supérieures, avec des reflets tantôt violets et tantôt verts.

Le Chouc. L'autre espèce du pays à laquelle je donne le nom de chouc, d'après son nom anglais, ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est un peu plus petit, et peut-être moins commun, qu'il a l'iris bleuâtre comme le freux, que la couleur dominante de son plumage est le noir, sans aucun mélange de cendré, et qu'on lui remarque des points blancs autour des yeux. Du reste, ce sont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, même port, même conformation, même cri, mêmes pieds, même bec ; et l'on ne peut guère douter que ces deux races n'appartiennent à

la même espèce, et qu'elles ne fussent en état de se mêler avec succès et de produire ensemble des individus féconds.

On sera peu surpris qu'une espèce qui a tant de rapports avec celle des corbeaux et des corneilles, présente à-peu-près les mêmes variétés. Aldrovande a vu en Italie un choucas qui avoit un collier blanc; c'est apparemment celui qui se trouve dans quelques endroits de la Suisse, et que par cette raison les Anglais nomment choucas de Suisse.

Schwenckfeld a eu occasion de voir un choucas blanc qui avoit le bec jaunâtre. Ces choucas blancs sont plus communs en Norwège et dans les pays froids; quelquefois même dans des climats tempérés, tels que la Pologne, on a trouvé un petit choucas blanc dans un nid de choucas noirs; et dans ce cas la blancheur du plumage ne dépend pas, comme l'on voit, de l'in-

fluence du climat, mais c'est une monstruosité causée par quelque vice de nature, analogue à celui qui produit les corbeaux blancs en France et les nègres blancs en Afrique.

Schwenckfeld parle, 1°. d'un choucas varié qui ressemble au vrai choucas, à l'exception des ailes qui sont blanches et du bec qui est crochu.

2°. D'un autre choucas très-rare, qui ne diffère du choucas ordinaire que par son bec croisé; mais ce peuvent être des variétés individuelles, ou même des monstres faits à plaisir.

LE CHOQUARD, ou CHOUCAS DES ALPES.

Cet oiseau que nous avons fait représenter sous le nom de choucas des Alpes, Pline l'appelle de celui de *pyrrhocorax*, et ce seul nom renferme une description en raccourci : *korax*, qui signifie corbeau, indique la noir-

ceur du plumage, ainsi que l'analogie de l'espèce ; et *pyrrhos*, qui signifie roux orangé, exprime la couleur du bec, qui varie en effet du jaune à l'orangé, et aussi celle des pieds qui est encore plus variable que celle du bec, puisque dans l'individu observé par Gessner, les pieds étoient rouges, qu'ils étoient noirs dans le sujet décrit par M. Brisson, que selon cet auteur ils sont quelquefois jaunes, et que selon d'autres, ils sont jaunes l'hiver et rouges l'été. Ces pieds jaunes, ce bec de même couleur et plus petit que celui du choucas, ont donné lieu à quelques-uns de prendre le choquard pour un merle, et de le nommer le grand merle des Alpes. Cependant en l'observant et le comparant, on trouvera qu'il approche beaucoup plus des choucas par la grosseur de son corps, par la longueur de ses ailes, et même par la forme de son bec, quoique plus menu, et par ses narines recouvertes

de plumes, quoique ces plumes soient moins fermes que dans les choucas.

Pline croyoit son *pyrrhocorax* propre et particulier aux montagnes des Alpes; cependant Gessner, qui le distingue très-bien d'avec le crave ou coracias, dit qu'il y a certaines contrées au pays des Grisons où cet oiseau ne se montre que l'hiver, d'autres où il paroît à-peu-près toute l'année, mais que son vrai domicile, son domicile de préférence, celui où il se trouve toujours par grandes bandes, c'est le sommet des hautes montagnes. Ces faits modifient, comme l'on voit, l'opinion de Pline un peu trop absolue, mais ils la confirment en la modifiant.

La grosseur du choquard est moyenne entre celle du choucas et celle de la corneille. Il a le bec plus petit et plus arqué que l'un et l'autre, la voix plus aiguë, plus plaintive que celle des choucas et fort peu agréable.

Il vit principalement de grains, et

fait grand tort aux récoltes ; sa chair est un manger très-médiocre. Les montagnards tirent de sa façon de voler des présages météorologiques : si son vol est élevé, on dit qu'il annonce le froid, et que lorsqu'il est bas il promet un temps plus doux.

OISEAUX ÉTRANGERS

qui ont rapport aux Choucas.

1.

LE CHOUCAS MOUSTACHE.

Cet oiseau, qui se trouve au Cap de Bonne-Espérance, est à-peu-près de la grosseur du merle ; il a le plumage noir et changeant des choucas, et la queue plus longue à proportion qu'aucun d'entr'eux ; toutes les pennes qui la composent sont égales, et les ailes étant pliées n'atteignent qu'à la moitié de sa longueur. Ce sont les quatrième et cinquième pennes de l'aile qui sont

les plus longues de toutes ; elles ont deux pouces et demi plus que la première.

Il y a deux choses à remarquer dans l'extérieur de cet oiseau ; 1°. ces poils noirs, longs et flexibles qui naissent de la base du bec supérieur, et qui sont une fois plus longs que le bec, outre plusieurs autres poils plus courts, plus roides et dirigés en avant qui environnent cette même base jusqu'aux coins de la bouche ; 2°. ces plumes longues et étroites de la partie supérieure du cou, lesquelles glissent et jouent sur le dos, suivant que le cou prend différentes situations, et qui forment à l'oiseau une espèce de crinière.

I I.

LE CHOUCAS CHAUVE.

Ce singulier choucas qui se trouve dans l'île de Cayenne, est celui qui peut, comme je l'ai dit, faire pendant

avec notre corneille chauve qui est le freux. Il a en effet la partie antérieure de la tête nue comme le freux, et la gorge peu garnie de plumes. Il se rapproche des choucas en général par ses longues ailes, par la forme des pieds, par son port, par sa grosseur, par ses larges narines à-peu-près rondes; mais il en diffère en ce que ces narines ne sont point recouvertes de plumes, et qu'elles se trouvent placées dans un enfoncement assez profond creusé de chaque côté du bec; en ce que son bec est plus large à la base, et qu'il est échancré sur ses bords. A l'égard de ses mœurs, je n'en peux rien dire, cet oiseau étant du grand nombre de ceux qui attendent le coup-d'œil de l'observateur : on ne le trouve pas même nommé dans aucune ornithologie.

III.

LE CHOUCAS *de la Nouvelle-Guinée.*

La place naturelle de cet oiseau est entre nos choucas de France et celui que j'ai nommé *colnud*. Il a le port de nos choucas, et le plumage gris de l'un d'eux (même un peu plus gris), au moins quant à la partie supérieure du corps; mais il est moins gros et a le bec plus large à sa base, en quoi il se rapproche du colnud. Il s'en éloigne par la longueur de ses ailes qui atteignent presque l'extrémité de sa queue, et il s'éloigne du colnud et des choucas par les couleurs du dessous du corps, lesquelles consistent en une rayure noire et blanche qui s'étend jusque sous les ailes, et qui a quelque rapport avec celle des pics variés.

IV.

LE CHOUCARI *de la Nouvelle-Guinée.*

La couleur dominante de cet oiseau (car nous n'en connoissons que la superficie) est un gris cendré, plus foncé sur la partie supérieure, plus clair sur la partie inférieure, et se dégradant presque jusqu'au blanc sous le ventre et ses entours. Les deux seules exceptions qu'il y ait à faire à cette espèce d'uniformité de plumage, c'est 1°. une bande noire qui environne la base du bec, et se prolonge jusqu'aux yeux ; 2°. les grandes pennes des ailes qui sont d'un brun-noirâtre.

Le choucari a les narines recouvertes en entier comme les choucas ; il a aussi le bec conformé à-peu-près de même, si ce n'est que l'arête de la pièce supérieure est, non pas arrondie comme dans le choucas, mais anguleuse comme dans le colnud. Il a encore

d'autres rapports avec cette dernière espèce, et lui ressemble par les proportions relatives de ses ailes qui ne s'étendent pas au-delà de la moitié de la queue, par ses petits pieds, par ses ongles courts; en sorte qu'on ne peut se dispenser de le placer, ainsi que le précédent, entre le colnud et les choucas. Sa longueur, prise de la pointe du bec au bout de la queue, est d'environ onze pouces.

Nous sommes redevables de cette espèce nouvelle, ainsi que de la précédente, à M. Sonnerat.

V.

LE COLNUD DE CAYENNE.

Je mets le colnud de Cayenne à la suite des choucas, quoiqu'il en diffère à plusieurs égards; mais à tout prendre, il m'a paru en différer moins que de tout autre oiseau de notre continent.

Il a, comme le n°. 11 ci-dessus, le

bec fort large à sa base, et il a encore avec lui un autre trait de conformité en ce qu'il est chauve; mais il l'est d'une autre manière; c'est le cou qu'il a presque nu et sans plumes. La tête est couverte, depuis et compris les narines, d'une espèce de calotte de velours noir, composée de petites plumes droites, courtes, serrées et très-douces au toucher : ces plumes deviennent plus rares sous le cou, et bien plus encore sur les côtés et à sa partie postérieure.

Le colnud est à-peu-près de la grosseur de nos choucas, et on peut ajouter qu'il porte leur livrée, car tout son plumage est noir, à l'exception de quelques-unes des couvertures et des pennes de l'aile, qui sont d'un gris-blanchâtre.

A voir les pieds de celui que j'ai observé, on jugeroit que le doigt postérieur a été tourné par force en arrière; mais que naturellement et de lui-

même, il se tourne en avant, comme dans les martinets. J'ai même remarqué qu'il étoit lié par une membrane avec le doigt intérieur de chaque pied. C'est une espèce nouvelle.

VI.

LE BALICASSE DES PHILIPPINES.

Je répugne à donner à cet oiseau étranger le nom de choucas, parce qu'il est aisé de voir, par la description même de M. Brisson, qu'il diffère des choucas à plusieurs égards.

Il n'a que quinze à seize pouces de vol et n'est guère plus gros qu'un merle; il a le bec plus gros et plus long à proportion que tous les choucas de notre Europe, les pieds plus grêles et la queue fourchue. Enfin, au lieu de cette voix aigre et sinistre des choucas, il a le chant doux et agréable. Ces différences sont telles, qu'on dit s'attendre à en découvrir plusieurs autres lorsque cet oiseau sera mieux connu.

LLE
t, comme
me remar-
membrane
aque pied.

IPPINES.

cet oiseau
as, parce
escription
diffère des

pouces de
u'un mer-
lus long à
cas de no-
rêles et la
u de cette
ucas, il a
Ces diffé-
'attendre
s lorsque

Desève del. *Racine Sculp.*

1. LE CRAVE ou LE CORACIAS. 2. LA PIE.

2.

Racine Sculp.

a. LA PIE.

Au reste, il a le bec et les pieds noirs, et le plumage de la même couleur avec des reflets verts ; en sorte que du moins il est choucas par la couleur.

LE CRAVE, ou LE CORACIAS.

Quelques auteurs ont confondu cet oiseau avec le choquard, appelé communément *choucas des Alpes:* cependant il en diffère d'une manière assez marquée par ses proportions totales et par les dimensions, la forme et la couleur de son bec qu'il a plus long, plus menu, plus arqué et de couleur rouge; il a aussi la queue plus courte, les ailes plus longues, et par une conséquence naturelle, le vol plus élevé; enfin ses yeux sont entourés d'un petit cercle rouge.

Il est vrai que le crave ou coracias se rapproche du choquard par la couleur et par quelques-unes de ses habitudes naturelles. Ils ont tous deux le plumage noir, avec des reflets verts,

bleus, pourpres, qui jouent admirablement sur ce fond obscur; tous deux se plaisent sur le sommet des plus hautes montagnes, et descendent rarement dans la plaine, avec cette différence néanmoins, que le premier paroît beaucoup plus répandu que le second.

Le coracias est un oiseau d'une taille élégante, d'un naturel vif, inquiet, turbulent, et qui cependant se prive à un certain point. Dans les commencemens, on le nourrit d'une espèce de pâtée faite avec du lait, du pain, des grains, etc. et dans la suite il s'accommode de tous les mets qui se servent sur nos tables.

Aldrovande en a vu un à Bologne en Italie qui avoit la singulière habitude de casser les carreaux de vître de dehors en dedans, comme pour entrer dans les maisons par la fenêtre, habitude qui tenoit sans doute au même instinct qui porte les corneilles, les pies

et le choucas à s'attacher aux pièces de métal et à tout ce qui est luisant; car le coracias est attiré, comme ces oiseaux, par ce qui brille, et comme eux, cherche à se l'approprier. On l'a vu même enlever du foyer de la cheminée des morceaux de bois tout allumés, et mettre ainsi le feu dans la maison; en sorte que ce dangereux oiseau joint la qualité d'incendiaire à celle de voleur domestique; mais on pourroit, ce me semble, tourner contre lui-même cette mauvaise habitude et la faire servir à sa propre destruction, en employant des miroirs pour l'attirer dans les piéges, comme on les emploie pour attirer les alouettes.

M. Salerne dit avoir vu à Paris deux coracias qui vivoient en fort bonne intelligence avec des pigeons de volière; mais apparemment il n'avoit pas vu le corbeau sauvage de Gessner, ni la description qu'en donne cet auteur lorsqu'il a dit, d'après M. Rai, qu'il s'ac-

cordoit en tout, excepté pour la grandeur, avec le coracias; soit qu'il voulût parler, sous ce nom de coracias, de l'oiseau dont il s'agit dans cet article, soit qu'il entendît notre choquard ou le pyrrhocorax de Pline, car le choquard est absolument différent; et Gessner, qui avoit vu le coracias de cet article et son corbeau sauvage, n'a eu garde de confondre ces deux espèces. Il savoit que le corbeau sauvage diffère du coracias par sa huppe, par le port de son corps, par la forme et la longueur de son bec, par la brièveté de sa queue, par le bon goût de sa chair, du moins de celle de ses petits, enfin parce qu'il est moins criard, moins sédentaire, et qu'il change plus régulièrement de demeure en certains temps de l'année, sans parler de quelques autres différences qui le distinguent de chacun de ces deux oiseaux en particulier.

Le coracias a le cri aigre, quoiqu'as-

sez sonore; et fort semblable à celui de la pie de mer, il le fait entendre presque continuellement; aussi Olina remarque-t-il que si on l'élève, ce n'est point pour sa voix, mais pour son beau plumage. Cependant Belon et les auteurs de la Zoologie britannique disent qu'il apprend à parler.

La femelle pond quatre ou cinq œufs blancs, tachetés de jaune sale; elle établit son nid au haut des vieilles tours abandonnées et des rochers escarpés, mais non pas indistinctement; car, selon M. Edwards, ces oiseaux préfèrent les rochers de la côte occidentale d'Angleterre, à ceux des côtes orientale et méridionale, quoique celles-ci présentent à-peu-près les mêmes sites et les mêmes expositions.

Un autre fait de même genre, que je dois à un observateur digne de toute confiance, c'est que ces oiseaux, quoique habitans des Alpes, des montagnes de Suisse, de celles d'Auvergne, etc.

ne paroissent pas néanmoins sur les montagnes du Bugey ni dans toute la chaîne qui borde le pays de Gex jusqu'à Genève. Belon, qui les avoit vus sur le mont Jura en Suisse, les a retrouvés dans l'île de Crète, et toujours sur la cime des rochers. Mais M. Hasselquist assure qu'ils arrivent et se répandent en Egypte vers le temps où le Nil débordé est prêt à rentrer dans son lit. En admettant ce fait, quoique contraire à tout ce que l'on sait d'ailleurs de la nature de ces oiseaux, il faut donc supposer qu'ils sont attirés en Egypte par une nourriture abondante, telle qu'en peut produire un terrein gras et fertile, au moment où, sortant de dessous les eaux, il reçoit la puissante influence du soleil; et en effet, les craves se nourrissent d'insectes et de grains nouvellement semés et ramollis par le premier travail de la végétation.

Il résulte de tout cela, que ces oi-

seaux ne sont point attachés absolument et exclusivement aux sommets des montagnes et des rochers, puisqu'il y en a qui paroissent régulièrement en certains temps de l'année dans la basse Egypte, mais qu'ils ne se plaisent pas également sur les sommets de tout rocher et de toute montagne, et qu'ils préfèrent constamment les uns aux autres, non point à raison de leur hauteur ou de leur exposition, mais à raison de certaines circonstances qui ont échappé jusqu'à présent aux observateurs.

Celui qui a été observé par les auteurs de la Zoologie britannique, pesoit treize onces, avoit environ deux pieds et demi de vol, la langue presque aussi longue que le bec, un peu fourchue, et les ongles noirs, forts et crochus.

M. Gerini fait mention d'un coracias à bec et pieds noirs, qu'il regarde comme une variété de l'espèce dont il

s'agit dans cet article, ou comme la même espèce différente d'elle-même par quelques accidens de couleur, suivant l'âge, le sexe, etc.

LE CORACIAS HUPPÉ, OU LE SONNEUR.

J'ADOPTE ce nom que quelques-uns ont donné à l'oiseau dont il s'agit dans cet article, à cause du rapport qu'ils ont trouvé entre son cri et le son de ces clochettes qu'on attache au cou du bétail.

Le sonneur est de la grosseur d'une poule ; son plumage est noir, avec des reflets d'un beau vert, et variés à-peu-près comme dans le crave ou coracias dont nous venons de parler : il a aussi comme lui le bec et les pieds rouges, mais son bec est encore plus menu, et fort propre à s'insinuer dans les fentes de rochers, dans les crevasses de la terre et dans les trous d'arbres et de murail-

les, pour y chercher les vers et les insectes dont il fait sa principale nourriture. On a trouvé dans son estomac des débris de grillons-taupes, vulgairement appelés *courtillières*. Il mange aussi des larves de hannetons, et se rend utile par la guerre qu'il fait à ces insectes destructeurs.

Les plumes qu'il a sur le sommet de la tête sont plus longues que les autres, et lui forment une espèce de huppe pendante en arrière; mais cette huppe, qui ne commence à paroître que dans les oiseaux adultes, disparoît dans les vieux, et c'est de là sans doute qu'ils ont été appelés, en certains endroits, du nom de *corbeaux chauves*, et que dans quelques descriptions ils sont représentés comme ayant la tête jaune, marquée de taches rouges. Ces couleurs sont apparemment celles de la peau lorsqu'au temps de la vieillesse elle est dépouillée de ses plumes.

Cette huppe, qui a valu au sonneur

le nom de *huppe de montagne*, n'est pas la seule différence qui le distingue du crave ou coracias : il a encore le cou plus grêle et plus alongé, la tête plus petite, la queue plus courte, etc. De plus, il n'est connu que comme oiseau de passage, au lieu que le crave ou coracias n'est oiseau de passage qu'en certains pays et certaines circonstances, comme nous l'avons vu plus haut : c'est d'après ces traits de dissemblance que Gessner en a fait deux espèces diverses, et que je me suis cru fondé à les distinguer par des noms différens.

Les sonneurs ont le vol très-élevé, et vont presque toujours par troupes ; ils cherchent souvent leur nourriture dans les prés et dans les lieux marécageux, et ils nichent toujours au haut des vieilles tours abandonnées ou dans des fentes de rochers escarpés et inaccessibles, comme s'ils sentoient que leurs petits sont un mets délicat et recherché, et qu'ils voulussent les met-

tre hors de la portée des hommes; mais il se trouve toujours des hommes qui ont assez de courage ou de mépris d'eux-mêmes pour exposer leur vie par l'appât du plus vil intérêt; et l'on en voit beaucoup dans la saison qui, pour dénicher ces petits oiseaux, se hasardent à se laisser couler le long d'une corde fixée au haut des rochers où sont les nids, et qui, suspendus ainsi au-dessus des précipices, font la plus vaine et la plus périlleuse de toutes les récoltes.

Les femelles pondent deux ou trois œufs par couvée; et ceux qui cherchent leurs petits, laissent ordinairement un jeune oiseau dans chaque nid, afin de s'assurer de leur retour pour l'année suivante. Lorsqu'on enlève la couvée, les père et mère jettent un cri, *ka-ka*, *kœ-kœ*; le reste du temps ils se font rarement entendre. Les jeunes se privent assez facilement, et d'autant plus facilement qu'on les a pris

plus jeunes et avant qu'ils fussent en état de voler.

Ils arrivent dans le pays de Zurich vers le commencement d'avril, en même temps que les cigognes : on recherche leurs nids aux environs de la pentecôte, et ils s'en vont au mois de juin avant tous les autres oiseaux. Je ne sais pourquoi M. Barrère en a fait une espèce de courlis.

Le sonneur se trouve sur les Alpes et sur les hautes montagnes d'Italie, de Styrie, de Suisse, de Bavière, et sur les hauts rochers qui bordent le Danube, aux environs de Passau et de Kelkeym. Ces oiseaux choisissent pour leur retraite certaines gorges bien exposées entre ces rochers, d'où leur est venu le nom de *klauss-rappen*, corbeau des gorges.

LA PIE.

La pie a tant de ressemblance à l'extérieur avec la corneille, que M. Lin-

næus les a réunies toutes deux dans le même genre, et que, suivant Belon, pour faire une corneille d'une pie, il ne faut que raccourcir la queue à celle-ci, et faire disparoître le blanc de son plumage. En effet, la pie a le bec, les pieds, les yeux et la forme totale des corneilles et des choucas; elle a encore avec eux beaucoup d'autres rapports plus intimes dans l'instinct, les mœurs et les habitudes naturelles; car elle est omnivore comme eux, vivant de toutes sortes de fruits, allant sur les charognes, faisant sa proie des œufs et des petits des oiseaux foibles, quelquefois même des père et mère, soit qu'elle les trouve engagés dans les piéges, soit qu'elle les attaque à force ouverte : on en a vu une se jeter sur un merle pour le dévorer, une autre enlever une écrevisse qui la prévint en l'étranglant avec ses pinces, etc.

On a tiré parti de son appétit pour la chair vivante, en la dressant à la

chasse comme on y dresse les corbeaux. Elle passe ordinairement la belle saison appariée avec son mâle, et occupée de la ponte et de ses suites. L'hiver elle vole par troupes, et s'approche d'autant plus des lieux habités, qu'elle y trouve plus de ressources pour vivre, et que la rigueur de la saison lui rend ces ressources plus nécessaires. Elle s'accoutume aisément à la vue de l'homme; elle devient bientôt familière dans la maison, et finit par se rendre la maîtresse : j'en connois une qui passe les jours et les nuits au milieu d'une troupe de chats, et qui sait leur en imposer.

Elle jase à-peu-près comme la corneille, et apprend aussi à contrefaire la voix des autres animaux, et la parole de l'homme. On en cite une qui imitoit parfaitement les cris du veau, du chevreau, de la brebis, et même le flageolet du berger, une autre qui répétoit en entier une fanfare de trom-

pettes. M. Willughby en a vu plusieurs qui prononçaient des phrases entières. Margot est le nom qu'on a coutume de lui donner, parce que c'est celui qu'elle prononce le plus volontiers ou le plus facilement; et Pline assure que cet oiseau se plaît beaucoup à ce genre d'imitation, qu'il s'attache à bien articuler les mots qu'il a appris, qu'il cherche long-temps ceux qui lui ont échappé, qu'il fait éclater sa joie lorsqu'il les a retrouvés, et qu'il se laisse quelquefois mourir de dépit lorsque sa recherche est vaine, ou que sa langue se refuse à la prononciation de quelque mot nouveau.

La pie a le plus souvent la langue noire comme le corbeau; elle monte sur le dos des cochons et des brebis, comme font les choucas, et court après la vermine de ces animaux, avec cette différence que le cochon reçoit ce service avec complaisance, au lieu que la brebis, sans doute plus sensible,

paroît le redouter. Elle happe aussi fort adroitement les mouches et autres insectes ailés qui volent à sa portée.

Enfin, on prend la pie dans les mêmes piéges et de la même manière que la corneille, et l'on a reconnu en elle les mêmes mauvaises habitudes, celles de voler et de faire des provisions; habitudes presque toujours inséparables dans les différentes espèces d'animaux. On croit aussi qu'elle annonce la pluie lorsqu'elle jase plus qu'à l'ordinaire. D'un autre côté, elle s'éloigne du genre des corbeaux et des corneilles par un assez grand nombre de différences.

Elle est beaucoup plus petite, et même plus que le choucas, et ne pèse que huit à neuf onces; elle a les ailes plus courtes et la queue plus longue à proportion, par conséquent son vol est beaucoup moins élevé et moins soutenu; aussi n'entreprend-elle point de grands voyages; elle ne fait guère

que voltiger d'arbre en arbre, ou de clochers en clochers; car pour l'action de voler, il s'en faut bien que la longueur de la queue compense la brièveté des ailes. Lorsqu'elle est posée à terre, elle est toujours en action, et fait autant de sauts que de pas : elle a aussi dans la queue un mouvement brusque et presque continuel comme la lavandière. En général, elle montre plus d'inquiétude et d'activité que les corneilles, plus de malice et de penchant à une sorte de moquerie. Elle met aussi plus de combinaisons et plus d'art dans la construction de son nid; soit qu'étant très-ardente pour son mâle, elle soit aussi très-tendre pour ses petits, ce qui va ordinairement de pair dans les animaux; soit qu'elle sache que plusieurs oiseaux de rapine sont fort avides de ses œufs et de ses petits, et de plus, que quelques-uns d'entr'eux sont avec elle dans le cas de la représaille, elle multiplie les pré-

cautions en raison de sa tendresse et des dangers de ce qu'elle aime. Elle place son nid au haut des plus grands arbres, ou du moins sur de hauts buissons, et n'oublie rien pour le rendre solide et sûr : aidée de son mâle, elle le fortifie extérieurement avec des bûchettes flexibles et du mortier de terre gâchée, et elle le recouvre en entier d'une enveloppe à claire-voie, d'une espèce d'abattis de petites branches épineuses et bien entrelacées ; elle n'y laisse d'ouverture que dans le côté le mieux défendu, le moins accessible, et seulement ce qu'il en faut pour qu'elle puisse entrer et sortir : sa prévoyance industrieuse ne se borne pas à la sûreté, elle s'étend encore à la commodité, car elle garnit le fond du nid d'une espèce de matelas orbiculaire, pour que ses petits soient plus mollement et plus chaudement ; et quoique ce matelas, qui est le nid véritable, n'ait qu'environ six pouces de

diamètre, la masse entière, en y comprenant les ouvrages extérieurs et l'enveloppe épineuse, a au moins deux pieds en tout sens.

Tant de précautions ne suffisent point encore à sa tendresse, ou si l'on veut à sa défiance; elle a continuellement l'œil au guet sur ce qui se passe au-dehors. Voit-elle approcher une corneille, elle vole aussi-tôt à sa rencontre, la harcelle et la poursuit sans relâche et avec de grands cris, jusqu'à ce qu'elle soit venue à bout de l'écarter. Si c'est un ennemi respectable, un faucon, un aigle, la crainte ne la retient point, et elle ose encore l'attaquer avec une témérité qui n'est pas toujours heureuse; cependant il faut avouer que sa conduite est quelquefois plus réfléchie, s'il est vrai ce qu'on dit, que lorsqu'elle a vu un homme observer trop curieusement son nid, elle transporte ses œufs ailleurs, soit entre ses doigts, soit d'une autre manière

encore plus incroyable. Ce que les chasseurs racontent à ce sujet de ses connoissances arithmétiques, n'est guère moins étrange, quoique ces prétendues connoissances ne s'étendent pas au-delà du nombre de cinq (1).

Elle pond sept ou huit œufs à chaque couvée, et ne fait qu'une seule couvée

(1) Les chasseurs prétendent que si la pie voit entrer un homme dans une hutte construite au pied de l'arbre où est son nid, elle n'entrera pas elle-même dans son nid qu'elle n'ait vu sortir l'homme de la hutte; que si on a voulu la tromper en y entrant deux et n'en sortant qu'un, elle s'en aperçoit très-bien, et n'entre point qu'elle n'ait vu sortir aussi le second; qu'il en est de même pour trois ou pour quatre, et même encore pour cinq; mais que s'il y en est entré six, le sixième peut rester sans qu'elle s'en doute; d'où il résulteroit que la pie auroit une appréhension nette de la suite des unités et de leurs combinaisons au-dessous de six: et il faut avouer que l'appréhension nette du coup-d'œil de l'homme, est renfermée à-peu-près dans les mêmes limites.

par an, à moins qu'on ne détruise ou qu'on ne dérange son nid, auquel cas elle en entreprend tout de suite un autre, et le couple y travaille avec tant d'ardeur, qu'il est achevé en moins d'un jour; après quoi elle fait une seconde ponte de quatre ou cinq œufs; et si elle est encore troublée, elle fera un troisième nid semblable aux deux premiers, et une troisième ponte, mais toujours moins abondante. Ses œufs sont plus petits et d'une couleur moins foncée que ceux du corbeau; ce sont des taches brunes semées sur un fond vert-bleu, et plus fréquentes vers le gros bout. Jean Liébaut, cité par M. Salerne, est le seul qui dise que le mâle et la femelle couvent alternativement.

Les piats ou les petits de la pie, sont aveugles et à peine ébauchés en naissant; ce n'est qu'avec le temps et par degrés que le développement s'achève, et que leur forme se décide. La mère

non-seulement les élève avec sollicitude, mais leur continue ses soins longtemps après qu'ils sont élevés. Leur chair est un manger médiocre ; cependant on y a généralement moins de répugnance que pour celle des petits corneillons.

A l'égard de la différence qu'on remarque dans le plumage, je ne la regarde point absolument comme spécifique, puisque parmi les corbeaux, les corneilles et les choucas, on trouve des individus qui sont variés de noir et de blanc comme la pie ; cependant on ne peut nier que dans l'espèce du corbeau, de la corneille et du choucas proprement dit, le noir ne soit la couleur ordinaire, comme le noir et blanc est celle des pies ; et que si l'on a vu des pies blanches, ainsi que des corbeaux et des choucas blancs, il ne soit très-rare de rencontrer des pies entièrement noires. Au reste, il ne faut pas croire que le noir et le blanc, qui sont

les couleurs principales de la pie, excluent tout mélange d'autres couleurs ; en y regardant de près et à certains jours, on y aperçoit des nuances de vert, de pourpre, de violet, et l'on est surpris de voir un si beau plumage à un oiseau si peu renommé à cet égard. Mais ne sait-on pas que dans ce genre et dans bien d'autres, la beauté est une qualité superficielle, fugitive, et qui dépend absolument du point de vue? Le mâle se distingue de la femelle par des reflets bleus plus marqués sur la partie supérieure du corps, et non par la noirceur de la langue, comme quelques-uns l'ont dit.

La pie est sujette à la mue comme les autres oiseaux ; mais on a remarqué que ses plumes ne tomboient que successivement et peu à peu, excepté celles de la tête, qui tombent toutes à la fois, en sorte que chaque année elle paroît chauve au temps de la mue. Les jeunes n'acquièrent leur longue

queue que la seconde année, et sans doute ne deviennent adultes qu'à cette même époque.

Tout ce que je trouve sur la durée de la vie de la pie, c'est que le docteur Derham en a nourri une qui a vécu plus de vingt ans, mais qui à cet âge étoit tout-à-fait aveugle de vieillesse.

Cet oiseau est très-commun en France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède et dans toute l'Europe, excepté en Laponie, et dans les pays de montagnes où elle est rare; d'où l'on peut conclure qu'elle craint le grand froid. Je finis son histoire par une description abrégée, qui portera sur les seuls objets que la figure ne peut exprimer aux yeux, ou qu'elle n'exprime pas assez distinctement.

Elle a vingt pennes à chaque aile, dont la première est fort courte, et les quatrième et cinquième sont les plus longues; douze pennes inégales à la queue, et diminuant toujours de lon-

gneur, plus elles s'éloignent des deux du milieu, qui sont les plus longues de toutes; les narines rondes, la paupière interne des yeux marquée d'une tache jaune, la fente du palais hérissée de poils sur ses bords, la langue noirâtre et fourchue, les intestins longs de vingt-deux pouces, les cœcum d'un demi-pouce, l'œsophage dilaté et garni de glandes à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, celui-ci peu musculeux, la rate oblongue et une vésicule du fiel à l'ordinaire.

J'ai dit qu'il y avoit des pies blanches, comme il y a des corbeaux blancs; et quoique la principale cause de ce changement de plumage soit l'influence des climats septentrionaux, comme on peut le supposer à l'égard de la pie blanche de Wormius, qui venoit de Norwège, et même à l'égard de quelques-unes de celles dont parle Rzaczynski, cependant il faut avouer qu'on en trouve quelquefois dans les cli[illegible]

tempérés; témoin celle qui fut prise il y a quelques années en Sologne, et qui étoit toute blanche, à l'exception d'une seule plume noire qu'elle avoit au milieu des ailes, soit qu'elle eût passé des pays du nord en France, après avoir subi l'influence du climat, soit qu'étant née en France, cette altération de couleur eût été produite par quelque cause particulière. Il faut dire la même chose des pies blanches que l'on voit quelquefois en Italie.

Wormius remarque que sa pie blanche avoit la tête lisse et dénuée de plumes; apparemment qu'il la vit au temps de la mue, et cela confirme ce que j'ai dit de celle des pies ordinaires.

Willughby a vu, dans la ménagerie du roi d'Angleterre, des pies brunes ou roussâtres, qui peuvent passer pour une seconde vérité de l'espèce ordinaire.

OISEAUX ÉTRANGERS
qui ont rapport à la Pie.

I.

LA PIE DU SÉNÉGAL.

Elle est un peu moins grosse que la nôtre, et cependant elle a presque autant d'envergure, parce que ses ailes sont plus longues à proportion; sa queue est au contraire plus courte, du reste conformée de même. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs, comme dans la pie ordinaire; mais le plumage est très-différent; il n'y entre pas un seul atome de blanc, et toutes les couleurs en sont obscures: la tête, le cou, le dos et la poitrine sont noirs, avec des reflets violets: les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes sont brunes; tout le reste est noirâtre plus ou moins foncé.

II.

LA PIE DE LA JAMAIQUE.

Cet oiseau ne pèse que six onces; il est d'environ un tiers plus petit que la pie commune, dont il a le bec, les pieds et la queue.

Le plumage du mâle est noir, avec des reflets pourpres; celui de la femelle est brun, plus foncé sur le dos et sur toute la partie supérieure du corps, moins foncé sous le ventre.

Ils font leur nid sur les branches des arbres : on en trouve dans tous les districts de l'île, mais plus abondamment dans les lieux les plus éloignés du bruit : c'est de là, qu'après avoir fait leur ponte et donné naissance à une génération nouvelle pendant l'été, ils se répandent l'automne dans les habitations, et arrivent en si grand nombre, que l'air en est quelquefois obscurci. Ils volent ainsi en troupes

l'espace de plusieurs milles, et partout où ils se posent, ils font un dommage considérable aux cultivateurs. Leur ressource, pendant l'hiver, est de venir en foule aux portes des granges : tout cela donne lieu de croire qu'ils sont frugivores ; cependant on remarque qu'ils ont l'odeur forte, que leur chair est noire et grossière, et qu'on en mange fort rarement.

Il suit de ce que je viens de dire, que cet oiseau diffère de notre pie, non-seulement par la façon de se nourrir, par sa taille et par son plumage, mais en ce qu'il a le vol plus soutenu et par conséquent l'aile plus forte ; qu'il va par troupes plus nombreuses ; que sa chair est encore moins bonne à manger ; enfin, que dans cette espèce, la différence du sexe en entraîne une plus grande dans les couleurs ; en sorte qu'ajoutant à ces traits de ressemblance la difficulté qu'a dû rencontrer la pie d'Europe à passer en Amé-

rique, vu qu'elle a l'aile trop courte et trop foible pour franchir les grandes mers qui séparent les deux continens sous les zones tempérées, et qu'elle fuit les pays septentrionaux où ce passage seroit plus facile, on est fondé à croire que ces prétendues pies américaines peuvent bien avoir quelque rapport avec les nôtres, et les représenter dans le nouveau continent, mais qu'elles ne descendent pas d'une souche commune.

Le tesquizana du Mexique paroît avoir beaucoup de ressemblance avec cette pie de la Jamaïque, puisque, suivant Fernandez, il a la queue fort longue; qu'il surpasse l'étourneau en grosseur; que le noir de son plumage a des reflets; qu'il vole en grandes troupes, lesquelles dévastent les terres cultivées où elles s'arrêtent; qu'il niche au printemps; que sa chair est dure et de mauvais goût; en un mot, qu'on peut le regarder comme une espèce

d'étourneau ou de choucas : or, l'on sait qu'au plumage près, un choucas qui a une longue queue ressemble beaucoup à une pie.

Il n'en est pas ainsi de l'isana du même Fernandez, quoique M. Brisson le confonde avec la pie de la Jamaïque. Cet oiseau a, à la vérité, le bec, les pieds et le plumage des mêmes couleurs ; mais il paroît avoir le corps plus gros, et le bec du double plus long; outre cela, il se plaît dans les contrées les plus froides du Mexique, et il a le naturel, les mœurs et le cri de l'étourneau. Il est difficile, ce me semble, de reconnoître à ces traits la pie de la Jamaïque de Catesby ; et si on veut le rapporter au même genre, on ne peut au moins se dispenser d'en faire une espèce séparée, d'autant plus que Fernandez, le seul naturaliste qui l'ait vu, lui trouve plus d'analogie avec l'étourneau qu'avec la pie ; et ce témoignage doit être de quelque poids auprès de

ceux qui ont éprouvé combien le premier coup-d'œil d'un observateur exercé, qui saisit rapidement le caractère naturel de la physionomie d'un animal, est plus décisif et plus sûr pour le rapporter à sa véritable espèce, que l'examen détaillé des caractères de pure convention, que chaque méthodiste établit à son gré.

Au reste, il est très-facile et très-excusable de se tromper en parlant de ces espèces étrangères, qui ne sont connues que par des descriptions incomplètes, et par de mauvaises figures.

Je dois ajouter que l'isana a cette sorte de ris moqueur, ordinaire à la plupart des oiseaux qu'on appelle des *pies* en Amérique.

III.

LA PIE DES ANTILLES.

M. Brisson a mis cet oiseau parmi les rolliers; je ne vois pas qu'il ait eu

d'autres raisons, sinon que, dans la figure donnée par Aldrovande, les narines sont découvertes; ce que M. Brisson établit en effet pour un des caractères du rollier : mais, 1.° ce n'est qu'avec beaucoup d'incertitude qu'on peut attribuer ce caractère à l'oiseau dont il s'agit ici, d'après une figure qui n'a point paru exacte à M. Brisson lui-même, et qu'on doit supposer encore moins exacte sur cet article que sur aucun autre, tout ce détail de petites plumes étant bien plus indifférent au peintre qui veut rendre la nature dans ses principaux effets, qu'au naturaliste qui voudroit l'assujétir à sa méthode.

2.° On peut opposer à cet attribut incertain, saisi dans une figure fautive, un attribut beaucoup plus marqué, plus évident, et qui n'a échappé ni au peintre ni aux observateurs qui ont vu l'oiseau même; ce sont les longues pennes du milieu de la queue,

attribut dont M. Brisson a fait le caractère distinctif de la pie.

3.° Ajoutez à cela que la pie des Antilles ressemble à la nôtre par son cri, par son naturel très-défiant, par son habitude de nicher sur les arbres et d'aller le long des rivières, par la qualité médiocre de sa chair; en sorte que si l'on veut rapprocher cet oiseau étranger de l'espèce d'Europe avec laquelle il a le plus de rapports connus, il faut, ce me semble, le rapprocher de celle de la pie.

Il en diffère néanmoins par l'excès de longueur des deux pennes du milieu de la queue, lesquelles dépassent les latérales de huit ou dix pouces, et aussi par ses couleurs; car il a le bec et les pieds rouges, le cou bleu avec un collier blanc, la tête de même couleur bleue, avec une tache blanche mouchetée de noir, qui s'étend depuis l'origine du bec supérieur, jusqu'à la naissance du cou; le dos tanné, le

croupion jaune, les deux longues pennes de la queue de couleur bleue avec du blanc au bout, et la tige blanche, les autres pennes de la queue rayées de bleu et de blanc, celles de l'aile mêlées de vert et de bleu, et le dessous du corps blanc.

En comparant la description de la pie des Antilles du P. du Tertre, avec celle de la pie des Indes à longue queue d'Aldrovande, on ne peut douter qu'elles n'aient été faites l'une et l'autre d'après un oiseau de la même espèce, et par conséquent que ce ne soit un oiseau d'Amérique comme l'assure le P. du Tertre qui l'a observé à la Guadeloupe, et non pas un oiseau du Japon, comme le dit Aldrovande, d'après une tradition fort incertaine, à moins qu'on ne veuille supporter qu'il s'est répandu du côté du nord, d'où il aura pu passer d'un continent à l'autre.

IV.

L'HOCISANA.

Quoique Fernandez donne à cet oiseau le nom de grand étourneau, cependant on peut le rapporter, d'après ce qu'il dit lui-même, au genre des pies; car il assure qu'il seroit exactement semblable au choucas ordinaire, s'il étoit moins gros, qu'il eût la queue et les ongles moins longs, et le plumage d'un noir plus franc et sans mélange de bleu. Or, la longue queue est un attribut, non de l'étourneau, mais de la pie, et celui par lequel elle diffère le plus à l'extérieur du choucas; et quant aux autres caractères par lesquels l'hocisana s'éloigne du choucas, ils sont autant ou plus étrangers à l'étourneau qu'à la pie.

D'ailleurs, cet oiseau cherche les lieux habités, est familier comme la

pie, jase de même, et a la voix perçante : sa chair est noire et de fort bon goût.

V.

LA VARDIOLE.

Seba lui a donné le nom d'*oiseau de paradis*, comme il le donne à presque tous les oiseaux étrangers à longue queue ; et à ce titre la verdiole le méritoit bien, puisque sa queue est plus de deux fois aussi longue que tout le reste de son corps, mesuré depuis la pointe du *bec* jusqu'à l'extrémité opposée ; mais il faut avouer que cette queue n'est point faite comme dans l'oiseau de paradis, ses plus grandes pennes étant garnies de barbes dans toute leur longueur, sans parler de plusieurs autres différences.

Le blanc est la couleur dominante de cet oiseau : il ne faut excepter que la tête et le cou qui sont noirs avec des reflets de pourpre très-vifs, les pieds

qui sont d'un rouge clair, les ailes dont les grandes pennes ont des barbes noires, et les deux pennes du milieu de la queue qui excèdent de beaucoup toutes les autres, et qui ont du noir le long de la côte, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur.

Les yeux de la vaudiole sont vifs et entourés de blanc; la base du bec supérieur est garnie de petites plumes noires piliformes, qui reviennent en avant et couvrent les narines; ses ailes sont courtes, et ne dépassent point l'origine de la queue; dans tout cela elle se rapproche de la pie; mais elle en diffère par la brièveté de ses pieds, qu'elle a une fois plus courts à proportion, ce qui entraîne d'autres différences dans le port et dans la démarche.

On la trouve dans l'île de Papoe selon Seba, dont la description, la seule qui soit originale, renferme tout ce que l'on sait de cet oiseau.

E
iles dont
rbes noi-
ieu de la
oup tou-
noir le
base jus-
ur.
sont vifs
e du bec
s plumes
nnent en
; ses ailes
point l'c-
cela elle
is elle en
s pieds,
ts à pro-
tres dif-
ns la dé-

apoe se-
la seule
tout ce

Deseve del. *Racine Sculp.*

1. LE GEAI. 2. LE CASSE-NOIX.

. III.

Sculp.

X.

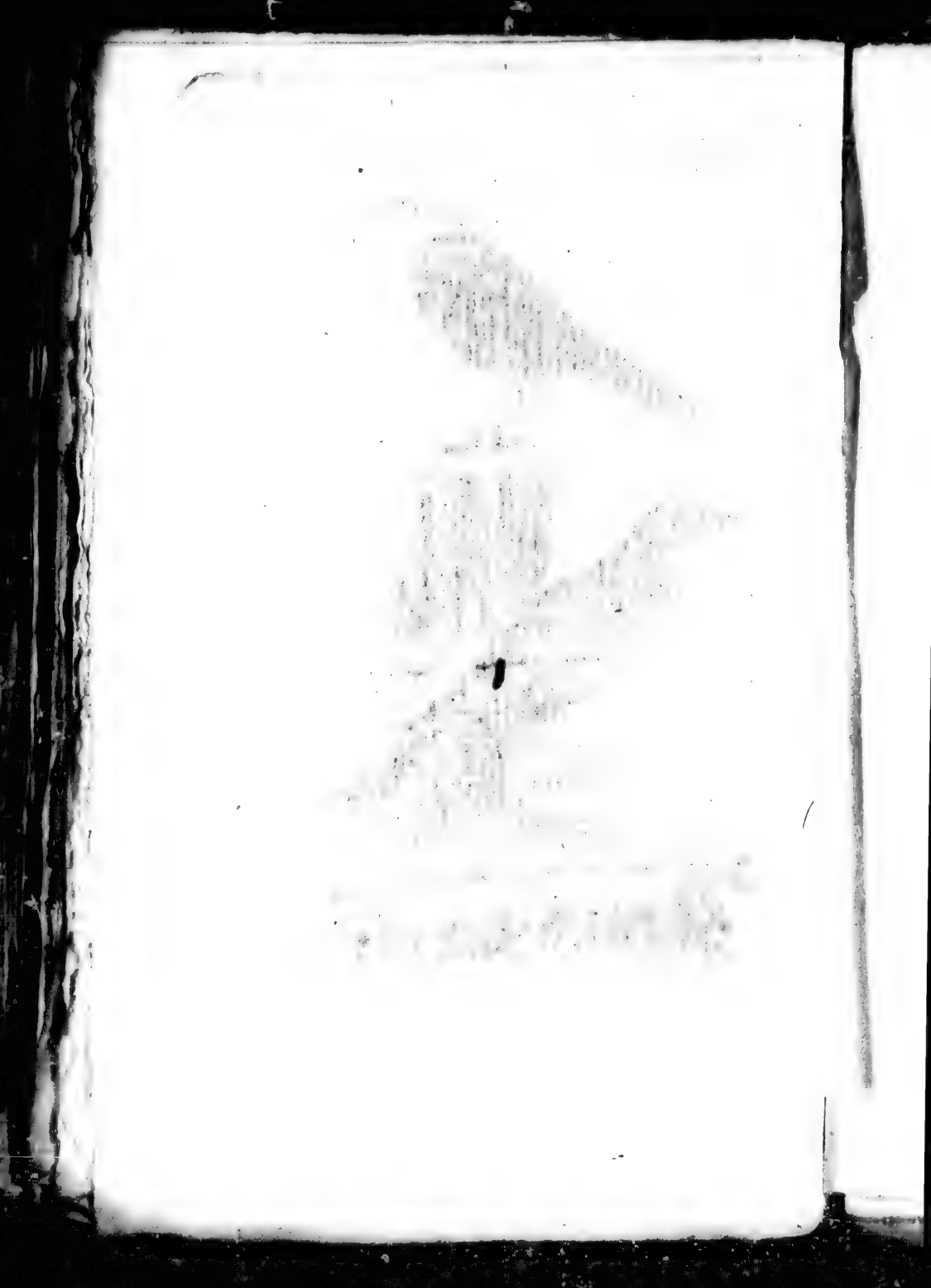

VI.

LE ZANOÉ.

FERNANDEZ compare cet oiseau du Mexique à la pie commune, pour la grosseur, pour la longueur de la queue, pour la perfection des sens, pour le talent de parler, pour l'instinct de dérober tout ce qu'elle trouve à sa bienséance : il ajoute qu'il a le cri comme plaintif et semblable à celui des petits étourneaux, et que son plumage est noir par-tout, excepté sur le cou et sur la tête, où l'on aperçoit une teinte de fauve.

LE GEAI.

PRESQUE tout ce qui a été dit de l'instinct de la pie, peut s'appliquer au geai ; et ce sera assez faire connoître celui-ci, que d'indiquer les différences qui le caractérisent.

L'une des principales, c'est cette

marque bleue, ou plutôt émaillée de différentes nuances de bleu dont chacune de ses ailes est ornée, et qui suffiroit seule pour le distinguer de presque tous les autres oiseaux de l'Europe. Il a de plus sur le front un toupet de petites plumes noires, bleues et blanches : en général, toutes ses plumes sont singulièrement douces et soyeuses au toucher; et il sait, en relevant celles de sa tête, se faire une huppe qu'il rabaisse à son gré. Il est d'un quart moins gros que la pie; il a la queue plus courte et les ailes plus longues à proportion, et malgré cela il ne vole guère mieux qu'elle.

Le mâle se distingue de la femelle par la grosseur de la tête et par la vivacité des couleurs : les vieux diffèrent aussi des jeunes par le plumage; et de là en grande partie, les variétés et le peu d'accord des descriptions; car il n'y a que les bonnes descriptions qui puissent s'accorder, et pour bien dé-

crire une espèce, il faut avoir vu et comparé un grand nombre d'individus.

Les geais sont fort pétulans de leur nature; ils ont les sensations vives, les mouvemens prompts; et dans leurs fréquens accès de colère, ils s'emportent et oublient jusqu'à l'idée de leur propre conservation, au point de se prendre quelquefois la tête entre deux branches, et ils meurent ainsi suspendus en l'air. Leur agitation perpétuelle prend encore un nouveau degré de violence lorsqu'ils se sentent gênés, et c'est la raison pourquoi ils deviennent tout-à-fait méconnoissables en cage, ne pouvant y conserver la beauté de leurs plumes, qui sont bientôt cassées, usées, déchirées, flétries par un frottement continuel.

Leur cri ordinaire est très-désagréable, et ils le font entendre souvent : ils ont aussi de la disposition à contrefaire celui de plusieurs oiseaux qui ne chantent pas mieux, tels que

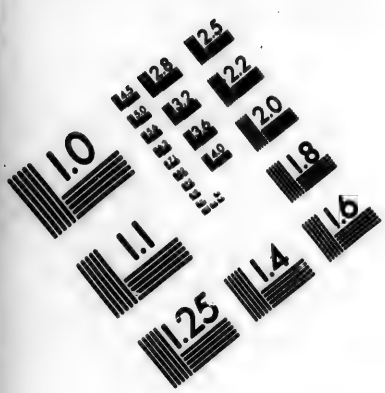

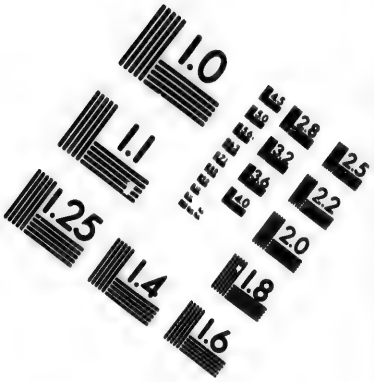

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

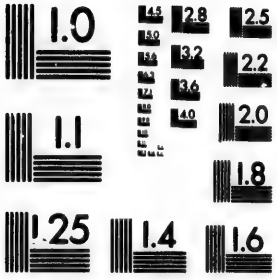

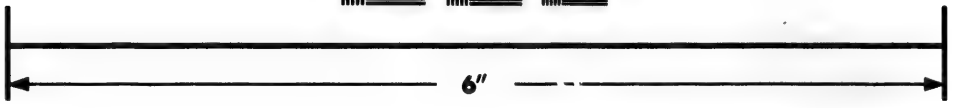

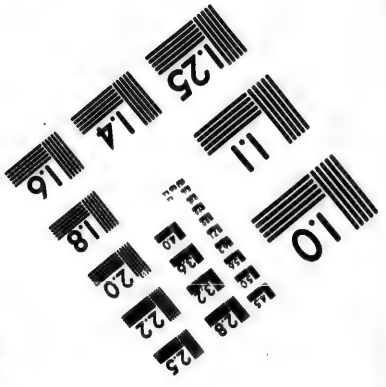

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

la cresserelle, le chat-huant, etc. S'ils aperçoivent dans le bois un renard, ou quelqu'autre animal de rapine, ils jettent un certain cri très-perçant, comme pour s'appeler les uns les autres, et on les voit en peu de temps rassemblés en force, et se croyant en état d'en imposer par le nombre, ou du moins par le bruit. Cet instinct qu'ont les geais de se rappeler, de se réunir à la voix de l'un d'eux, et leur violente antipathie contre la chouette, offrent plus d'un moyen pour les attirer dans les piéges, et il ne se passe guère de pipée sans qu'on n'en prenne plusieurs; car étant plus pétulans que la pie, il s'en faut bien qu'ils soient aussi défians et aussi rusés: ils n'ont pas non plus le cri naturel si varié, quoiqu'ils paroissent n'avoir pas moins de flexibilité dans le gosier, ni moins de disposition à imiter tous les sons, tous les bruits, tous les cris d'animaux qu'ils entendent habituellement, et même la pa-

role humaine. Le mot *richard* est celui, dit-on, qu'ils articulent le plus facilement. Ils ont aussi, comme la pie et toute la famille des choucas, des corneilles et des corbeaux, l'habitude d'enfouir leurs provisions superflues, et celle de dérober tout ce qu'ils peuvent emporter; mais ils ne se souviennent pas toujours de l'endroit où ils ont enterré leur trésor; ou bien, selon l'instinct commun à tous les avares, ils sentent plus la crainte de le diminuer que le desir d'en faire usage; en sorte qu'au printemps suivant, les glands et les noisettes qu'ils avoient cachés et peut-être oubliés, venant à germer en terre, et à pousser des feuilles au-dehors, décèlent ces amas inutiles, et les indiquent, quoiqu'un peu tard, à qui en saura mieux jouir.

Les geais nichent dans les bois, et loin des lieux habités, préférant les chênes les plus touffus, et ceux dont le tronc est entouré de lierre; mais

ils ne construisent pas leurs nids avec autant de précaution que la pie : on m'en a apporté plusieurs dans le mois de mai; ce sont des demi-sphères creuses formées de petites racines entrelacées, ouvertes par-dessus, sans matelas au-dedans, sans défense au-dehors; j'y ai toujours trouvé quatre ou cinq œufs; d'autres disent y en avoir trouvé cinq ou six : ces œufs sont un peu moins gros que ceux de pigeons, d'un gris plus ou moins verdâtre, avec de petites taches foiblement marquées.

Les petits subissent leur première mue dès le mois de juillet; ils suivent leurs père et mère jusqu'au printemps de l'année suivante, temps où ils les quittent pour se r[illegible]r deux à deux, et former de nouvelles familles : c'est alors que la plaque bleue des ailes qui s'étoit marquée de très-bonne heure, paroît dans toute sa beauté.

Dans l'état de domesticité, auquel ils se façonnent aisément, ils s'accou-

tument à toutes sortes de nourriture, et vivent ainsi huit à dix ans; dans l'état de sauvage, ils se nourrissent non-seulement de glands et de noisettes, mais de châtaignes, de pois, de fèves, de sorbes, de groseilles, de cerises, de framboises, etc. Ils dévorent aussi les petits des autres oiseaux, quand ils peuvent les surprendre dans le nid en l'absence des vieux, et quelquefois les vieux lorsqu'ils les trouvent pris au lacet; et dans cette circonstance ils vont, suivant leur coutume, avec si peu de précaution, qu'ils se prennent quelquefois eux-mêmes, et dédommagent ainsi l'oiseleur du tort qu'ils ont fait à sa chasse; car leur chair, quoique peu délicate, est mangeable, sur-tout si on la fait bouillir d'abord, et ensuite rôtir : on dit que de cette manière elle approche de celle de l'oie rôtie.

Les geais ont la première phalange du doigt extérieur de chaque pied unie

à celle du doigt du milieu, le dedans de la bouche noir, la langue de la même couleur, fourchue, mince, comme membraneuse et presque transparente; la vésicule du fiel oblongue, l'estomac moins épais, et revêtu de muscles moins forts que le gésier des granivores. Il faut qu'ils aient le gosier fort large, s'ils avalent, comme on dit, des glands, des noisettes, et même des châtaignes tout entières à la manière des ramiers : cependant je suis sûr qu'ils n'avalent jamais les calices d'œillets tout entiers, quoiqu'ils soient très-friands de la graine qu'ils renferment. Je me suis amusé quelquefois à considérer leur manége : si on leur donne un œillet, ils le prennent brusquement; si on leur en donne un second, ils le prennent de même, et ils en prennent ainsi tout autant que leur bec en peut contenir, et même davantage; car il arrive souvent qu'en happant les nouveaux ils laissent tom-

ber les premiers, qu'ils sauront bien retrouver. Lorsqu'ils veulent commencer à manger, ils posent tous les autres œillets, et n'en gardent qu'un seul dans leur bec; s'ils ne le tiennent pas d'une manière avantageuse, ils savent fort bien le poser pour le reprendre mieux, ensuite ils le saisissent sous le pied droit, et à coups de bec ils emportent en détail d'abord les pétales de la fleur, puis l'enveloppe du calice, ayant toujours l'œil au guet, et regardant de tous côtés; enfin lorsque la graine est à découvert, ils la mangent avidement, et se mettent tout de suite à éplucher un second œillet.

On trouve cet oiseau en Suède, en Ecosse, en Angleterre, en Allemagne, en Italie; et je ne crois pas qu'il soit étranger à aucune contrée de l'Europe, ni même à aucune des contrées correspondantes de l'Asie.

Pline parle d'une race de geai ou de pie à cinq doigts, laquelle apprenoit

mieux à parler que les autres : cette race n'a rien de plus extraordinaire que celle des poules à cinq doigts, qui est connue de tout le monde, d'autant plus que les geais deviennent encore plus familiers, plus domestiques que les poules ; et l'on sait que les animaux qui vivent le plus avec l'homme, sont aussi les mieux nourris, conséquemment qu'ils abondent le plus en molécules organiques et superflues, et qu'ils sont plus sujets à ces sortes de monstruosités par excès. C'en seroit une que les phalanges des doigts multipliés dans quelques individus au-delà du nombre ordinaire ; ce qu'on a attribué trop généralement à toute l'espèce.

Mais une autre variété trop généralement connue dans l'espèce du geai, c'est le geai blanc ; il a la marque bleue aux ailes, et ne diffère du geai ordinaire que par la blancheur presque universelle de son plumage, laquelle

s'étend jusqu'au bec et aux ongles, et par ses yeux rouges, tels qu'en ont tant d'autres animaux blancs. Au reste, il ne faut pas croire que la blancheur de son plumage soit bien pure; elle est souvent altérée par une teinte jaunâtre plus ou moins foncée. Dans un individu que j'ai observé, les couvertures qui bordent les ailes pliées étoient ce qu'il y avoit de plus blanc: ce même individu me parut aussi avoir les pieds plus menus que le geai ordinaire.

OISEAUX ÉTRANGERS *qui ont rapport au Geai.*

I.

LE GEAI DE LA CHINE *à bec rouge.*

Cette espèce nouvelle vient de paroître en France pour la première fois. Son bec rouge fait d'autant plus d'effet, que toute la partie antérieure de la tête, du cou, et même de la poitrine,

est d'un beau noir velouté ; le derrière de la tête et du cou est d'un gris tendre, qui se mêle par petites taches sur le sommet de la tête avec le noir de la partie antérieure : le dessus du corps est brun et le dessous blanchâtre ; mais pour se former une idée juste de ces couleurs, il faut supposer une teinte de violet répandue sur toutes, excepté sur le noir, mais plus foncée sur les ailes, un peu moins sur le dos, et encore moins sous le ventre. La queue est étagée, les ailes ne passent pas le tiers de sa longueur, et chacune de ses pennes est marquée de trois couleurs, savoir, de violet-clair à l'origine, de noir à la partie moyenne, et de blanc à l'extrémité ; mais le violet tient plus d'espace que le noir, et celui-ci plus que le blanc.

Les pieds sont rouges, comme le bec ; les ongles blanchâtres à leur naissance, et bruns vers la pointe, du reste fort longs et fort crochus.

Ce geai est un peu plus gros que le nôtre, et pourroit bien n'être qu'une variété de climat.

II.

LE GEAI DU PÉROU.

Le plumage de cet oiseau est d'une grande beauté; c'est un mélange des couleurs les plus distinguées, tantôt fondues avec un art inimitable, tantôt contrastées avec une dureté qui augmente l'effet. Le vert tendre qui domine sur la partie supérieure du corps, s'étend d'une part sur les six pennes intermédiaires de la queue, et de l'autre va s'unir en se dégradant par nuances insensibles, et prenant en même temps une teinte bleuâtre, à une espèce de couronne blanche qui orne le sommet de la tête. La base du bec est entourée d'un beau bleu, qui reparoît derrière l'œil et dans l'espace au-dessous. Une sorte de pièce de corps

de velours noir, qui couvre la gorge et embrasse tout le devant du cou; tranche par son bord supérieur avec cette belle couleur bleue, et par son bord inférieur, avec le jaune-jonquille qui règne sur la poitrine, le ventre, et jusque sur les trois pennes latérales de chaque côté de la queue. Cette queue est étagée, et plus étagée que celle du geai de Sibérie.

On ne sait rien des mœurs de cet oiseau, qui n'avoit point encore paru en Europe.

III.

LE GEAI BRUN DE CANADA.

S'il étoit possible de supposer que le geai eût pu passer en Amérique, je serois tenté de regarder celui-ci comme une variété de notre espèce d'Europe; car il en a le port, la physionomie, ces plumes douces et soyeuses qui sont comme un attribut caractéristique du

geai ; il n'en diffère que par sa grosseur qui est un peu moindre, par les couleurs de son plumage, par la longueur et la forme de sa queue, qui est étagée : ces différences pourroient à toute force s'imputer à l'influence du climat ; mais notre geai a l'aile trop foible et vole trop mal pour avoir pu traverser des mers ; et en attendant qu'une connoissance plus détaillée des mœurs du geai brun de Canada nous mette en état de porter un jugement solide sur sa nature, nous nous déterminons à le produire ici comme une espèce étrangère, analogue à notre geai, et l'une de celles qui en approchent de plus près.

La dénomination de geai brun donne une idée assez juste de la couleur qui domine sur le dessus du corps ; car le dessous, ainsi que le sommet de la tête, la gorge et le devant du cou, sont d'un blanc sale ; et cette dernière couleur se retrouve encore à l'extrémité de la

queue et des ailes. Dans l'individu que j'ai observé, le bec et les pieds étoient d'un brun-foncé, le dessous du corps rembruni, et le bec inférieur renflé; enfin, les plumes de la gorge se portant en avant, formoient une espèce de barbe à l'oiseau.

IV.

LE GEAI DE SIBÉRIE.

Les traits d'analogie par lesquels cette nouvelle espèce se rapproche de celle de notre geai, consistent en un certain air de famille, en ce que la forme du bec et des pieds, et la disposition des narines sont à-peu-près les mêmes, et en ce que le geai de Sibérie a sur la tête, comme le nôtre, des plumes étroites qu'il peut à son gré relever en manière de huppe.

Ses traits de dissemblance sont qu'il est plus petit, qu'il a la queue étagée, et que les couleurs de son plumage sont

fort différentes. Ses mœurs nous sont absolument inconnues.

V.

LE BLANCHE COIFFE, ou LE GEAI DE CAYENNE.

Il est à-peu-près de la même grosseur que notre geai commun, mais il a le bec plus court, les pieds plus hauts, la queue et les ailes plus longues à proportion, ce qui lui donne un air moins lourd et une forme plus développée.

On peut lui trouver encore d'autres différences, principalement dans le plumage : le gris, le blanc, le noir, et différentes nuances de violet, font toute la variété de ses couleurs; le gris sur le bec, les pieds et les ongles; le noir sur le front, les côtés de la tête et de la gorge; le blanc autour des yeux, sur le sommet de la tête et le chignon jusqu'à la naissance du cou, et encore sur toute la partie inférieure du corps;

le violet, plus clair sur le dos et les ailes, plus foncé sur la queue : celle-ci est terminée de blanc et composée de douze pennes, dont les deux du milieu sont un peu plus longues que les latérales.

Les petites plumes noires qu'il a sur le front sont courtes et peu flexibles ; une partie se dirigeant en avant, recouvre les narines ; l'autre partie se relevant en arrière, forme une sorte de toupet hérissé.

VI.

LE GARLU, ou LE GEAI *à ventre jaune de Cayenne.*

C'est celui de tous les geais qui a les ailes les plus courtes, et qu'on peut le moins soupçonner d'avoir fait le trajet des mers qui séparent les deux continens, d'autant moins qu'il se tient dans les pays chauds. Il a les pieds courts et menus, et la physionomie

caractérisée. L'on ne sait encore rien de ses mœurs ; on ne sait pas même s'il relève les plumes de sa tête en manière de huppe, comme font les autres geais. C'est une espèce nouvelle.

VII.

LE GEAI BLEU *de l'Amérique septent.*

Cet oiseau est remarquable par la belle couleur bleue de son plumage, laquelle domine avec quelque mélange de blanc, de noir et de pourpre sur toute la partie supérieure de son corps, depuis le dessus de la tête jusqu'au bout de la queue.

Il a la gorge blanche avec une teinte de rouge ; au-dessous de la gorge une espèce de hausse-col noir, et plus bas une zone rougeâtre, dont la couleur se dégradant insensiblement, va se perdre dans le gris et le blanc qui règnent sur la partie inférieure du corps.

Les plumes du sommet de la tête

sont longues, et l'oiseau les relève, quand il veut, en manière de huppe; cette huppe mobile est plus grande et plus belle que dans notre geai; elle est terminée sur le front par une sorte de bandeau noir qui, se prolongeant de part et d'autre sur un fond blanc jusqu'au chignon, va se rejoindre aux branches du hausse-col de la poitrine. Ce bandeau est séparé de la base du bec supérieur par une ligne blanche formée des petites plumes qui couvrent les narines. Tout cela donne beaucoup de variété, de jeu et de caractère à la physionomie de cet oiseau.

La queue est presque aussi longue que l'oiseau même, et composée de douze pennes étagées.

M. Catesby remarque que ce geai d'Amérique a la même pétulance dans les mouvemens que notre geai commun; que son cri est moins désagréable, et que la femelle ne se distingue du mâle que par ses couleurs moins

vivés : cela étant fait, la figure qu'il a donnée doit représenter une femelle, et celle de M. Edwards un mâle ; mais l'âge de l'oiseau peut faire aussi beaucoup à la vivacité et à la perfection des couleurs.

Ce geai nous vient de la Caroline et du Canada, et il doit y être fort commun, car on en envoye souvent de ces pays-là.

LE CASSE-NOIX.

Cet oiseau diffère des geais et des pies par la forme du bec qu'il a plus droit, plus obtus, et composé de deux pièces inégales ; il en diffère encore par l'instinct qui l'attache de préférence au séjour des hautes montagnes, et par son naturel moins défiant et moins rusé. Du reste, il a beaucoup de rapports avec ces deux espèces d'oiseaux ; et la plupart des naturalistes qui n'ont pas été gênés par leur mé-

thode, n'ont pas fait difficulté de le placer entre les geais et les pies, et même avec les choucas, qui, comme on sait, ressemblent beaucoup aux pies; mais on prétend qu'il est encore plus babillard que les uns et les autres.

M. Klein distingue deux variétés dans l'espèce du casse-noix, l'une qui est mouchetée comme l'étourneau, qui a le bec anguleux et fort, la langue longue et fourchue, comme toutes les espèces de pies; l'autre qui est moins grosse, et dont le bec (car il ne dit rien du plumage) est plus menu, plus arrondi, composé de deux pièces inégales dont la supérieure est la plus longue, et qui a la langue divisée profondément, très-courte et comme perdue dans le gosier.

Selon le même auteur, ces deux oiseaux mangent des noisettes; mais le premier les casse, l'autre les perce: tous deux se nourrissent encore de glands, de baies sauvages, de pignons

qu'ils épluchent fort adroitement, et même d'insectes; enfin tous deux cachent, comme les geais, les pies et les choucas, ce qu'ils n'ont pu consommer.

Les casse-noix, sans avoir le plumage brillant, l'ont remarquable par ses mouchetures blanches et triangulaires qui sont repandues par-tout, excepté sur la tête. Ces mouchetures sont plus petites sur la partie supérieure, plus larges sur la poitrine; elles font d'autant plus d'effet et sortent d'autant mieux, qu'elles tranchent sur un fond brun.

Ces oiseaux se plaisent sur-tout, comme je l'ai dit ci-dessus, dans les pays montagneux. On en voit communément en Auvergne, en Savoie, en Lorraine, en Franche-Comté, en Suisse, dans le Bergamasque, en Autriche sur les montagnes couvertes de forêts de sapins: on les retrouve jusqu'en Suède, mais seulement dans la partie méridionale de ce pays, et rare-

ment au-delà. Le peuple d'Allemagne leur a donné les noms d'oiseaux de Turquie, d'Italie, d'Afrique; et l'on sait que dans le langage du peuple ces noms signifient, non pas un oiseau venant réellement de ces contrées, mais un oiseau étranger dont on ignore le pays.

Quoique les casse-noix ne soient point oiseaux de passage, ils quittent quelquefois leurs montagnes pour se répandre dans les plaines. Frisch dit qu'on les voit de temps en temps arriver en troupes avec d'autres oiseaux, en différens cantons de l'Allemagne, et toujours par préférence dans ceux où ils trouvent des sapins. Cependant en 1754, il en passa de grandes volées en France, et notamment en Bourgogne, où il y a peu de sapins: ils étoient si fatigués en arrivant, qu'ils se laissoient prendre à la main. On en tua un la même année au mois d'octobre, près de Monstyn en Flint-shire, qu'on

supposa venir d'Allemagne. Il faut remarquer que cette année avoit été fort sèche et fort chaude, ce qui avoit dû tarir la plupart des fontaines, et faire tort aux fruits dont les casse-noix font leur nourriture ordinaire; et d'ailleurs comme en arrivant ils paroissoient affamés, donnant en foule dans tous les piéges, se laissant prendre à tous les appâts, il est vraisemblable qu'ils avoient été contraints d'abandonner leurs retraites par le manque de subsistance.

Une des raisons qui les empêchent de rester et de se perpétuer dans les bons pays, c'est, dit-on, que comme ils causent un grand préjudice aux forêts en perçant les gros arbres à la manière des pics, les propriétaires leur font une guerre continuelle, de manière qu'une partie est bientôt détruite, et que l'autre est obligée de se refugier dans des forêts escarpées, où il n'y a point de gardes-bois.

Cette habitude de percer les arbres n'est pas le seul trait de ressemblance qu'ils ont avec les pics ; ils nichent aussi comme eux dans des trous d'arbres, et peut-être dans des trous qu'ils ont faits eux-mêmes ; car ils ont, comme les pics, les pennes du milieu de la queue usées par le bout, ce qui suppose qu'ils grimpent aussi comme eux sur les arbres; en sorte que si on vouloit conserver aux casse-noix la place qui paroît leur avoir été marquée par la nature, ce seroit entre les pics et les geais : et il est singulier que Willughby lui ait donné précisément cette place dans son ornithologie, quoique la description qu'il en a faite n'indique aucun rapport entre cet oiseau et les pics.

Il a l'iris couleur de noisette, le bec, les pieds et les ongles noirs, les narines rondes, ombragées par de petites plumes blanchâtres, étroites, peu flexibles, et dirigées en avant; les

pennes des ailes et de la queue noirâtres, sans mouchetures, mais seulement la plupart terminées de blanc, et non sans quelques variétés dans les différens individus et dans les différentes descriptions; ce qui semble confirmer l'opinion de M. Klein sur les deux races ou variétés qu'il admet dans l'espèce des casse-noix.

On ne trouve dans les écrivains d'histoire naturelle, aucuns détails sur leur ponte, leur incubation, l'éducation de leurs petits, la durée de leur vie; .... c'est qu'ils habitent, comme nous avons vu, des lieux inaccessibles, où ils sont, où ils seront longtemps inconnus, et d'autant plus en sûreté, d'autant plus heureux.

LES BRÈVES.

Nous ne connoissons que quatre oiseaux de cette espèce: je dis de cette espèce, à la lettre et dans la rigueur

du terme; car ils se ressemblent tellement entr'eux et pour la forme totale, et pour les principales couleurs et pour leur distribution, qu'on ne peut guère les regarder que comme représentant les variétés d'une seule et même espèce. Tous quatre ont le cou, la tête et la queue noirs, en tout ou en partie; tous quatre ont le dessus du corps d'un vert plus ou moins foncé: tous quatre ont les couvertures supérieures des ailes et de la queue peintes d'une belle couleur d'aigue-marine, et une tache blanche ou blanchâtre sur les grandes pennes de l'aile; enfin presque tous, excepté notre brève des Philippines, ont du jaune sur la partie inférieure du corps.

I. Cette brève des Philippines à la tête et le cou recouverts d'une sorte de coqueluchon totalement noir, la queue de même couleur; le dessus du corps, compris les couvertures et les petites pennes des ailes les plus proches

du dos, d'un vert foncé; la poitrine et le haut du ventre d'un vert plus clair; le bas-ventre et les couvertures de la queue couleur de rose; les grandes pennes des ailes, noires à leur origine et à leurs extrémités, et marquées d'une tache blanche entre deux, le bec brun-jaunâtre, et les pieds orangés.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de 6 $\frac{1}{2}$ pouces, à cause de sa courte queue; mais il a plus de huit pouces étant mesuré de la pointe du bec au bout des pieds, et il est à très-peu près de la grosseur de notre merle: ses ailes qui forment, étant déployées, une envergure de douze pouces, s'étendent dans leur repos au-delà de la queue qui n'a que douze lignes; les pieds en ont dix-huit.

II. La brève que M. Edwards a représentée, sous le nom de *pie à courte queue des Indes Orientales,* n'a pas la tête entièrement noire; elle a seulement trois bandes de cette couleur

partant de la base du bec, l'une passant sur le sommet de la tête et derrière le cou, et chacune des deux autres passant sous l'œil et descendant sur les côtés du cou: ces deux dernières bandes sont séparées de celle du milieu par une autre bande mi-partie, suivant sa longueur, de jaune et de blanc, le jaune avoisinant cette même bande du milieu, et le blanc avoisinant la bande noire latérale. De plus, cet oiseau a le dessous de la queue et le bas-ventre couleur de rose, comme le précédent, mais tout le reste du dessous du corps jaune, la gorge blanche, la queue bordée de vert par le bout. Il venoit de l'île de Ceylan.

III. Notre brève de Bengale a, comme la première, la tête et le cou enveloppés d'un coqueluchon noir, mais sur lequel se dessinent deux grands sourcils orangés; tout le dessous du corps est jaune, et ce qui est noir dans les grandes pennes de l'aile des deux oi-

seaux précédens, est dans celui-ci d'un vert foncé, comme le dos. Cette brève est un peu plus grande que la première, et de la grosseur du merle ordinaire.

IV. Notre brève de Madagascar a encore le plumage de la tête différent de tout ce qu'on vient de voir : le sommet est d'un brun noirâtre qui prend un peu de jaune par-derrière et sur les côtés; le tout est encadré par un demi-collier noir qui embrasse le cou par-derrière à sa naissance, et par deux bandes de même couleur qui, s'élevant des extrémités de ce demi-collier, passent au-dessous des yeux et vont se terminer à la base du bec tant supérieur qu'inférieur; la queue est bordée par le bout d'un vert d'aigue-marine. Les ailes sont comme dans notre première brève; la gorge est mêlée de blanc et de jaune, et le dessous du corps est d'un jaune brun.

Espèces connues dans ce genre.

Le Corbeau moustache, *corvus Hottentotus.*
Le Corbeau commun, *corvus Corax.*
La Corneille, *corvus Corone.*
Le Freux, *corvus Frugilegus.*
La Corneille mantelée, *corvus Cornix.*
La Corneille du Sénégal, *corvus Dauricus.*
La Corneille de la Jamaïque, *corvus Jamaïcensis.*
Le Choucas, *corvus Monedula.*
Le Geai commun, *corvus Glandarius.*
Le Geai bleu du Canada, *corvus Cristatus.*
Le Blanche-coiffe, *corvus Cayanus.*
Le Casse-noix, *corvus Caryocactes.*
Le Balicasse des Philippines, *corvus Balicassius.*
Le Choucas de la Nouvelle-Guinée, *corvus Novæ Guineæ.*
Le Choucari, *corvus Papuensis.*
Le Colnud de Cayenne, *corvus Nudus.*
Le Choucas chauve, *corvus Calvus.*
Le Geai à bec rouge, *corvus Erythrorinchos.*
Le Geai de Sibérie, *corvus Sibiricus.*
Le Geai du Pérou, *corvus Peruvianus.*
Le Garlu, *corvus Flavus.*

La Pie bleue, *corvus Cyaneus.*
La Pie commune, *corvus Pica.*
La Pie du Sénégal, *corvus Senegalensis.*
La Pie des Antilles, *corvus Caribœus.*
L'Hocisana, *corvus Mexicanus.*
Le Zanoé, *corvus Zanoe.*
La Brève, *corvus Brachyurus.*
Le Geai brun de Canada, *corvus Canadensis.*
Le Choquard, ou Choucas des Alpes, *corvus Pyrrhocorax.*
Le Crave, *corvus Graculus.*
Le Sonneur, ou Crave huppé, *corvus Eremita.*

XVe GENRE.

L'OISEAU DE PARADIS,

PARADISEA.

(Trois doigts placés en avant, un en arrière.)

Caractère générique : bec un peu en couteau ; plumes de la base du bec serrées comme du velours.

L'OISEAU DE PARADIS.

Cette espèce est plus célèbre par les qualités fausses et imaginaires qui lui ont été attribuées, que par ses propriétés réelles et vraiment remarquables. Le nom d'*oiseau de paradis* fait naître encore dans la plupart des têtes

LLE

R E.

RADIS,

en arrière.)

un peu en
ase du bec
.

ADIS.

ore par les
es qui lui
ses pro-
emarqua-
adis fait
des têtes

Desève del. *Racine Sculp.*

L'OISEAU DE PARADIS.

l'idée d'un oiseau qui n'a point de pieds, qui vole toujours, même en dormant, ou se suspend tout au plus pour quelques instans aux branches des arbres, par le moyen des longs filets de sa queue; qui vole en s'accouplant, comme font certains insectes, et de plus en pondant et en couvant ses œufs, ce qui n'a point d'exemple dans la nature; qui ne vit que de vapeurs et de rosée; qui a la cavité de l'*abdomen* uniquement remplie de graisse au lieu d'estomac et d'intestins, lesquels lui seroient en effet inutiles par la supposition, puisque ne mangeant rien, il n'auroit rien à digérer ni à évacuer; en un mot, qui n'a d'autre existence que le mouvement, d'autre élément que l'air, qui s'y soutient toujours tant qu'il respire, comme les poissons se soutiennent dans l'eau, et qui ne touche la terre qu'après sa mort.

Ce tissu d'erreurs grossières n'est qu'une chaîne de conséquences assez

bien tirées de la première erreur, qui suppose que l'oiseau de paradis n'a point de pieds, quoiqu'il en ait d'assez gros; et cette erreur primitive vient elle-même de ce que les marchands Indiens qui font le commerce des plumes de cet oiseau, ou les chasseurs qui les leur vendent, sont dans l'usage, soit pour les conserver et les transporter plus commodément, ou peut-être afin d'accréditer une erreur qui leur est utile, de faire sécher l'oiseau même en plumes, après lui avoir arraché les cuisses et les entrailles; et comme on a été fort long-temps sans en voir qui ne fussent ainsi préparés, le préjugé s'est fortifié au point qu'on a traité de menteurs les premiers qui ont dit la vérité, comme c'est l'ordinaire.

Au reste, si quelque chose pouvoit donner une apparence de probabilité à la fable du vol perpétuel de l'oiseau de paradis, c'est sa grande légéreté produite par la quantité et l'étendue

considérable de ses plumes : car outre celles qu'ont ordinairement les oiseaux, il en a beaucoup d'autres et de très-longues, qui prennent naissance de chaque côté dans les flancs entre l'aile et la cuisse, et qui se prolongent bien au-delà de la queue véritable, et se confondant pour ainsi dire avec elle, lui font une espèce de fausse queue à laquelle plusieurs observateurs se sont mépris. Ces plumes *subalaires* sont de celles que les naturalistes nomment décomposées ; elles sont très-légères en elles-mêmes, et forment par leur réunion un tout encore plus léger, un volume presque sans masse et comme aérien, très-capable d'augmenter la grosseur apparente de l'oiseau, de diminuer sa pesanteur spécifique, et de l'aider à se soutenir dans l'air, mais qui doit aussi quelquefois mettre obstacle à la vîtesse du vol et nuire à sa direction, pour peu que le vent soit contraire : aussi

a-t-on remarqué que les oiseaux de paradis cherchent à se mettre à l'abri des grands vents, et choisissent pour leur séjour ordinaire les contrées qui y sont le moins exposées.

Ces plumes sont au nombre de quarante ou cinquante de chaque côté, et de longueurs inégales; la plus grande partie passent sous la véritable queue, et d'autres passent par-dessus sans la cacher, parce que leurs barbes effilées et séparées composent, par leurs entrelacemens divers, un tissu à larges mailles, et pour ainsi dire transparent.

On fait grand cas de ces plumes dans les Indes, et elles y sont fort recherchées: il n'y a guère qu'un siècle qu'on les employoit aussi en Europe aux mêmes usages que celles d'autruche; et il faut convenir qu'elles sont très-propres, soit par leur légèreté, soit par leur éclat, à l'ornement et à la parure; mais les prêtres du pays leur attribuent je ne sais quelles vertus

miraculeuses qui leur donnent un nouveau prix aux yeux du vulgaire, et qui ont valu à l'oiseau auquel elles appartiennent, le nom d'*oiseau de Dieu*.

Ce qu'il y a de plus remarquable après cela dans l'oiseau de paradis, ce sont les deux longs filets qui naissent au-dessus de la queue véritable, et qui s'étendent plus d'un pied au-delà de la fausse queue formée par les plumes *subalaires*. Ces filets ne sont effectivement des filets que dans leur partie intermédiaire, encore cette partie elle-même est-elle garnie de petites barbes très-courtes, ou plutôt de naissances de barbes; au lieu que ces mêmes filets sont revêtus vers leur origine et vers leur extrémité de barbes d'une longueur ordinaire. Celles de l'extrémité sont plus courtes dans la femelle; et c'est, suivant M. Brisson, la seule différence qui la distingue du mâle.

La tête et la gorge sont couvertes d'une espèce de velours formé par de

petites plumes droites, courtes, fermes et serrées ; celles de la poitrine et du dos sont plus longues, mais toujours soyeuses et douces au toucher. Toutes ces plumes sont de diverses couleurs, et ces couleurs sont changeantes et donnent différens reflets selon les différentes incidences de la lumière, ce que la figure ne peut exprimer.

La tête est fort petite à proportion du corps ; les yeux sont encore plus petits et placés très-près de l'ouverture du bec : enfin, Clusius assure qu'il n'y a que dix pennes à la queue ; mais sans doute il ne les avoit pas comptées sur un sujet vivant, et il est douteux que ceux qui nous viennent de si loin ayent le nombre de leurs plumes bien complet, d'autant que cette espèce est sujette à une mue considérable, et qui dure plusieurs mois chaque année. Ils se cachent pendant ce temps-là, qui est la saison des pluies pour le pays qu'ils habitent ; mais au commence-

ment du mois d'août, c'est-à-dire après la ponte, leurs plumes reviennent, et pendant les mois de septembre et d'octobre, qui sont un temps de calme, ils vont par troupes comme font les étourneaux en Europe.

Ce bel oiseau n'est pas fort répandu; on ne le trouve guère que dans la partie de l'Asie où croissent les épiceries, et particulièrement dans les îles d'Arou : il n'est point inconnu dans la partie de la nouvelle Guinée, qui est voisine de ces îles, puisqu'il y a un nom; mais ce nom même, qui est *burung - aroux*, semble porter l'empreinte du pays originaire.

L'attachement exclusif de l'oiseau de paradis pour les contrées où croissent les épiceries, donne lieu de croire qu'il rencontre sur ces arbres aromatiques la nourriture qui lui convient le mieux; du moins est-il certain qu'il ne vit pas uniquement de la rosée. J. Otton Helbigius, qui a voyagé aux

Indes, nous apprend qu'il se nourrit de baies rouges que produit un arbre fort élevé. Linnæus dit qu'il fait sa proie des grands papillons, et Bontius, qu'il donne quelquefois la chasse aux petits oiseaux et les mange. Les bois sont sa demeure ordinaire; il se perche sur les arbres, où les Indiens l'attendent cachés dans des huttes légères qu'ils savent attacher aux branches, et d'où ils le tirent avec leurs flèches de roseau. Son vol ressemble à celui de l'hirondelle, ce qui lui a fait donner le nom d'*hirondelle de Ternate*; d'autres disent qu'il a en effet la forme de l'hirondelle, mais qu'il a le vol plus élevé, et qu'on le voit toujours au haut de l'air.

Quoique Marcgrave place la description de cet oiseau parmi les descriptions des oiseaux du Brésil, on ne doit point croire qu'il existe en Amérique, à moins que les vaisseaux européens ne l'y ayent transporté; et je fonde

mon assertion non-seulement sur ce que Marcgrave n'indique point son nom brasilien, comme il a coutume de faire à l'égard de tous les oiseaux du Brésil, et sur le silence de tous les voyageurs qui ont parcouru le nouveau continent et les îles adjacentes, mais encore sur la loi du climat : cette loi ayant été établie d'abord pour les quadrupèdes, s'est ensuite appliquée d'elle-même à plusieurs espèces d'oiseaux, et s'applique particulièrement à celle-ci comme habitant les contrées voisines de l'équateur; d'où la traversée est beaucoup plus difficile, et comme n'ayant pas l'aile assez forte relativement au volume de ses plumes; car la légèreté seule ne suffit point pour faire une telle traversée, elle est même un obstacle dans le cas des vents contraires, ainsi que je l'ai dit : d'ailleurs, comment ces oiseaux se seroient-ils exposés à franchir des mers immenses pour gagner le nou-

veau continent, tandis que même dans l'ancien ils se sont resserrés volontairement dans un espace assez étroit, et qu'ils n'ont point cherché à se répandre dans des contrées contiguës qui sembloient leur offrir la même température, les mêmes commodités et les mêmes ressources.

Il ne paroît pas que les anciens ayent connu l'oiseau de paradis; les caractères si frappans et si singuliers qui le distinguent de tous les autres oiseaux, ces longues plumes subalaires, ces longs filets de la queue, ce velours naturel dont la tête est revêtue, etc. ne sont nulle part indiqués dans leurs ouvrages; et c'est sans fondement que Belon a prétendu y retrouver le phénix des anciens, d'après une foible analogie qu'il a cru apercevoir, moins entre les propriétés de ces deux oiseaux, qu'entre les fables qu'on a débitées de l'un et de l'autre : d'ailleurs on ne peut nier que leur climat pro-

pre ne soit absolument différent, puisque le phénix se trouvoit en Arabie, et quelquefois en Egypte, au lieu que l'oiseau de paradis ne s'y montre jamais, et qu'il paroît attaché, comme nous venons de le voir, à la partie orientale de l'Asie, laquelle étoit fort peu connue des anciens.

Clusius rapporte sur le témoignage de quelques marins, lesquels n'étoient instruits eux-mêmes que par des ouidire, qu'il y a deux espèces d'oiseaux de paradis : l'une constamment plus belle et plus grande, attachée à l'île d'Arou ; l'autre, plus petite et moins belle, attachée à la partie de la terre des Papoux, qui est voisine de Gilolo. Helbigius, qui a oui dire la même chose dans les îles d'Arou, ajoute que les oiseaux de paradis de la nouvelle Guinée, ou de la terre des Papoux, diffèrent de ceux de l'île d'Arou, non-seulement par la taille, mais encore par les couleurs du plumage

qui est blanc et jaunâtre. Malgré ces deux autorités, dont l'une est trop suspecte, et l'autre trop vague pour qu'on puisse en tirer rien de précis, il me paroît que tout ce qu'on peut dire de raisonnable d'après les faits les plus avérés, c'est que les oiseaux de paradis qui nous viennent des Indes, ne sont pas tous également conservés, ni tous parfaitement semblables; qu'on trouve en effet de ces oiseaux plus petits ou plus grands, d'autres qui ont les plumes subalaires et les filets de la queue plus ou moins longs, plus ou moins nombreux; d'autres qui ont ces filets différemment posés, différemment conformés, ou qui n'en ont point du tout; d'autres enfin qui diffèrent entr'eux par les couleurs du plumage, par des huppes ou touffes de plumes, etc. mais que dans le vrai il est difficile parmi ces différences aperçues dans des individus presque tous mutilés, défigurés, ou du moins

mal desséchés, de déterminer précisément celles qui peuvent constituer des espèces diverses, et celles qui ne sont que des variétés d'âge, de sexe, de saison, de climat, d'accident, etc.

D'ailleurs, il faut remarquer que les oiseaux de paradis étant fort chers comme marchandise, à raison de leur célébrité, on tâche de faire passer sous ce nom plusieurs oiseaux à longue queue et à beau plumage, auxquels on retranche les pieds et les cuisses pour en augmenter la valeur. On trouve même assez communément de véritables oiseaux de paradis qu'on a tâché de rendre plus singuliers et plus chers en les défigurant de différentes façons. Je me contenterai donc d'indiquer à la suite des deux espèces principales, les oiseaux qui m'ont paru avoir assez de traits de conformité avec elles pour y être rapportés, et assez de traits de dissemblance pour en être distingués, sans oser décider, faute d'observations

suffisantes, ils s'appartiennent à l'une ou à l'autre, ou s'ils forment des espèces séparées de tous les deux.

LE MANUCODE.

Le manucode, que je nomme ainsi d'après son nom indien ou plutôt superstitieux, *manucodiata*, qui signifie *oiseau de Dieu*, est appelé communément *le roi des oiseaux de paradis*; mais c'est par un préjugé qui tient aux fables dont on a chargé l'histoire de cet oiseau. Les marins dont Clusius tira ses principales informations, avoient ouï dire dans le pays que chacune des deux espèces d'oiseaux de paradis avoit son roi, à qui tous les autres paroissoient obéir avec beaucoup de soumission et de fidélité; que ce roi voloit toujours au-dessus de la troupe, et planoit sur ses sujets; que de là il leur donnoit ses ordres pour aller reconnoître les fontaines où on

pouvoit a[illegible] boire sans danger, pour en faire l'épreuve sur eux-mêmes, etc.; et cette fable, conservée par Clusius, quoique non moins absurde qu'aucune autre, étoit la seule chose qui consolât Nieremberg de toutes celles dont Clusius avoit purgé l'histoire des oiseaux de paradis; ce qui, pour le dire en passant, doit fixer le degré de confiance que nous pouvons avoir en la critique de ce compilateur. Quoi qu'il en soit, ce prétendu roi a plusieurs traits de ressemblance avec l'oiseau de paradis, et il s'en distingue aussi par plusieurs différences.

Il a comme lui la tête petite et couverte d'une espèce de velours, les yeux encore plus petits, situés au-dessus de l'angle de l'ouverture du bec, les pieds assez longs et assez forts, les couleurs du plumage changeantes, deux filets à la queue à-peu-près semblables, excepté qu'ils sont plus courts, que leur extrémité qui est garnie de barbes

fait la boucle en se roulant sur elle-même, et qu'elle est ornée de miroirs semblables en petit à ceux du paon. Il a aussi sous l'aile de chaque côté un paquet de sept ou huit plumes plus longues que dans la plupart des oiseaux, mais moins longues et d'une autre forme que dans l'oiseau de paradis, puisqu'elles sont garnies dans toute leur longueur de barbes adhérentes entr'elles. Les autres différences sont, que le manucode est plus petit, qu'il a le bec blanc et plus long à proportion, les ailes aussi plus longues, la queue plus courte, et les narines couvertes de plumes.

Clusius n'a compté que treize pennes à chaque aile, et sept ou huit à la queue; mais il n'a vu que des individus desséchés, et qui pouvoient n'avoir pas toutes leurs plumes. Ce même auteur remarque comme une singularité, que dans quelques sujets les deux filets de la queue se croisent; mais

cela doit arriver souvent et très-naturellement dans le même individu à deux filets longs, flexibles, et posés à côté l'un de l'autre.

LE MAGNIFIQUE *de la Nouvelle-Guinée*, ou LE MANUCODE A BOUQUETS.

Les deux bouquets dont j'ai fait le caractère distinctif de cet oiseau, se trouvent derrière le cou et à sa naissance. Le premier est composé de plusieurs plumes étroites, de couleur jaunâtre, marquées près de la pointe d'une petite tache noire, et qui au lieu d'être couchées comme à l'ordinaire, se relèvent sur leur base, les plus proches de la tête jusqu'à l'angle droit, et les suivantes de moins en moins.

Au-dessous de ce premier bouquet on en voit un second plus considérable, mais moins relevé et plus incliné en arrière. Il est formé de longues barbes détachées qui naissent de tuyaux

fort courts, et dont quinze ou vingt se réunissent ensemble pour former des espèces de plumes couleur de paille : ces plumes semblent avoir été coupées carrément par le bout, et font des angles plus ou moins aigus avec le plan des épaules.

Ce second bouquet est accompagné, de droite et de gauche, de plumes ordinaires variées de brun et d'orangé ; et il est terminé en arrière, je veux dire du côté du dos, par une tache d'un brun rougeâtre et luisant, de forme triangulaire, dont la pointe ou le sommet est tourné vers la queue, et dont les plumes sont décomposées comme celles du second bouquet.

Un autre trait caractéristique de cet oiseau, ce sont les deux filets de la queue : ils sont longs d'environ un pied, larges d'une ligne, d'un bleu changeant en vert éclatant, et prennent naissance au-dessus du croupion. Dans tout cela, ils ressemblent fort

aux filets de l'espèce précédente, mais ils en diffèrent par leur forme, car ils se terminent en pointe, et n'ont de barbe que sur la partie moyenne du côté intérieur seulement.

Le milieu du cou et de la poitrine est marqué depuis la gorge par une rangée de plumes très-courtes, présentant une suite de petites lignes transversales qui sont alternativement d'un beau vert clair changeant en bleu, et d'un vert-canard foncé.

Le brun est la couleur dominante du bas-ventre, du croupion et de la queue; le jaune roussâtre est celle des pennes des ailes et de leurs couvertures; mais les pennes ont de plus une tache brune à leur extrémité; du moins telles sont celles qui restent à l'individu que l'on voit au cabinet du roi; car il est bon d'avertir qu'on lui avoit arraché les plus longues pennes des ailes ainsi que les pieds.

Au reste, ce manucode est un peu

plus gros que celui dont nous venons de parler à l'article précédent ; il a le bec de même, et les plumes du front s'étendent sur les narines qu'elles recouvrent en partie ; ce qui est une contravention assez marquée au caractère établi pour ces sortes d'oiseaux par l'un de nos ornithologistes les plus habiles ; mais les ornithologistes à méthode doivent être accoutumés à voir la nature toujours libre dans sa marche, toujours variée dans ses procédés, échapper à leurs entraves et se jouer de leurs lois.

Les plumes de la tête sont courtes, droites, serrées et fort douces au toucher ; c'est une espèce de velours de couleur changeante, comme dans presque tous les oiseaux de paradis, et le fond de cette couleur est un mordoré brun ; la gorge est aussi revêtue de plumes veloutées ; mais celles-ci sont noires, avec des reflets vert-dorés.

LE MANUCODE NOIR

de la Nouvelle-Guinée,

dit LE SUPERBE.

Le noir est en effet la principale couleur qui règne sur le plumage de cet oiseau; mais c'est un noir riche et velouté, relevé sous le cou et en plusieurs autres endroits par des reflets d'un violet foncé. On voit briller sur la tête, la poitrine et la face postérieure du cou, les nuances variables qui composent ce qu'on appelle un beau vert changeant; tout le reste est noir, sans en excepter le bec.

Je mets cet oiseau à la suite des oiseaux de paradis, quoiqu'il n'ait point de filets à la queue; mais on peut supposer que la mue ou d'autres accidens ont fait tomber ces filets : d'ailleurs il se rapproche de ces sortes d'oiseaux, non-seulement par sa forme totale et celle de son bec, mais encore par l'i-

dentité de climat, par la richesse de ses couleurs, et par une certaine surabondance, ou, si l'on veut, par un certain luxe de plumes qui est, comme on sait, propre aux oiseaux de paradis. Ce luxe de plumes se marque dans celui-ci, en premier lieu, par deux petits bouquets de plumes noires qui recouvrent les deux narines; en second lieu, par deux autres paquets de plumes de même couleur, mais beaucoup plus longues et dirigées en sens contraire. Ces plumes prennent naissance des épaules, et se relevant plus ou moins sur le dos, mais toujours inclinées en arrière, forment à l'oiseau des espèces de fausses ailes qui s'étendent presque jusqu'au bout des véritables, lorsque celles-ci sont dans leur situation de repos.

Il faut ajouter que ces plumes sont de longueurs inégales, et que celles de la face antérieure du cou et des côtés de la poitrine sont longues et étroites.

LE SIFILET, ou MANUCODE *à six filets*.

Si l'on prend les filets pour le caractère spécifique des manucodes, celui-ci est le manucode par excellence; car au lieu de deux filets il en a six, et de ces six il n'en sort pas un seul du dos, mais tous prennent naissance de la tête, trois de chaque côté; ils sont longs d'un demi-pied, et se dirigent en arrière; ils n'ont de barbes qu'à leur extrémité sur une étendue d'environ six lignes: ces barbes sont noires et assez longues.

Indépendamment de ces filets, l'oiseau dont il s'agit dans cet article a encore deux autres attributs qui, comme nous l'avons dit, semblent propres aux oiseaux de paradis, le luxe des plumes et la richesse des couleurs.

Le luxe des plumes consiste dans le sifilet, 1.° en une sorte de huppe composée de plumes roides et étroites, laquelle s'élève sur la base du bec supé-

rieur ; 2.° dans la longueur des plumes du ventre et du bas-ventre, lesquelles ont jusqu'à quatre pouces et plus ; une partie de ces plumes s'étendant directement, cache le dessous de la queue, tandis qu'une autre partie se relevant obliquement de chaque côté, recouvre la face supérieure de cette même queue jusqu'au tiers de sa longueur, et toutes répondent aux plumes subalaires de l'oiseau de paradis et du manucode.

A l'égard du plumage, les couleurs les plus éclatantes brillent sur son cou ; par-derrière le vert-doré et le violet-bronzé ; par-devant, l'or de la topase avec des reflets qui se jouent dans toutes les nuances du vert, et ces couleurs tirent un nouvel éclat de leur opposition avec les teintes rembrunies des parties voisines ; car la tête est d'un noir changeant en violet foncé, et tout le reste du corps est d'un brun presque noirâtre avec des reflets du même violet foncé.

Le bec de cet oiseau est le même à-peu-près que celui des oiseaux de paradis : la seule différence, c'est que son arête supérieure est anguleuse et tranchante, au lieu qu'elle est arrondie dans la plupart des autres espèces.

On ne peut rien dire des pieds ni des ailes, parce qu'on les avoit arrachés à l'individu qui a servi de sujet à cette description, suivant la coutume des chasseurs ou marchands indiens, tout ce monde ayant intérêt, comme nous avons dit, de supprimer ce qui augmente inutilement le poids ou le volume, et bien plus encore ce qui peut offusquer les belles couleurs de ces oiseaux.

LE CALYBÉ *de la Nouvelle-Guinée.*

Nous retrouvons ici, sinon le luxe et l'abondance des plumes, au moins les belles couleurs et le plumage velouté des oiseaux de paradis.

Le velours de la tête est d'un beau

bleu changeant en vert, dont les reflets imitent ceux de l'aigue-marine; le velours du cou a le poil un peu plus long, mais il brille des mêmes couleurs, excepté que chaque plume étant d'un noir lustré dans son milieu, et d'un vert changeant en bleu seulement sur les bords, il en résulte des nuances ondoyantes qui ont beaucoup plus de jeu que celles de la tête. Le dos, le croupion, la queue et le ventre sont d'un bleu d'acier poli, égayé par des reflets très-brillans.

Les petites plumes veloutées du front se prolongent en avant jusque sur une partie des narines, lesquelles sont plus profondes que dans les espèces précédentes. Le bec est aussi plus grand et plus gros, mais il est de même forme, et ses bords sont pareillement échancrés vers la pointe. Pour la queue, on n'y a compté que six pennes, mais probablement elle n'étoit pas entière.

L'individu qui a servi de sujet à cette description, ainsi que ceux qui ont servi de sujets aux trois descriptions précédentes, est enfilé dans toute sa longueur d'une baguette qui sort par le bec, et le déborde de deux ou trois pouces. C'est de cette manière très-simple, et en retranchant les plumes de mauvais effet, que les Indiens savent se faire sur-le-champ une aigrette ou une espèce de panache tout-à-fait agréable, avec le premier petit oiseau à beau plumage qu'ils trouvent sous la main; mais aussi c'est une manière sûre de déformer ces oiseaux et de les rendre méconnoissables, soit en leur alongeant le cou outre mesure, soit en altérant toutes leurs autres proportions, et c'est par cette raison qu'on a eu beaucoup de peine à retrouver dans le calybé l'insertion des ailes qui lui avoient été arrachées aux Indes; en sorte qu'avec un peu de crédulité, on n'eût pas manqué de dire que cet oiseau

joignoit à la singularité d'être né sans pieds, la singularité bien plus grande d'être né sans ailes.

LE MARTIN.

Cet oiseau est un destructeur d'insectes, et d'autant plus grand destructeur, qu'il est d'un appétit très-glouton : il donne la chasse aux mouches, aux papillons, aux scarabées; il va, comme nos corneilles et nos pies, chercher dans le poil des chevaux, des bœufs et des cochons, la vermine qui les tourmente quelquefois jusqu'à leur causer la maigreur et la mort. Ces animaux qui se trouvent soulagés, souffrent volontiers leurs libérateurs sur leur dos, et souvent au nombre de dix ou douze à la fois; mais il ne faut pas qu'ils aient le cuir entamé par quelque plaie, car les martins qui s'accommodent de tout, becqueteroient la chair vive, et leur feroient beaucoup plus de mal que toute la vermine dont ils

les débarrassent : ce sont, à vrai dire, des oiseaux carnassiers, mais qui sachant mesurer leurs forces, ne veulent qu'une proie facile, et n'attaquent de front que les animaux petits et foibles. On a vu un de ces oiseaux qui étoit encore jeune, saisir un rat long de plus de deux pouces, non compris la queue, le battre sans relâche contre le plancher de sa cage, lui briser les os, et réduire tous ses membres à l'état de souplesse et de flexibilité qui convenoit à ses vues, puis le prendre par la tête et l'avaler presqu'en un instant; il en fut quitte pour une espèce d'indigestion qui ne dura qu'un quart-d'heure, pendant lequel il eut les ailes traînantes et l'air souffrant; mais ce mauvais quart-d'heure passé, il couroit par la maison avec sa gaîté ordinaire; et environ une heure après, ayant trouvé un autre rat, il l'avala comme le premier, et avec aussi peu d'inconvénient.

Les sauterelles sont encore une des proies favorites du martin ; il en détruit beaucoup, et par-là il est devenu un oiseau précieux pour les pays affligés de ce fléau, et il a mérité que son histoire se liât à celle de l'homme. Il se trouve dans l'Inde et les Philippines, et probablement dans les contrées intermédiaires ; mais il a été longtemps étranger à l'île de Bourbon. Il n'y a guère plus de vingt ans que M. Desforges-Boucher, gouverneur-général, et M. Poivre, intendant, voyant cette île désolée par les sauterelles, songèrent à faire sérieusement la guerre à ces insectes ; et pour cela ils tirèrent des Indes quelques paires de martins, dans l'intention de les multiplier et de les opposer comme auxiliaires à leurs redoutables ennemis. Ce plan eut d'abord un commencement de succès, et l'on s'en promettoit les plus grands avantages, lorsque les colons ayant vu ces oiseaux fouiller

avec avidité dans des terres nouvellement ensemencées, s'imaginèrent qu'ils en vouloient au grain ; ils prirent aussi-tôt l'alarme, la répandirent dans toute l'île, et dénoncèrent le martin comme un animal nuisible : on lui fit son procès dans les formes ; ses défenseurs soutinrent que s'il fouilloit la terre fraîchement remuée, c'étoit pour y chercher, non le grain, mais les insectes ennemis du grain, en quoi il se rendoit le bienfaiteur des colons : malgré tout cela, il fut proscrit par le conseil, et deux heures après l'arrêt qui les condamnoit, il n'en restoit pas une seule paire dans l'île. Cette prompte exécution fut suivie d'un prompt repentir : les sauterelles s'étant multipliées sans obstacle, causèrent de nouveaux dégâts ; et le peuple, qui ne voit jamais que le présent, se mit à regretter les martins comme la seule digue qu'on pût opposer au fléau des sauterelles. M. de Morave se prêtant aux

idées du peuple, fit venir ou apporta quatre de ces oiseaux, huit ans après leur proscription; ceux-ci furent reçus avec des transports de joie; on fit une affaire d'état de leur conservation et de leur multiplication; on les mit sous la protection des loix, et même sous une sauve-garde encore plus sacrée; les médecins, de leur côté, décidèrent que leur chair étoit une nourriture mal-saine. Tant de moyens si puissans, si bien combinés, ne furent pas sans effet; les martins depuis cette époque se sont prodigieusement multipliés, et ont entièrement détruit les sauterelles: mais de cette destruction même il est résulté un nouvel inconvénient, car ce fonds de subsistance leur ayant manqué tout d'un coup, et le nombre des oiseaux augmentant toujours, ils ont été contraints de se jeter sur les fruits, principalement sur les mûres, les raisins et les dattes; ils en sont venus même à déplanter les blés, le

riz, le maïs, les fèves, et à pénétrer jusque dans nos colombiers pour y tuer les jeunes pigeons et en faire leur proie, de sorte qu'après avoir délivré ces colonies des ravages des sauterelles, ils sont devenus eux-mêmes un fléau plus redoutable et plus difficile à extirper, si ce n'est peut-être par la multiplication d'oiseaux de proie plus forts; mais ce remède auroit à coup sûr d'autres inconvéniens. Le grand secret seroit d'entretenir en tout temps un nombre suffisant de martins pour servir au besoin contre les insectes nuisibles, et de se rendre maître jusqu'à un certain point de leur multiplication. Peut-être aussi qu'en étudiant l'histoire des sauterelles, leurs mœurs, leurs habitudes, etc. on trouveroit le moyen de s'en défaire sans avoir recours à ces auxiliaires de trop grande dépense.

Ces oiseaux ne sont pas fort peureux, et les coups de fusil les écartent

à peine. Ils adoptent ordinairement certains arbres ou même certaines allées d'arbres, souvent fort voisines des habitations, pour y passer la nuit, et ils y tombent le soir par nuées si prodigieuses, que les branches en sont entièrement couvertes, et qu'on n'en voit plus les feuilles. Lorsqu'ils sont ainsi rassemblés, ils commencent par babiller tous à la fois, et d'une manière très-incommode pour les voisins. Ils ont cependant un ramage naturel fort agréable, très-varié et très-étendu. Le matin ils se dispersent dans les campagnes, tantôt par petits pelotons, tantôt par paires, suivant la saison.

Ils font deux pontes consécutives chaque année, la première vers le milieu du printemps, et ces pontes réussissent ordinairement fort bien, pourvu que la saison ne soit pas pluvieuse; leurs nids sont de construction grossière, et ils ne prennent aucune précaution pour empêcher la pluie d'y

pénétrer; ils les attachent dans les aisselles des feuilles du palmier-latanier ou d'autres arbres : ils les font quelquefois dans les greniers, c'est-à-dire toutes les fois qu'ils le peuvent. Les femelles pondent ordinairement quatre œufs à chaque couvée, et les couvent pendant le temps ordinaire. Ces oiseaux sont fort attachés à leurs petits; si l'on entreprend de les leur enlever, ils voltigent çà et là en faisant entendre une espèce de croassement qui est chez eux le cri de la colère, puis fondent sur le ravisseur à coups de bec, et si leurs efforts sont inutiles, ils ne se rebutent point pour cela, mais ils suivent de l'œil leur géniture, et si on la place sur une fenêtre ou dans quelque lieu ouvert, qui donne un libre accès aux père et mère, ils se chargent l'un et l'autre de lui apporter à manger, sans que la vue de l'homme ni aucune inquiétude pour eux-mêmes, ou, si l'on veut, aucun intérêt per-

sonnel, puisse les détourner de cette intéressante fonction.

Les jeunes martins s'apprivoisent fort vite; ils apprennent facilement à parler; tenus dans une basse-cour, ils contrefont d'eux-mêmes les cris de tous les animaux domestiques, poules, coqs, oies, petits chiens, moutons, etc. et ils accompagnent leur babil de certains accens et de certains gestes qui sont remplis de gentillesses.

Ces oiseaux sont un peu plus gros que les merles; ils ont le bec et les pieds jaunes comme eux, mais plus longs, et la queue plus courte, la tête et le cou noirâtres; derrière l'œil une peau nue et rougeâtre, de forme triangulaire; le bas de la poitrine et tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes et de la queue, d'un brun-marron, le ventre blanc, les douze pennes de la queue et les pennes moyennes des ailes, brunes; les grandes, noirâtres depuis leur extrémité

jusqu'au milieu de leur longueur, et de là blanches jusqu'à leur origine, ce qui produit une tache oblongue de cette couleur près du bord de chaque aile lorsqu'elle est pliée; les ailes ainsi pliées s'étendent aux deux tiers de la queue.

On a peine à distinguer la femelle du mâle par aucun attribut extérieur.

Espèces connues dans ce genre.

L'Oiseau de Paradis, *paradisea Apoda.*
Le Manucode, *paradisea Regia.*
Le Martin, *paradisea Tristis.*
Le Magnifique, *paradisea Magnifica.*
Le Superbe, *paradisea Superba.*
Le Sifilet, *paradisea Aurea.*
Le Calybé, *paradisea Viridis.*

XVIe GENRE.

LE TOUCAN, *RAMPHASTOS*.

(Deux doigts en avant, deux en arrière.)

Caractère générique : bec crénelé ; langue en forme de plume.

LES TOUCANS.

Ce qu'on peut appeler physionomie dans tous les êtres vivans, dépend de l'aspect que leur tête présente lorsqu'on les regarde de face. Ce qu'on désigne par les noms de forme, de figure, de taille, etc. se rapporte à l'aspect du corps et des membres. Dans les oiseaux, si l'on recherche cette physionomie, on s'apercevra aisément que tous

E.

ASTOS.

rrière.)

rénelé ;
ne.

S.

ionomie
pend de
te lors-
u'on dé-
e figure,
l'aspect
s les oi-
hysiono-
que tous

Desseve del. Ravine Sculp.

1. LE TOUCAN. 2. LE HOUTOU ou MOMOT.

ceux qui, relativement à la grosseur de leur corps, ont une tête légère avec un bec court et fin, ont en même temps la physionomie fine, agréable et presque spirituelle; tandis que ceux au contraire qui, comme les barbus, ont une trop grosse tête, ou qui, comme les toucans, ont un bec aussi gros que la tête, se présentent avec un air stupide, rarement démenti par leurs habitudes naturelles. Mais il y a plus, ces grosses têtes et ces becs énormes, dont la longueur excède quelquefois celle du corps entier de l'oiseau, sont des parties si disproportionnées et des exubérances de nature si marquées, qu'on peut les regarder comme des monstruosités d'espèce, qui ne diffèrent des monstruosités individuelles qu'en ce qu'elles se perpétuent sans altération; en sorte qu'on est obligé de les admettre aussi nécessairement que toutes les autres formes des corps, et de les compter parmi les caractères

spécifiques des êtres auxquels ces mêmes parties difformes appartiennent. Si quelqu'un voyoit un toucan pour la première fois, il prendroit sa tête et son bec, vus de face, pour un de ces masques à longs nez dont on épouvante les enfans; mais, considérant ensuite sérieusement la structure et l'usage de cette production démesurée, il ne pourra s'empêcher d'être étonné que la nature ait fait la dépense d'un bec aussi prodigieux pour un oiseau de médiocre grandeur, et l'étonnement augmentera en reconnoissant que ce bec mince et foible, loin de servir, ne fait que nuire à l'oiseau, qui ne peut en effet rien saisir, rien entamer, rien diviser, et qui, pour se nourrir, est obligé de gober et d'avaler sa nourriture en bloc, sans la broyer ni même la concasser. De plus, ce bec, loin de faire un instrument utile, une arme ou même un contre-poids, n'est au contraire qu'une masse en levier, qui

gêne le vol de l'oiseau, et lui donnant un air à demi-culbutant, semble le ramener vers la terre, lors même qu'il veut se diriger en haut.

Les vrais caractères des erreurs de la nature, sont la disproportion jointe à l'inutilité. Toutes les parties qui, dans les animaux, sontexcessives, surabondantes, placées à contre-sens, et qui sont en même temps plus nuisibles qu'utiles, ne doivent pas être mises dans le grand plan des vues directes de la nature, mais dans la petite carte de ses caprices, ou si l'on veut de ses méprises, qui néanmoins ont un but aussi direct que les premières, puisque ces mêmes productions extraordinaires nous indiquent que tout ce qui peut être, est, et que quoique les proportions, la régularité, la symétrie règnent ordinairement dans tous les ouvrages de la nature, les disproportions, les excès et les défauts nous démontrent que l'étendue de sa puis-

sance ne se borne point à ces idées de proportion et de régularité auxquelles nous voudrions tout rapporter.

Et de même que la nature a doué le plus grand nombre des êtres de tous les attributs qui doivent concourir à la beauté et à la perfection de la forme, elle n'a guère manqué de réunir plus d'une disproportion dans ses productions moins soignées. Le bec excessif, inutile du toucan, renferme une langue encore plus inutile, et dont la structure est très-extraordinaire; ce n'est point un organe charnu ou cartilagineux comme la langue de tous les animaux ou des autres oiseaux, c'est une véritable plume bien mal placée, comme l'on voit, et renfermée dans le bec comme dans un étui.

Le nom même de toucan signifie *plume* en langue brasilienne; et les naturels de ce pays ont appelé *toucan tabouracé*, l'oiseau dont ils prenoient les plumes pour se faire les parures qu'ils

ne portoient que les jours de fêtes. *Toucan tabouracé* signifie *plumes pour danser*. Ces oiseaux si difformes par leur bec et par leur langue, brillent néanmoins par leur plumage ; ils ont en effet des plumes propres aux plus beaux ornemens, et ce sont celles de la gorge ; la couleur en est orangée, vive, éclatante ; et quoique ces belles plumes n'appartiennent qu'à quelques-unes des espèces de toucans, elles ont donné le nom à tout le genre. On recherche même en Europe ces gorges de toucan pour faire des manchons. Son bec prodigieux lui a valu d'autres honneurs, et l'a fait placer parmi les constellations australes, où l'on n'a guère admis que les objets les plus frappans et les plus remarquables. Ce bec est en général beaucoup plus gros et plus long à proportion du corps que dans aucun autre oiseau ; et ce qui le rend encore plus excessif, c'est que, dans toutes sa longueur, il est plus

large que la tête de l'oiseau; c'est, comme le dit Léry, le bec des becs; aussi plusieurs voyageurs ont-ils appelé le toucan l'*oiseau tout bec*, et nos Créoles de Cayenne ne le désignent que par l'épithète de *gros bec*. Ce long et large bec fatigueroit prodigieusement la tête et le cou de l'oiseau, s'il n'étoit pas d'une substance légère; mais il est si mince, qu'on peut sans effort le faire céder sous les doigts; ce bec n'est donc pas propre à briser les graines, ni même les fruits tendres: l'oiseau est obligé de les avaler tout entiers; et de même il ne peut s'en servir pour se défendre, et encore moins pour attaquer; à peine peut-il serrer assez pour faire impression sur le doigt quand on le lui présente. Les auteurs qui ont écrit que le toucan perçoit les arbres comme le pic, se sont donc bien trompés; ils n'ont rapporté ce fait que d'après la méprise de quelques Espagnols, qui ont confondu

ces deux oiseaux, et les ont également appelés *carpenteros* (charpentiers) ou *tacatacas* en langue péruvienne, croyant qu'ils frappoient également contre les arbres. Néanmoins il est certain que les toucans n'ont ni ne peuvent avoir cette habitude, et qu'ils sont très-éloignés du genre des pics; et Scaliger avoit fort bien remarqué, avant nous, que ces oiseaux ayant le bec crochu et courbé en bas, il ne paroissoit pas possible qu'ils entamassent les arbres.

La forme de ce gros et grand bec est fort différente dans chaque mandibule; la supérieure est recourbée en bas en forme de faulx, arrondie en dessus et crochue à son extrémité; l'inférieure est plus courte, plus étroite et moins courbée en bas que la supérieure; toutes deux sont dentelées sur leurs bords, mais les dentelures de la supérieure sont bien plus sensibles que celles de l'inférieure; et ce qui paroît encore

singulier, c'est que ces dentelures, quoiqu'en égal nombre de chaque côté des mandibules, non-seulement ne se correspondent pas du haut en bas, ni de bas en haut, mais même ne se rapportent pas dans leur position relative, celles du côté droit ne se trouvant pas vis-à-vis de celles du côté gauche, car elles commencent plus près ou plus loin en arrière, et se terminent aussi plus ou moins près en avant.

La langue des toucans est, comme nous venons de le dire, encore plus extraordinaire que le bec; ce sont les seuls oiseaux qui aient une plume au lieu de langue, et c'est une plume dans l'acception la plus stricte, quoique le milieu ou la tige de cette *plume-langue* soit d'une substance cartilagineuse de deux lignes; mais elle est accompagnée des deux côtés de barbes très-serrées, et toutes pareilles à celles des plumes ordinaires: ces barbes dirigées en avant, sont d'autant plus longues, qu'elles

sont situées plus près de l'extrémité de la langue, qui est elle-même tout aussi longue que le bec. Avec un organe aussi singulier et si différent de la substance et de l'organisation ordinaire de toute langue, on seroit porté à croire que ces oiseaux devroient être muets; néanmoins ils ont autant de voix que les autres, et ils font entendre très-souvent une espèce de sifflement qu'ils réitèrent promptement et assez longtems pour qu'on les ait appelés *oiseaux prédicateurs*. Les Sauvages attribuent aussi de grandes vertus à cette langue de plume, et ils l'emploient comme remède dans plusieurs maladies. Quelques auteurs ont cru que les toucans n'avoient point de narines; cependant il ne faut, pour les voir, qu'écarter les plumes de la base du bec qui les couvrent dans la plupart des espèces, et dans d'autres elles sont sur le bec nu, et par conséquent fort apparentes.

Les toucans n'ont rien de commun

avec les pics que la disposition des doigts, deux en avant et deux en arrière; et même, dans ce caractère qui leur est commun, on peut observer que les doigts des toucans sont bien plus longs et tout autrement proportionnés que ceux des pics : le doigt extérieur du devant est presque aussi long que le pied tout entier, qui est à la vérité fort court, et les autres doigts sont aussi fort longs : les deux doigts intérieurs sont les moins longs de tous. Les pieds des toucans n'ont que la moitié de la longueur des jambes, en sorte que ces oiseaux ne peuvent marcher, parce que le pied appuie dans toute sa longueur sur la terre; ils ne font donc que sautiller d'assez mauvaise grace : ces pieds sont dénués de plumes, et couverts de longues écailles douces au toucher; les ongles sont proportionnés à la longueur des doigts, arqués, un peu aplatis, obtus à leur extrémité, et sillonnés en-dessous suivant leur

longueur par une canelure; ils ne servent pas à l'oiseau pour attaquer ou se défendre, ni même pour grimper, mais uniquement pour se maintenir sur les branches où il se tient assez ferme.

Les toucans sont répandus dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale, et ne se trouvent point dans l'ancien continent; ils sont erratiques plutôt que voyageurs, ne changeant de pays que pour suivre les saisons de la maturité des fruits qui leur servent de nourriture : ce sont sur-tout les fruits de palmiers; et comme ces espèces d'arbres croissent dans les terreins humides et près du bord des eaux, les toucans habitent ces lieux de préférence, et se trouvent même quelquefois dans les palétuviers qui ne croissent que dans la vase liquide; c'est peut-être ce qui a fait croire qu'ils mangeoient du poisson; mais ils ne peuvent tout au plus qu'en ava-

ler de très-petits, car leur bec n'étant propre ni pour entamer ni pour couper, ils ne peuvent qu'avaler en blocs les fruits même les plus tendres sans les comprimer, et leur large gosier leur facilite cette habitude, dont on peut s'assurer en leur jetant un assez gros morceau de pain; car ils l'avalent sans chercher à le diviser.

Ces oiseaux vont ordinairement par petites troupes de six à dix; leur vol est lourd et s'exécute péniblement, vu leurs courtes ailes et leur énorme bec, qui fait pencher le corps en avant; cependant ils ne laissent pas de s'élever au-dessus des grands arbres, à la cime desquels on les voit presque toujours perchés et dans une agitation continuelle, qui, malgré la vivacité de leurs mouvemens, n'ôte rien à leur air grave, parce que ce gros bec leur donne une physionomie triste et sérieuse que leurs grands yeux fades et sans feu augmentent encore; en sorte que, quoique très-

vifs et très-remuans, ils n'en paroissent que plus gauches et moins gais.

Comme ils font leur nid dans des trous d'arbres que les pics ont abandonnés, on a cru qu'ils creusoient eux-mêmes ces trous. Ils ne pondent que deux œufs, et cependant toutes les espèces sont assez nombreuses en individus. On les apprivoise très-aisément en les prenant jeunes; on prétend même qu'on peut les faire nicher et produire en domesticité : ils ne sont pas difficiles à nourrir, car ils avalent tout ce qu'on leur jette, pain, chair ou poisson; ils saisissent aussi avec la pointe du bec les morceaux qu'on leur offre de près; ils les lancent en haut et les reçoivent dans leur large gosier; mais lorsqu'ils sont obligés de se pourvoir d'eux-mêmes et de ramasser les alimens à terre, ils semblent les chercher en tâtonnant, et ne prennent le morceau que de côté pour le faire sauter ensuite et le recevoir. Au

reste, ils paroissent si sensibles au froid, qu'ils craignent la fraîcheur de la nuit dans les climats même les plus chauds du nouveau continent. On les a vus dans la maison se faire une espèce de lit d'herbes, de paille et de tout ce qu'ils peuvent ramasser pour éviter apparemment la fraîcheur de la terre. Ils ont en général la peau bleuâtre sous les plumes; et leur chair, quoique noire et assez dure, ne laisse pas de se manger.

LE TŌCO.

Le corps de cet oiseau a neuf à dix pouces de longueur y compris la tête et la queue; son bec en a sept et demi; la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, le ailes, la queue en entier, la poitrine et le ventre sont d'un noir-foncé; les couvertures du dessus de la queue sont blanches, et celles du dessous sont d'un beau rouge; le dessous du cou et la gorge sont d'un blanc

mêlé d'un peu de jaune ; entre ce jaune sous la gorge et le noir de la poitrine, on voit un petit cercle rouge ; la base des deux mandibules du bec est noire ; le reste de la mandibule inférieure est d'un jaune-rougeâtre ; la mandibule supérieure est de cette même couleur jaune-rougeâtre, jusqu'aux deux tiers environ de sa longueur ; le reste de cette mandibule jusqu'à sa pointe est noir ; les ailes sont courtes, et ne s'étendent guère qu'au tiers de la queue ; les pieds et les ongles sont noirs : cette espèce est nouvelle, et nous lui avons donné le nom de *toco* pour la distinguer des autres.

LE TOUCAN A GORGE JAUNE.

Cet oiseau a la tête, le dessus du corps, les ailes et la queue noirs ; la gorge orangée et d'une couleur plus ou moins vive ; au-dessous de la gorge, il porte sur la poitrine une bande rouge

plus ou moins large ; le ventre est noirâtre, et les couvertures inférieures de la queue sont rouges ; le bec est noir avec une raie bleue à son sommet sur toute sa longueur ; la base du bec est environnée d'une assez large bande jaune ou blanche ; les narines sont cachées dans les plumes de la base du bec ; leur ouverture est arrondie ; les pieds longs de vingt lignes sont bleuâtres ; le bec a quatre pouces et demi de longueur sur dix-sept lignes de hauteur à sa base : l'oiseau entier, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, a dix-neuf pouces, sur quoi déduisant six pouces deux ou trois lignes pour la queue, et quatre pouces et demi pour le bec, il ne reste pas neuf pouces pour la longueur de la tête et du corps de l'oiseau.

C'est de cette espèce de toucan que l'on tire les plumes brillantes dont on fait des parures ; on découpe dans la peau toute la partie jaune de la gorge,

et l'on vend ces plumes assez cher. Ce ne sont que les mâles qui portent ces belles plumes jaunes sur la gorge; les femelles ont cette même partie blanche, et c'est cette différence qui a induit les nomenclateurs en erreur; ils ont pris la femelle pour une autre espèce, et même ils se sont trompés doublement, parce que les couleurs variant dans la femelle comme dans le mâle, ils ont fait dans les femelles deux espèces ainsi que dans les mâles. Or, nous réduisons ici ces quatre prétendues espèces à une seule, à laquelle même nous pouvons en rapporter une cinquième indiquée par de Laët, qui ne diffère de ceux-ci que par la couleur blanche de la poitrine.

En général, les femelles sont à très-peu près de la grandeur des mâles; elles ont les couleurs moins vives, et la bande rouge du dessous de la gorge très-étroite; mais du reste elles leur ressemblent parfaitement. Cette es-

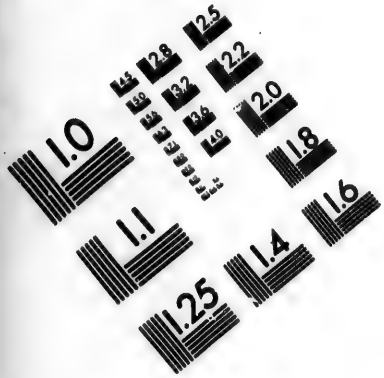

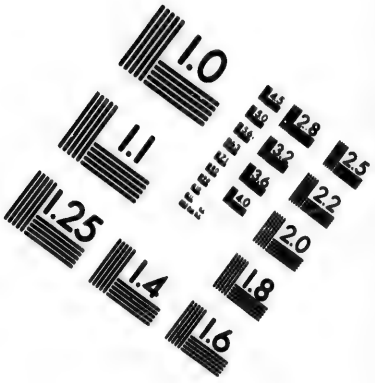

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

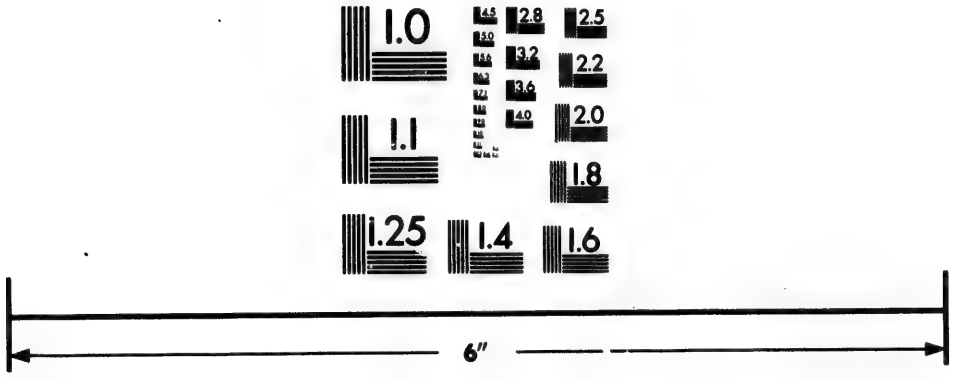

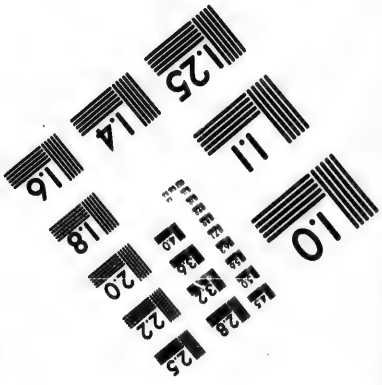

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

pèce est la plus commune, et peut-être la plus nombreuse du genre de ces oiseaux; il y en a quantité dans la Guiane, sur-tout dans les forêts humides et dans les palétuviers. Quoiqu'ils n'aient, comme tous les autres toucans, qu'une plume pour langue, ils jettent un cri articulé, qui semble prononcer *pinien-coin* ou *pignen-coin*, d'une manière si distincte, que les créoles de Cayenne leur ont donné ce nom que nous n'avons pas cru devoir adopter, parce que le toco ou toucan de l'espèce précédente prononce cette même parole, et qu'alors on les eût confondus.

LE TOUCAN A VENTRE ROUGE.

Ce toucan a la gorge jaune comme le précédent; mais il a le ventre d'un beau rouge, au lieu que l'autre l'a noir. Thevet, qui le premier a parlé de cet oiseau, dit que son bec est aussi long que le corps. Aldrovande donne à ce

bec deux palmes de longueur et une de largeur, et M. Brisson estime cette mesure six pouces pour les deux palmes. Comme nous n'avons pas vu cet oiseau, nous n'en pouvons parler que d'après les indications de ces deux premiers auteurs. Nous remarquerons néanmoins qu'Aldrovande s'est trompé en lui donnant trois doigts en avant et un en arrière, quoique Thevet dise expressément qu'il a deux doigts en devant et deux en arrière; ce qui est conforme à la nature.

Il a la tête, le cou, le dos et les ailes noirs avec quelques reflets blanchâtres; la poitrine d'une belle couleur d'or avec du rouge au-dessus, c'est-à-dire sous la gorge; il a aussi le ventre et les jambes d'un rouge très-vif, ainsi que l'extrémité de la queue, qui, pour le reste est noire; l'iris de l'œil est noire; elle est entourée d'un cercle blanc, qui l'est lui-même d'un autre cercle jaune; la mandibule inférieure

du bec est une fois moins large près de l'extrémité du bec, que ne l'est la mandibule supérieure; elles sont toutes les deux dentelées sur leurs bords.

Thevet assure que cet oiseau se nourrissoit de poivre, qu'il en avaloit même en si grande quantité, qu'il étoit obligé de le rejeter; ce fait a été copié par tous les naturalistes; cependant il n'y a point de poivre en Amérique, et l'on ne sait pas trop quelle peut être la graine dont cet auteur a voulu parler, si ce n'est le piment, que quelque sauteurs appellent *poivre-long*.

LE COCHICAT.

C'est par c... raction le nom que cet oiseau porte dans son pays natal au Mexique. Fernandez est le seul auteur qui en ait parlé comme l'ayant vu, et voici la description qu'il en donne. Il est à-peu-près de la grandeur des autres toucans : « Il a, dit-il, le bec de

sept pouces de long, dont la mandibule supérieure est blanche et dentelée, et l'inférieure noire; ses yeux sont noirs, et l'iris est d'un jaune rougeâtre; il a la tête et le cou noirs, jusqu'à une ligne transversale rouge qui l'entoure en forme de collier; après quoi, le dessus du cou est encore noir, et le dessous est blanchâtre, semé de quelques taches rouges et de petites lignes noires; la queue et les ailes sont noires aussi; le ventre est vert; les jambes sont rouges; les pieds sont d'un cendré verdâtre, et les ongles noirs : il habite les bords de la mer, et se nourrit de poissons. »

LE HOCHICAT.

C'est de même le nom, par contraction, que cet oiseau porte au Mexique. Fernandez est encore le seul qui l'ait indiqué. « Il est, dit-il, de la grandeur et de la forme d'un perroquet; son plu-

mage est presque entièrement vert, seulement semé de quelques taches rouges; les jambes et les pieds sont noirs et courts; le bec a quatre pouces de longueur; il est varié de jaune et de noir. » Cet oiseau habite, comme le précédent, les bords de la mer dans la contrée la plus chaude du Mexique.

LES ARACARIS.

Les aracaris sont bien plus petits que les toucans : on en connoît quatre espèces toutes originaires des climats chauds de l'Amérique.

LE GRI-GRI.

Cet oiseau se trouve au Brésil, et très-communément à la Guiane, où on l'appelle *gri-gri*, parce que ce mot exprime à-peu-près son cri qui est aigu et bref. Il a les mêmes habitudes naturelles que les toucans; on le trouve

dans les mêmes endroits humides et plantés de palmiers : on connoît, dans cette première espèce, une variété dont nos nomenclateurs ont fait une espèce particulière; cependant ce n'est qu'une différence si légère, qu'on peut l'attribuer à l'âge plutôt qu'au climat: elle ne consiste que dans une bande transversale d'un beau rouge sur la poitrine. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du bec, mais ce caractère est tout-à-fait équivoque, parce que dans la même espèce, les couleurs du bec varient suivant l'âge et sans aucun ordre constant dans chaque individu.

Ceux-ci ont la tête, la gorge et le cou noirs; le dos, les ailes et la queue d'un vert-obscur; le croupion rouge; la poitrine et le ventre jaunes; les couvertures inférieures de la queue et les plumes des jambes d'un jaune-olivâtre varié de rouge et de fauve; les yeux grands et l'iris jaune; le bec est long

de quatre pouces un quart, épais de seize lignes en hauteur et d'une texture plus solide et plus dure que celle du bec des toucans ; la langue est semblable, c'est-à-dire, garnie de barbes comme le sont les plumes : caractère particulier et commun aux toucans et aux aracaris. Les pieds de celui-ci sont d'un vert-noirâtre ; ils sont très-courts et les doigts sont très-longs ; toute la grandeur de l'oiseau, y compris celle du bec et de la queue, est de seize pouces huit lignes.

La femelle ne diffère du mâle que par la couleur de la gorge et du dessous du cou qui est brune, tandis qu'elle est noire dans le mâle, lequel a ordinairement aussi le bec noir et blanc, au lieu que la femelle a la mandibule inférieure du bec noire, et la supérieure jaune, avec une bande longitudinale noire qui représente assez exactement la figure d'une longue plume étroite.

LE KOULIK.

Ce petit mot *koulik*, prononcé vîte, représente exactement le cri de cet oiseau, et c'est par cette raison que les créoles de Cayenne lui ont donné ce nom. Il est un peu moins gros que le précédent, et il a le bec un peu plus court dans la même proportion; il a la tête, la gorge, le cou et la poitrine noirs; il porte sur le dessus du cou un demi-collier jaune et étroit; on voit une tache de la même couleur jaune de chaque côté de la tête derrière les yeux; le dos, le croupion et les ailes sont d'un beau vert, et le ventre vert aussi et varié de noirâtre; les couvertures inférieures de la queue sont rougeâtres, mais la queue est verte et terminée de rouge; les pieds sont noirâtres; le bec est rouge à sa base, et noir sur le reste de son étendue; les yeux sont environnés d'une membrane nue et bleuâtre.

La femelle ne diffère du mâle que par la couleur du haut du cou, où son plumage est brun, tandis qu'il est noir dans le mâle ; le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'au bas du ventre, est gris dans la femelle, et le demi-collier est d'un jaune très-pâle, au lieu qu'il est d'un beau jaune dans le mâle, et que le dessous du corps est varié de différentes couleurs.

L'ARACARI A BEC NOIR.

Nous ne connoissons de cet oiseau que ce qu'en a dit Nieremberg. Il est de la grosseur d'un pigeon ; son bec est épais, noir et crochu ; les yeux sont noirs aussi, mais l'iris en est jaune ; il a les ailes et la queue variées de noir et de blanc ; une bande noire prend depuis le bec et s'étend de chaque côté jusque sous la poitrine ; le haut des ailes est jaune, et le reste du corps est d'un blanc-jaunâtre ; les jambes et les

pieds sont bruns, et les ongles blanchâtres.

L'ARACARI BLEU.

Voici ce que Fernandez rapporte au sujet de cet oiseau qu'aucun autre naturaliste n'a vu. Il est de la grandeur d'un pigeon commun; son bec est fort grand, dentelé, jaune en dessus et d'un noir-rougeâtre en dessous; ses yeux sont noirs; l'iris est d'un jaune-rougeâtre; tout son plumage est varié de cendré et de bleu.

Il paroît par le témoignage de ce même auteur, que quelques espèces d'aracaris ne sont que des oiseaux de passage dans certaines contrées de l'Amérique méridionale.

LE HOUTOU, ou MOMOT.

Nous conservons à cet oiseau le nom de houtou que lui ont donné les naturels de la Guiane, et qui lui convient

parfaitement, parce qu'il est l'expression même de sa voix : il ne manque jamais d'articuler *houtou* brusquement et nettement, toutes les fois qu'il saute : le ton de cette parole est grave et tout semblable à celui d'un homme qui la prononceroit; et ce seul caractère suffiroit pour faire connoître cet oiseau lorsqu'il est vivant, soit en liberté, soit en domesticité.

Fernandez qui le premier a parlé du houtou, ne s'est pas aperçu qu'il l'indiquoit sous deux noms différens, et cette méprise a été copiée par tous les nomenclateurs qui ont également fait deux oiseaux d'un seul. Marcgrave est le seul des naturalistes qui ne se soit pas trompé. L'erreur de Fernandez est venue de ce qu'il a vu un de ces oiseaux qui n'avoit qu'une seule penne ébarbée. Il a cru que c'étoit une conformation naturelle, tandis qu'elle est contre nature; car tous les oiseaux ont tout aussi nécessairement les pennes

par paires et semblables, que les autres animaux ont les deux jambes ou les deux bras pareils. Il y a donc grande apparence que dans l'individu qu'a vu Fernandez, cette penne de moins avoit été arrachée, ou qu'elle étoit tombée par accident, car tout le reste de ses indications ne présente aucune différence; ainsi l'on peut présumer, avec tout fondement, que ce second oiseau qui n'avoit qu'une penne ébarbée, n'étoit qu'un individu mutilé.

Le houtou est de la grosseur d'une pie; il a dix-sept pouces trois lignes de longueur jusqu'à l'extrémité des grandes pennes de la queue. Un caractère qui n'appartient qu'à lui, c'est d'avoir dans les deux longues pennes du milieu de la queue un intervalle d'environ un pouce de longueur, à peu de distance de leur extrémité, lequel intervalle est absolument nu, c'est-à-dire, ébarbé; en sorte que la tige de la plume est nue dans cet endroit, ce qui néanmoins

ne se trouve que dans l'oiseau adulte, car dans sa jeunesse ces pennes sont revêtues de leurs barbes dans toute leur longueur, comme toutes les autres plumes. L'on a cru que cette nudité des pennes de la queue n'étoit pas produite par la nature, et que ce pouvoit être un caprice de l'oiseau qui arrachoit lui-même les barbes de ses pennes dans l'intervalle où elles manquent; mais l'on a observé que dans les jeunes ces barbes sont continues et tout entières, et qu'à mesure que l'oiseau vieillit, ces mêmes barbes diminuent de longueur et se raccourcissent, en sorte que dans les vieux elles disparoissent tout-à-fait. Au reste, nous ne donnons pas ici une description plus détaillée de cet oiseau, dont les couleurs sont si mêlées, qu'il ne seroit pas possible de les représenter autrement que par le portrait; néanmoins nous observerons que les couleurs en général varient suivant l'âge ou le

sexe; car on a vu de ces oiseaux beaucoup moins tachetés les uns que les autres.

On ne les élève que difficilement, quoique Pison dise le contraire; comme ils vivent d'insectes, il n'est pas aisé de leur en choisir à leur gré. On ne peut nourrir ceux que l'on prend vieux; ils sont tristement craintifs et refusent constamment de prendre la nourriture; c'est d'ailleurs un oiseau sauvage très-solitaire, et qu'on ne trouve que dans la profondeur des forêts; il ne va ni en troupes ni par paires. On le voit presque toujours seul à terre ou sur des branches peu élevées, car il n'a pour ainsi dire point de vol; il ne fait que sauter vivement, et toujours prononçant brusquement *houtou*; il est éveillé de grand matin et fait entendre cette voix *houtou* avant que les autres oiseaux ne commencent leur ramage. Pison a été mal informé, lorsqu'il a dit que cet oiseau faisoit son nid au-

dessus des grands arbres; non-seulement il n'y fait pas son nid, mais il n'y monte jamais; il se contente de chercher à la surface de la terre quelque trou de tatous, d'accouchis ou d'autres petits animaux quadrupèdes, dans lequel il porte quelques brins d'herbes sèches pour y déposer ses œufs qui sont ordinairement au nombre de deux. Au reste, ces oiseaux sont assez communs dans l'intérieur des terres de la Guiane, mais ils fréquentent très-rarement les environs des habitations; leur chair est sèche et n'est pas trop bonne à manger.

Espèces connues dans ce genre.

Le Toucan vert, *ramphastos Viridis.*
Le Hochicat, *ramphastos Pavoninus.*
Le Koulik, *ramphastos Piperivorus.*
Le Grigri, *ramphastos Aracari.*
Le Cochicat, *ramphastos Torquatus.*
Le Toucan, *ramphastos Tucanus.*
Le Toucan à ventre rouge, *ramphastos Picatus.*

Le Toucan à gorge jaune, *ramphastos Dicolorus.*

Le Toco, *ramphastos Toco.*

Le Toucan à bec noir, *ramphastos Luteus.*

Le Houton, ou Momot, *ramphastos Momota.*

XVIIe GENRE.

LE COUROUCOU, *TROGON*.

(Deux doigts en avant, deux en arrière.)

Caractère générique : bec crénelé, crochu à son sommet.

LES COUROUCOUS, ou COUROUCOAIS.

Ces oiseaux, dans leur pays natal, au Brésil, sont nommés *curucuis*, qu'on doit prononcer *couroucouis* ou *couroucoais*; et ce mot représente leur voix d'une manière si sensible, que les naturels de la Guiane n'en ont supprimé que la première lettre, et les appellent *ouroucoais*. Leurs caractères

LLE

R E.

TROGON.

en arrière.)

c crénelé,
et.

OUCOAIS.

s natal, au
is, qu'on
s ou *cou-*
ente leur
e, que les
ont sup-
e, et les
aractères

Deseve del. *Racine Sculp.*

LE COUROUCOU.

Sculp.

sont d'avoir le bec court, crochu, dentelé, plus large en travers qu'épais en hauteur, et assez semblable à celui des perroquets; ce bec est entouré à sa base de plumes effilées, couchées en avant, mais moins longues que celles des oiseaux barbus dont nous parlerons dans la suite; ils ont de plus les pieds fort courts et couverts de plumes à peu de distance de la naissance des doigts, qui sont disposés deux en arrière et deux en devant.

LE COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

Cet oiseau a dix pouces et demi de longueur; la tête, le cou en entier, et le commencement de la poitrine, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un beau vert brillant, mais changeant, et qui paroît bleu à certain aspect; les couvertures des ailes sont d'un gris bleu, varié de petites lignes noires en zig-zags, et les grandes pennes des ailes sont noires, à

l'exception de leur tige qui est en partie blanche; les pennes de la queue sont d'un beau vert comme le dos, à l'exception des deux extérieures qui sont noirâtres et qui ont de petites lignes transversales grises; une partie de la poitrine, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau rouge; le bec est jaunâtre et les pieds sont bruns.

Un autre individu, qui paroît être la femelle de celui-ci, n'en différoit qu'en ce que toutes les parties qui sont d'un beau vert brillant dans le premier, ne sont dans celui-ci que d'un gris noirâtre et sans aucuns reflets; les petites lignes en zig-zags sont aussi beaucoup moins apparentes, parce que le brun noirâtre y domine, et les trois pennes extérieures de la queue ont sur leurs barbes extérieures des bandes alternatives blanches et noirâtres; la mandibule supérieure du bec est entièrement brune et l'inférieure est jau-

nâtre : enfin la couleur rouge s'étend beaucoup moins que dans le premier, et n'occupe que le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue.

Il y a un troisième individu au Cabinet du roi, qui diffère principalement des deux précédens, en ce qu'il a la queue plus longue, et que les trois pennes extérieures de chaque côté ont leurs barbes extérieures blanches, ainsi que leur extrémité ; les trois pennes extérieures de l'aile sont marquées de taches transversales alternativement blanches et noires sur le bord extérieur : on aperçoit de plus une nuance de vert-doré, changeant sur le dos et sur les pennes du milieu de la queue, ce qui ne se trouve pas sur le précédent ; mais la couleur rouge se trouve située de même et ne commence que sur le bas-ventre, et le bec est aussi semblable par la forme et par la couleur.

M. le chevalier Lefebvre Deshayes, correspondant du Cabinet, que nous

avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois comme un excellent observateur, nous a envoyé un dessin colorié de cet oiseau avec de bonnes observations: il dit qu'on l'appelle à Saint-Domingue le *caleçon rouge*, et que dans plusieurs autres îles on le nomme *demoiselle* ou *dame anglaise*. « C'est dans l'épaisseur des forêts, ajoute-t-il, que cet oiseau se retire au temps des amours; son accent mélancolique et même triste, semble être l'expression de la sensibilité profonde qui l'entraîne dans le désert, pour y jouir de la seule tendresse et de cette langueur de l'amour, plus douce peut-être que ses transports; cette voix seule décèle sa retraite, souvent inaccessible, et qu'il est difficile de reconnoître ou remarquer.

» Les amours commencent en avril. Ces oiseaux cherchent un trou d'arbre et le garnissent de poussière ou de bois vermoulu; ce lit n'est pas moins doux

que le coton ou le duvet : s'ils ne trouvent pas du bois vermoulu, ils brisent du bois sain avec leur bec et le reduisent en poudre ; le bec dentelé vers la pointe est assez fort pour cela ; ils s'en servent aussi pour élargir l'ouverture du trou qu'ils choisissent, lorsqu'elle n'est pas assez grande ; ils pondent trois ou quatre œufs blancs et un peu moins gros que ceux de pigeon.

» Pendant que la femelle couve, l'occupation du mâle est de lui porter à manger, de faire la garde sur un rameau voisin, et de chanter ; il est silencieux et même taciturne en tout autre temps : mais tant que dure celui de l'incubation de sa femelle, il fait retentir les échos de sons languissans qui, tout insipides qu'ils nous paroissent, charment sans doute les ennuis de sa compagne chérie.

» Les petits, au moment de leur exclusion, sont entièrement nus, sans aucun vestige de plumes, qui néan-

moins paroissent pointer deux ou trois jours après ; la tête et le bec des petits nouvellement éclos, semblent être d'une prodigieuse grosseur, relativement au reste du corps ; les jambes paroissent aussi excessivement longues, quoiqu'elles soient fort courtes quand l'oiseau est adulte ; le mâle cesse de chanter au moment que les petits sont éclos, mais il reprend son chant en renouvelant ses amours aux mois d'août et de septembre.

» Ils nourrissent leurs petits de vermisseaux, de chenilles, d'insectes : ils ont pour ennemis les rats, les couleuvres et les oiseaux de proie de jour et de nuit ; aussi l'espèce des ouroucoais n'est pas nombreuse, car la plupart sont dévorés par tous ces ennemis.

» Lorsque les petits ont pris leur essor, ils ne restent pas long-temps ensemble, ils s'abandonnent à leur instinct pour la solitude et se dispersent.

« Dans quelques individus, les pa-

tes sont de couleur rougeâtre, dans d'autres d'un bleu ardoisé; on n'a point observé si cette diversité tient à l'âge ou appartient à la différence du sexe».

M. le chevalier Deshayes a essayé de nourrir quelques-uns de ces oiseaux de l'année précédente, mais ses soins ont été inutiles: soit langueur ou fierté, ils ont obstinément refusé de manger: « Peut-être, dit-il, eussé-je mieux réussi en prenant des petits nouveaux-nés; mais un oiseau qui fuit si loin de nous et pour qui la nature a mis le bonheur dans la liberté et le silence du désert, paroît n'être pas né pour l'esclavage, et devoir rester étranger à toutes les habitudes de la domesticité».

LE COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

Cet oiseau a environ onze pouces de longueur; les ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à moitié de la longueur de la queue; la tête et le dessus du cou sont noirâtres avec quelques

reflets d'un assez beau vert en quelques endroits ; le dos, le croupion et les ouvertures du dessus de la queue sont d'un vert brillant ainsi que les cuisses ; les grandes couvertures des ailes sont noirâtres avec de petites taches blanches ; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, et les quatre ou cinq plus extérieures ont la tige blanche ; les pennes de la queue sont de même couleur que celles des ailes, excepté qu'elles ont quelques reflets de vert brillant ; les trois extérieures de chaque côté sont rayées transversalement de noir et de blanc ; la gorge et le dessous du cou sont d'un brun-noirâtre, la poitrine, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau jaune, et le bec est dentelé et paroît d'un brun-noirâtre ainsi que les pieds ; les ongles sont noirs ; la queue est étagée ; la plume de chaque côté ayant deux pouces de moins que les deux du milieu qui sont les plus longues.

Il se trouve entre le couroucou à ventre rouge et le couroucou à ventre jaune, quelques variétés que nos nomenclateurs ont prises pour des espèces différentes; par exemple, le *couroucou de la Guiane* n'est qu'une variété d'âge du couroucou à ventre jaune, duquel il ne diffère que par la couleur du dessus du dos, qui dans l'oiseau adulte est d'un beau bleu d'azur, et dans l'oiseau jeune d'une couleur cendrée.

De même le *couroucou à queue rousse de Cayenne*, est encore une variété provenante de la mue de ce même couroucou à ventre jaune, puisqu'il n'en diffère que par la couleur des plumes du dos et de la queue qui sont rousses au lieu d'être bleues.

On doit rapporter encore comme variété à ce même couroucou à ventre jaune, l'oiseau indiqué par M. Brisson, sous la dénomination de *couroucou vert à ventre blanc de Cayenne*, parce

qu'elle n'en diffère que par la couleur du ventre qui paroît provenir de l'âge de l'oiseau, car les plumes de cet oiseau, décrit par M. Brisson, n'étoient pas entièremeut formées : ce pourroit être aussi une variété accidentelle qui ne se trouve que dans quelques individus; mais il paroît certain que ni l'une ni l'autre de ces trois variétés ne doivent être regardées comme des espèces distinctes et séparées.

Nous avons vu un autre individu de cette même espèce, dont la poitrine et le ventre étoient blanchâtres avec une teinte de jaune-citron en plusieurs endroits, ce qui nous a fait soupçonner que le couroucou à ventre blanc, dont nous venons de parler, n'étoit qu'une variété du couroucou à ventre jaune.

LE COUROUCOU A CHAPERON VIOLET.

Ce couroucou a la gorge, le cou, la poitrine d'un violet très-rembruni; la tête de même couleur, à l'exception

de celle du front, du tour des yeux et des oreilles, qui est noirâtre; les paupières sont jaunes, le dos et le croupion d'un vert-foncé avec des reflets dorés; les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert-bleuâtre avec les mêmes reflets dorés : les ailes sont brunes et leurs couvertures ainsi que les pennes moyennes, sont pointillées de blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un vert tirant au bleuâtre et terminées de noir; les deux paires suivantes sont de la même couleur dans ce qui paroît, et noirâtres dans le reste; les trois paires latérales sont noires, rayées et terminées de blanc; le bec est de couleur plombée à sa base, et blanchâtre vers la pointe; la queue dépasse les ailes pliées de deux pouces neuf lignes, et la longueur totale de l'oiseau est d'environ neuf pouces et demi.

M. Koelreuter a appelé cet oiseau *lanius*; mais il est bien différent,

même pour le genre, de celui de la pie-grièche, du lanier et de tout autre oiseau de proie. Un bec large et court, des barbes autour du bec inférieur, voilà ce qui marque la place de cet oiseau parmi les couroucous; et tous les attributs qui lui sont communs avec les coucous, tels que les pieds très-courts et couverts de plumes jusqu'aux doigts qui sont foibles et disposés par paires, l'une en avant et l'autre en arrière, les ongles courts et peu crochus, enfin le manque de membrane autour de la base du bec, sont tous des caractères qui l'éloignent entièrement de la classe des oiseaux de proie.

Les couroucous sont des oiseaux solitaires qui vivent dans l'épaisseur des forêts humides, où ils se nourrissent d'insectes: on ne les voit jamais aller en troupes; ils se tiennent ordinairement sur les branches à une moyenne hauteur, le mâle séparé de la femelle, qui est posée sur un arbre voisin. On les

entend se rappeler alternativement en répétant leur sifflement grave et monotone *ouroucoais*. Ils ne volent point au loin, mais seulement d'un arbre à un autre, et encore rarement; car ils demeurent tranquilles au même lieu pendant la plus grande partie de la journée, et sont cachés dans les rameaux les plus touffus, où l'on a beaucoup de peine à les découvrir, quoiqu'ils fassent entendre leur voix à tous momens; mais comme ils ne remuent pas, on ne les aperçoit pas aisément. Ces oiseaux sont si garnis de plumes, qu'on les juge beaucoup plus gros qu'ils ne le sont réellement; ils paroissent de la grosseur d'un pigeon, et n'ont pas plus de chair qu'une grive; mais ces plumes si nombreuses et si serrées, sont en même temps si légèrement implantées, qu'elles tombent au moindre frottement; en sorte qu'il est difficile de préparer la peau de ces oiseaux pour les conserver dans les ca-

binets; ce sont, au reste, les plus beaux oiseaux de l'Amérique méridionale, et ils sont assez communs dans l'intérieur des terres. Fernandez dit que c'est avec les belles plumes du couroucou à ventre rouge, que les Mexicains faisoient des portraits et des tableaux très-agréables, et d'autres ornemens qu'ils portoient les jours de fêtes ou de combats.

Espèces connues dans ce genre.

Le Couroucou à ventre rouge, *trogon Curucui.*

Le Couroucou à ventre jaune, *trogon Viridis,*

Le Couroucou à chaperon violet, *trogon Violaceus.*

este, les plus
mérique méri-
communs dans
Fernandez dit
les plumes du
ouge, que les
s portraits et
bles, et d'au-
toient les jours

us ce genre.

ge, *trogon Cu-*

une, *trogon Vi-*

violet, *trogon*

Deseve del. *Pierron Sculp.*

1. LE PERROQUET TAPIRÉ. 2. L'ARA VERT.

m . III.

Sculp.

VERT.

XVIIIe GENRE.

LE PERROQUET, *Psittacus.*

(Deux doigts en avant, deux en arrière.)

Caractère générique : base du bec couverte d'une membrane ; langue charnue.

LE PERROQUET.

Les animaux que l'homme a le plus admirés, sont ceux qui lui ont paru participer à sa nature ; il s'est émerveillé toutes les fois qu'il en a vu quelques-uns faire ou contrefaire des actions humaines ; le singe par la ressemblance des formes extérieures, et le perroquet par l'imitation de la parole, lui ont paru des êtres privilégiés,

intermédiaires entre l'homme et la brute : faux jugement produit par la première apparence, mais bientôt détruit par l'examen et la réflexion. Les Sauvages très-insensibles au grand spectacle de la nature, très-indifférens pour toutes ses merveilles, n'ont été saisis d'étonnement qu'à la vue des perroquets et des singes. Ce sont les seuls animaux qui aient fixé leur stupide attention. Ils arrêtent leurs canots pendant des heures entières pour considérer les cabrioles des sapajous ; et les perroquets sont les seuls oiseaux qu'ils se fassent un plaisir de nourrir, d'élever, et qu'ils aient pris la peine de chercher à perfectionner; car ils ont trouvé le petit art, encore inconnu parmi nous, de varier et de rendre plus riches les belles couleurs qui parent le plumage de ces oiseaux (1).

(1) On appelle perroquets *tapirés*, ceux auxquels les Sauvages donnent ces couleurs

L'usage de la main, la marche à deux pieds, la ressemblance, quoique grossière, de la face; le manque de queue, les fesses nues, la similitude des parties sexuelles, la situation des mamelles, l'écoulement périodique dans les femelles, l'amour passionné des mâles pour nos femmes; tous les actes qui peuvent résulter de cette conformité d'organisation, ont fait donner au singe le nom d'*homme sauvage* par des hommes à la vérité qui l'étoient à demi, et qui ne savoient comparer que les rapports extérieurs, Que seroit-ce si, par une combinaison

---

artificielles. C'est, dit-on, avec du sang d'une grenouille qu'ils laissent tomber goutte à goutte dans les petites plaies qu'ils font aux jeunes perroquets en leur arrachant des plumes; celles qui renaissent changent de couleur, et de vertes ou jaunes qu'elles étoient, deviennent orangées, couleur de rose ou panachées, selon les drogues qu'ils emploient.

de nature aussi possible que toute autre, le singe eût eu la voix du perroquet, et comme lui la faculté de la parole? Le singe parlant eût rendu muette d'étonnement l'espèce humaine entière, et l'auroit séduite au point que le philosophe auroit eu grande peine à démontrer qu'avec tous ces beaux attributs humains, le singe n'en étoit pas moins une bête. Il est donc heureux pour notre intelligence que la nature ait séparé et placé dans deux espèces très-différentes, l'imitation de la parole et celle de nos gestes, et qu'ayant doué tous les animaux des mêmes sens, et quelques-uns d'entr'eux, de membres et d'organes semblables à ceux de l'homme, elle lui ait réservé la faculté de se perfectionner; caractère unique et glorieux qui seul fait notre prééminence, et constitue l'empire de l'homme sur tous les autres êtres.

Car il faut distinguer deux genres

de perfectibilité, l'un stérile, et qui se borne à l'éducation de l'individu, et l'autre fécond, qui se répand sur toute l'espèce, et qui s'étend autant qu'on le cultive par les institutions de la société. Aucun des animaux n'est susceptible de cette perfectibilité d'espèce ; ils ne sont aujourd'hui que ce qu'ils ont été, que ce qu'ils seront toujours, et jamais rien de plus, parce que leur éducation étant purement individuelle, ils ne peuvent transmettre à leurs petits que ce qu'ils ont eux-mêmes reçu de leurs père et mère; au lieu que l'homme reçoit l'éducation de tous les siècles, recueille toutes les institutions des autres hommes, et peut, par un sage emploi du temps, profiter de tous les instans de la durée de son espèce pour la perfectionner toujours de plus en plus. Aussi, quel regret ne devons-nous pas avoir à ces âges funestes où la barbarie a non-seulement arrêté nos progrès, mais

nous a fait reculer au point d'imperfection d'où nous étions partis ! Sans ces malheureuses vicissitudes, l'espèce humaine eût marché et marcheroit encore constamment vers cette perfection glorieuse qui est le plus beau titre de sa supériorité, et qui seule peut faire son bonheur.

Mais l'homme purement sauvage, qui se refuseroit à toute société, ne recevant qu'une éducation individuelle, ne pourroit perfectionner son espèce, et ne seroit pas différent, même pour l'intelligence, de ces animaux auxquels on a donné son nom ; il n'auroit pas même la parole, s'il fuyoit sa famille et abandonnoit ses enfans peu de temps après leur naissance. C'est donc à la tendresse des mères que sont dûs les premiers germes de la société ; c'est à leur constante sollicitude et aux soins assidus de leur tendre affection, qu'est dû le développement de ces germes précieux. La foiblesse de l'enfant exige

des attentions continuelles, et produit la nécessité de cette durée d'affection pendant laquelle les cris du besoin et les réponses de la tendresse commencent à former une langue, dont les expressions deviennent constantes et l'intelligence réciproque, par la répétition de deux ou trois ans d'exercice mutuel; tandis que dans les animaux, dont l'accroissement est bien plus prompt, les signes respectifs de besoins et de secours, ne se répétant que pendant six semaines ou deux mois, ne peuvent faire que des impressions légères, fugitives, et qui s'évanouissent au moment que le jeune animal se sépare de sa mère. Il ne peut donc y avoir de langue, soit de paroles, soit par signes, que dans l'espèce humaine, par cette seule raison que nous venons d'exposer; car l'on ne doit pas attribuer à la structure particulière de nos organes la formation de notre parole, dès que le perroquet peut la prononcer

comme l'homme; mais jaser n'est pas parler, et les paroles ne font langue, que quand elles expriment l'intelligence et qu'elles peuvent la communiquer. Or ces oiseaux, auxquels rien ne manque pour la facilité de la parole, manquent de cette expression de l'intelligence, qui seule fait la haute faculté du langage : ils en sont privés comme tous les autres animaux, et par les mêmes causes, c'est-à-dire, par leur prompt accroissement dans le premier âge, par la courte durée de leur société avec leurs parens, dont les soins se bornent à l'éducation corporelle, et ne se répètent ni ne se continuent assez de temps pour faire des impressions durables et réciproques, ni même assez pour établir l'union d'une famille constante, premier degré de toute société, et source unique de toute intelligence.

La faculté de l'imitation de la parole ou de nos gestes, ne donne donc aucune prééminence aux animaux qui sont

doués de cette apparence de talent naturel. Le singe qui gesticule, le perroquet qui répète nos mots, n'en sont pas plus en état de croître en intelligence, et de perfectionner leur espèce : ce talent se borne dans le perroquet, à le rendre plus intéressant pour nous, mais ne suppose en lui aucune supériorité sur les autres oiseaux, sinon qu'ayant plus éminemment qu'aucun d'eux cette facilité d'imiter la parole, il doit avoir le sens de l'ouïe et les organes de la voix plus analogues à ceux de l'homme ; et ce rapport de conformité, qui dans le perroquet est au plus haut degré, se trouve, à quelques nuances près, dans plusieurs autres oiseaux, dont la langue est épaisse, arrondie, et de la même forme à-peu-près que celle du perroquet. Les sansonnets, les merles, les geais, les choucas, etc. peuvent imiter la parole ; ceux qui ont la langue fourchue, et ce sont presque tous nos petits oiseaux, sifflent

plus aisément qu'ils ne jasent ; enfin ceux dans lesquels cette organisation propre à siffler se trouve réunie avec la sensibilité de l'oreille et la réminiscence des sensations reçues par cet organe, apprennent aisément à répéter des airs, c'est-à-dire, à siffler en musique. Le serin, la linotte, le tarin, le bouvreuil, semblent être naturellement musiciens. Le perroquet, soit par imperfection d'organes ou défaut de mémoire, ne fait entendre que des cris ou des phrases très-courtes, et ne peut ni chanter, ni répéter des airs modulés; néanmoins il imite tous les bruits qu'il entend, le miaulement du chat, l'aboiement du chien et les cris des oiseaux, aussi facilement qu'il contrefait la parole : il peut donc exprimer et même articuler les sons, mais non les moduler ni les soutenir par des expressions cadencées ; ce qui prouve qu'il a moins de mémoire, moins de flexibilité dans les organes, et le gosier

aussi sot, aussi agreste que les oiseaux chanteurs l'ont moelleux et tendre.

D'ailleurs, il faut distinguer aussi deux sortes d'imitation, l'une réfléchie ou sentie, et l'autre machinale et sans intention : la première acquise, et la seconde pour ainsi dire innée ; l'une n'est que le résultat de l'instinct commun répandu dans l'espèce entière, et ne consiste que dans la similitude des mouvemens et des opérations de chaque individu, qui tous semblent être induits ou contraints à faire les mêmes choses. Plus ils sont stupides, plus cette imitation tracée dans l'espèce est parfaite. Un mouton ne fait et ne fera jamais que ce qu'ont fait et font tous les autres moutons. La première cellule d'une abeille ressemble à la dernière ; l'espèce entière n'a pas plus d'intelligence qu'un seul individu, et c'est en cela que consiste la différence de l'esprit à l'instinct : ainsi l'imitation naturelle n'est dans chaque

espèce qu'un résultat de similitude, une nécessité d'autant moins intelligente et plus aveugle, qu'elle est plus également répartie. L'autre imitation, qu'on doit regarder comme artificielle, ne peut ni se répartir, ni se communiquer à l'espèce; elle n'appartient qu'à l'individu qui la reçoit, qui la possède sans pouvoir la donner. Le perroquet le mieux instruit ne transmettra pas le talent de la parole à ses petits. Toute imitation communiquée aux animaux par l'art et par les soins de l'homme, reste dans l'individu qui en a l'empreinte; et quoique cette imitation soit, comme la première, entièrement dépendante de l'organisation, cependant elle suppose des facultés particulières qui semblent tenir à l'intelligence, telles que la sensibilité, l'attention, la mémoire; en sorte que les animaux qui sont capables de cette imitation, et qui peuvent recevoir des impressions durables et quelques traits

d'éducation de la part de l'homme, sont des espèces distinguées dans l'ordre des êtres organisés; et si cette éducation est facile, et que l'homme puisse la donner aisément à tous les individus, l'espèce, comme celle du chien, devient réellement supérieure aux autres espèces d'animaux, tant qu'elle conserve ses relations avec l'homme; car le chien abandonné à sa seule nature, retombe au niveau du renard ou du loup, et ne peut de lui-même s'élever au-dessus.

Nous pouvons donc ennoblir tous les êtres en nous approchant d'eux, mais nous n'apprendrons jamais aux animaux à se perfectionner d'eux-mêmes; chaque individu peut emprunter de nous, sans que l'espèce en profite, et c'est toujours faute d'intelligence entr'eux : aucun ne peut communiquer aux autres ce qu'il a reçu de nous; mais tous sont à-peu-près également susceptibles d'éducation individuelle;

car quoique les oiseaux, par les proportions du corps et par la forme de leurs membres, soient très-différens des animaux quadrupèdes, nous verrons néanmoins que, comme ils ont les mêmes sens, ils sont suceptibles des mêmes degrés d'éducation. On apprend aux *agamis* à faire à-peu-près tout ce ce que font nos chiens : un serin bien élevé marque son affection par des caresses aussi vives, plus innocentes et moins fausses que celles du chat. Nous avons des exemples frappans (1) de ce

(1) « On m'apporta, dit M. Fontaine, en 1765, une buse prise au piége; elle étoit d'abord extrêmement farouche et même cruelle; j'entrepris de l'apprivoiser, et j'en vins à bout en la laissant jeûner et la contraignant de venir prendre sa nourriture dans ma main. Je parvins par ce moyen à la rendre très familière, et après l'avoir tenue enfermée pendant environ six semaines, je commençai à lui laisser un peu de liberté, avec la précaution de lui lier ensemble les deux fouets de l'aile; dans cet

que peut l'éducation sur les oiseaux de proie, qui de tous paroissent être les

---

état elle se promenoit dans mon jardin, et revenoit quand je l'appelois pour prendre sa nourriture. Au bout de quelque temps, lorsque je me crus assuré de sa fidélité, je lui ôtai ses liens et je lui attachai un grelot d'un pouce et demi de diamètre au-dessus de la serre, et je lui appliquai une plaque de cuivre sur le jabot, où étoit gravé mon nom: avec cette précaution je lui donnai toute liberté, et elle ne fut pas long-temps sans en abuser, car elle prit son essor et son vol jusque dans la forêt de Belesme; je la crus perdue, mais quatre heures après je la vis fondre dans ma salle qui étoit ouverte, poursuivie par cinq autres buses qui lui avoient donné la chasse, et qui l'avoient contrainte à venir chercher son asyle... Depuis ce temps, elle m'a toujours gardé fidélité, venant tous les soirs coucher sur ma fenêtre; elle devint si familière avec moi, qu'elle paroissoit avoir un singulier plaisir dans ma compagnie; elle assistoit a tous mes dîners sans y manquer, se mettoit sur un coin de la table, et me caressoit très-souvent avec sa tête et son bec, en jetant un

plus farouches et les plus difficiles à dompter. On connoît en Asie le petit

---

petit cri aigu, qu'elle savoit pourtant quelquefois adoucir. Il est vrai que j'avois seul ce privilége. Elle me suivit un jour, étant à cheval, à plus de deux lieues de chemin en planant.... Elle n'aimoit ni les chiens ni les chats, elle ne les redoutoit aucunement; elle a eu souvent vis-à-vis de ceux-ci de rudes combats à soutenir; elle en sortoit toujours victorieuse. J'avois quatre chats très-forts que je faisois assembler dans mon jardin, en présence de ma buse; je leur jetois un morceau de chair crue, le chat qui étoit le plus prompt s'en saisissoit, les autres couroient après; mais l'oiseau fondoit sur le corps du chat qui avoit le morceau, et avec son bec lui pinçoit les oreilles, et avec ses serres lui pétrissoit les reins de telle force que le chat étoit forcé de lâcher sa proie. Souvent un autre chat s'en emparoit dans le même instant, mais il éprouvoit aussi-tôt le même sort, jusqu'à ce qu'enfin la buse, qui avoit toujours l'avantage, s'en saisît pour ne pas la céder. Elle savoit si bien se défendre, que, quand elle se voyoit assaillie par les quatre chats

art d'instruire le pigeon à porter et rapporter des billets à cent lieues de

---

à la fois, elle prenoit son vol avec sa proie dans ses serres, et annonçoit par son cri le gain de sa victoire; enfin les chats, dégoûtés d'être dupes, ont refusé de se prêter au combat.

» Cette buse avoit une aversion singulière: elle n'a jamais voulu souffrir de bonnets rouges sur la tête d'aucuns paysans. Elle avoit l'art de leur enlever si adroitement, qu'ils se trouvoient tête nue sans savoir qui leur avoit enlevé leur bonnet: elle enlevoit aussi les perruques sans faire aucun mal, et portoit ces bonnets et ces perruques sur l'arbre le plus élevé d'un parc voisin, qui étoit le dépôt ordinaire de tous ses larcins.... Elle ne souffroit aucun autre oiseau de proie dans le canton; elle les attaquoit avec beaucoup de hardiesse, et les mettoit en fuite. Elle ne faisoit aucun mal dans ma basse-cour; les volailles, qui dans le commencement la redoutoient, s'accoutumèrent insensiblement avec elle. Les poulets et les petits canards n'ont jamais éprouvé de sa part la moindre insulte; elle se baignoit au milieu

distance. L'art plus grand et mieux connu de la fauconnerie, nous démon-

---

de ces derniers; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle n'avoit pas la même modération chez les voisins. Je fus obligé de faire publier que je payerois les dommages qu'elle pourroit leur causer; cependant elle fut fusillée bien des fois, et a reçu plus de quinze coups de fusil sans avoir aucune fracture; mais un jour il arriva que, planant dès le grand matin au bord de la forêt, elle osa attaquer un renard: le garde de ce bois la voyant sur les épaules du renard, leur tira deux coups de fusil: le renard fut tué, et ma buse eut le gros de l'aile cassé. Malgré cette fracture elle s'échappa des yeux du chasseur, et fut perdue pendant sept jours. Cet homme s'étant aperçu par le bruit du grelot, que c'étoit mon oiseau, vint le lendemain m'en avertir. J'envoyai sur les lieux en faire la recherche; on ne put le trouver, et ce ne fut qu'au bout de sept jours qu'il se retrouva. J'avois coutume de l'appeler tous les soirs par un coup de sifflet, auquel elle ne répondit pas pendant six jours; mais le septième j'entendis un petit cri dans le loin-

tre qu'en dirigeant l'instinct naturel des oiseaux, on peut le perfectionner autant que celui des autres animaux. Tout me semble prouver que, si l'homme vouloit donner autant de temps et de soins à l'éducation d'un oiseau ou de

---

tain, que je crus être celui de ma buse; je le répétai alors une seconde fois, et j'entendis le même cri : j'allai du côté où je l'avois entendu, et je trouvai enfin ma pauvre buse qui avoit l'aile cassée, et qui avoit fait plus d'une demi-lieue à pied pour regagner son asyle, dont elle n'étoit pour lors éloignée que de cent vingt pas. Quoiqu'elle fût extrêmement exténuée, elle me fit cependant beaucoup de caresses. Elle fut près de six semaines à se refaire et à se guérir de ses blessures, après quoi elle recommença à voler comme auparavant, et à suivre ses anciennes allures pendant environ un an ; après quoi elle disparut pour toujours. Je suis très-persuadé qu'elle fut tuée par méprise ; elle ne m'auroit pas abandonné par sa propre volonté ». *Lettre de M. Fontaine, curé de Saint-Pierre de Belesme, à M. le comte de Buffon, en date du* 18 *janvier* 1768.

tout autre animal, qu'on en donne à celle d'un enfant, ils feroient par imitation tout ce que celui-ci fait par intelligence. La seule différence seroit dans le produit : l'intelligence toujours féconde, se communique et s'étend à l'espèce entière, toujours en augmentant; au lieu que l'imitation nécessairement stérile, ne peut ni s'étendre, ni même se transmettre par ceux qui l'ont reçue.

Et cette éducation par laquelle nous rendons les animaux, les oiseaux plus utiles ou plus aimables pour nous, semble les rendre odieux à tous les autres, et sur-tout à ceux de leur espèce : dès que l'oiseau privé prend son essor et va dans la forêt, les autres s'assemblent d'abord pour l'admirer, et bientôt ils le maltraitent et le poursuivent comme s'il étoit d'une espèce ennemie. On vient d'en voir un exemple dans la buse; je l'ai vu de même sur la pie, sur le geai. Lorsqu'on leur

donne la liberté, les sauvages de leur espèce se réunissent pour les assaillir et les chasser. Ils ne les admettent dans leur compagnie que quand ces oiseaux privés ont perdu tous les signes de leur affection pour nous, et tous les caractères qui les rendoient différens de leurs frères sauvages; comme si ces mêmes caractères rappeloient à ceux-ci le sentiment de la crainte qu'ils ont de l'homme leur tyran, et la haine que méritent ses suppôts ou ses esclaves.

Au reste, les oiseaux sont de tous les êtres de la nature les plus indépendans et les plus fiers de leur liberté, parce qu'elle est plus entière et plus étendue que celle de tous les autres animaux. Comme il ne faut qu'un instant à l'oiseau pour franchir tout obstacle et s'élever au-dessus de ses ennemis, qu'il leur est supérieur par la vîtesse du mouvement, et par l'avantage de sa position dans un élément où ils ne peuvent atteindre, il voit tous les animaux terrestres

comme des êtres lourds et rampans attachés à la terre; il n'auroit même nulle crainte de l'homme, si la balle et la flèche ne leur avoient appris que sans sortir de sa place il peut atteindre, frapper et porter la mort au loin. La nature en donnant des ailes aux oiseaux, leur a départi les attributs de l'indépendance et les instrumens de la haute liberté : aussi n'ont-ils de patrie que le ciel qui leur convient. Ils en prévoient les vicissitudes en changeant de climat, en devançant les saisons; ils ne s'y établissent qu'après en avoir pressenti la température. La plupart n'arrivent que quand la douce haleine du printemps a tapissé les forêts de verdure; quand elle fait éclore les germes qui doivent les nourrir; quand ils peuvent s'établir, se gîter, se cacher sous l'ombrage; quand enfin la nature vivifiant les puissances de l'amour, le ciel et la terre semblent réunir leurs bienfaits pour combler leur bonheur;

Cependant cette saison de plaisir devient bientôt un tems d'inquiétude ; tout-à-l'heure ils auront à craindre ces mêmes ennemis au-dessus desquels ils planoient avec mépris ; le chat sauvage, la marte, la belette, chercheront à dévorer ce qu'ils ont de plus cher ; la couleuvre rampante gravira pour avaler leurs œufs et détruire leur progéniture ; quelqu'élevé, quelque caché que puisse être leur nid, ils sauront le découvrir, l'atteindre, le dévaster ; et les enfans, cette aimable portion du genre-humain, mais toujours malfaisante par désœuvrement, violeront sans raison ces dépôts sacrés du produit de l'amour. Souvent la tendre mère se sacrifie dans l'espérance de sauver ses petits ; elle se laisse prendre plutôt que de les abandonner ; elle préfère de partager et de subir le malheur de leur sort, à celui d'aller seule l'annoncer par ses cris à son amant, qui néanmoins pourroit seul

la consoler en partageant sa douleur. L'affection maternelle est donc un sentiment plus fort que celui de la crainte, et plus profond que celui de l'amour, puisqu'ici cette affection l'emporte sur les deux dans le cœur d'une mère, et lui fait oublier son amour, sa liberté, sa vie.

Pourquoi le temps des grands plaisirs est-il aussi celui des grandes sollicitudes ? Pourquoi les jouissances les plus délicieuses sont-elles toujours accompagnées d'inquiétudes cruelles, même dans les êtres les plus libres et les plus innocens ? N'est-ce pas un reproche qu'on peut faire à la nature, cette mère commune de tous les êtres ? Sa bienfaisance n'est jamais pure ni de longue durée. Ce couple heureux qui s'est réuni par choix, qui a établi de concert et construit en commun son domicile d'amour, et prodigué les soins les plus tendres à sa famille naissante, craint à chaque instant qu'on ne la lui

ravisse ; et s'il parvient à l'élever, c'est alors que des ennemis encore plus redoutables viennent l'assaillir avec plus d'avantage ; l'oiseau de proie arrive comme la foudre et fond sur la famille entière ; le père et la mère sont souvent ses premières victimes, et les petits dont les ailes ne sont pas encore assez exercées, ne peuvent lui échapper. Ces oiseaux de carnage frappent tous les autres oiseaux d'une frayeur si vive, qu'on les voit frémir à leur aspect ; ceux même qui sont en sûreté dans nos basse-cours, quelque éloigné que soit l'ennemi, tremblent au moment qu'ils l'aperçoivent, et ceux de la campagne, saisis du même effroi, le marquent par des cris et par leur fuite précipitée vers les lieux où ils peuvent se cacher. L'état le plus libre de la nature a donc aussi ses tyrans, et malheureusement c'est à eux seuls qu'appartient cette suprême liberté dont ils abusent, et cette indé-

pendance absolue qui les rend les plus fiers de tous les animaux. L'aigle méprise le lion et lui enlève impunément sa proie; il tyrannise également les habitans de l'air et ceux de la terre, et il auroit peut-être envahi l'empire d'une grande portion de la nature, si les armes de l'homme ne l'eussent relégué sur le sommet des montagnes, et repoussé jusqu'aux lieux inaccessibles, où il jouit encore sans trouble et sans rivalité de tous les avantages de sa domination tyrannique.

Le coup d'œil que nous venons de jeter rapidement sur les facultés des oiseaux, suffit pour nous démontrer que dans la chaîne du grand ordre des êtres, ils doivent être après l'homme placés au premier rang. La nature a rassemblé, concentré dans le petit volume de leur corps, plus de force qu'elle n'en a départi aux grandes masses des animaux les plus puissans; elle leur a donné plus de légèreté sans

rien ôter à la solidité de leur organisation; elle leur a cédé un empire plus étendu sur les habitans de l'air, de la terre et des eaux; elle leur a livré les pouvoirs d'une domination exclusive sur le genre entier des insectes, qui ne semblent tenir d'elle leur existence que pour maintenir et fortifier celle de leurs destructeurs auxquels ils servent de pâture; ils dominent de même sur les reptiles dont ils purgent la terre sans redouter leur venin, sur les poissons qu'ils enlèvent hors de leur élément pour les dévorer; et enfin sur les animaux quadrupèdes dont ils font également des victimes. On a vu la buse assaillir le renard, le faucon arrêter la gazelle, l'aigle enlever la brebis, attaquer le chien comme le lièvre, les mettre à mort et les emporter dans son aire; et si nous ajoutons à toutes ces prééminences de force et de vîtesse, celles qui rapprochent les oiseaux de la nature de l'homme, la mar-

che à deux pieds, l'imitation de la parole, la mémoire musicale, nous les verrons plus près de nous que leur forme extérieure ne paroît l'indiquer ; en même temps que par la prérogative unique de l'attribut des ailes et par la prééminence du vol sur la course, nous reconnoîtrons leur supériorité sur tous les animaux terrestres.

Mais descendons de ces considérations générales sur les oiseaux, à l'examen particulier du genre des perroquets : ce genre plus nombreux qu'aucun autre, ne laissera pas de nous fournir de grands exemples d'une vérité nouvelle ; c'est que dans les oiseaux, comme dans les animaux quadrupèdes, il n'existe dans les terres méridionales du Nouveau-Monde, aucune des espèces des terres méridionales de l'ancien continent, et cette exclusion est réciproque, aucun des perroquets de l'Afrique et des grandes Indes ne se trouve dans l'Amérique méridionale,

et réciproquement aucun de ceux de cette partie du Nouveau-Monde ne se trouve dans l'ancien continent : c'est sur ce fait général que j'ai établi le fondement de la nomenclature de ces oiseaux, dont les espèces sont très-diversifiées et si multipliées, qu'indépendamment de celles qui nous sont inconnues, nous en pouvons compter plus de cent ; et de ces cent espèces, il n'y en a pas une seule qui soit commune aux deux continens. Y a-t-il une preuve plus démonstrative de cette vérité générale que nous avons exposée dans l'histoire des animaux quadrupèdes ? « Aucun de ceux qui ne peuvent supporter la rigueur des climats froids, n'a pu passer d'un continent à l'autre, parce que ces continens n'ont jamais été réunis que dans les régions du nord. » Il en est de même des oiseaux qui, comme les perroquets, ne peuvent vivre et se multiplier que dans les climats chauds ;

ils sont, malgré la puissance de leurs ailes, demeurés confinés, les uns dans les terres méridionales du Nouveau-Monde, et les autres dans celles de l'ancien, et ils n'occupent dans chacun qu'une zône de vingt-cinq degrés de chaque côté de l'équateur.

Les Grecs ne connurent d'abord qu'une espèce de perroquets ou plutôt de perruches; c'est celle que nous nommons aujourd'hui *grande perruche à collier*, qui se trouve dans le continent de l'Inde. Les premiers de ces oiseaux furent apportés de l'île *Trapobane* en Grèce, par *Onesicrite*, commandant de la flotte d'Alexandre: ils y étoient si nouveaux et si rares, qu'Aristote lui-même ne paroît pas en avoir vu, et semble n'en parler que par relation. Mais la beauté de ces oiseaux et leur talent d'imiter la parole, en firent bientôt un objet de luxe chez les Romains: le sévère Caton leur en a fait un reproche; ils logeoient cet

oiseau dans des cages d'argent, d'écaille et d'ivoire, et le prix d'un perroquet fut quelquefois plus grand chez eux que celui d'un esclave.

On ne connoissoit des perroquets à Rome, que ceux qui venoient des Indes jusqu'au temps de Néron, où des émissaires de ce prince en trouvèrent dans une île du Nil, entre Siène et et Méroë; ce qui revient à la limite de 24 à 25 degrés que nous avons posée pour ces oiseaux, et qu'il ne paroît pas qu'ils ayent passée. Au reste, Pline nous apprend que le nom *psittacus*, donné par les Latins au perroquet, vient de son nom indien, *psittace* ou *sittace*.

Les Portugais qui, les premiers, ont doublé le Cap de Bonne-Espérance, et reconnu les côtes de l'Afrique, trouvèrent les terres de Guinée et toutes les îles de l'océan indien, peuplées, comme le continent, de diverses espèces de perroquets, toutes inconnues

à l'Europe, et en si grand nombre qu'à Calicut, à Bengale et sur les côtes d'Afrique, les Indiens et les Nègres étoient obligés de se tenir dans leurs champs de maïs et de riz vers le temps de la maturité, pour en éloigner ces oiseaux qui viennent les dévaster.

Cette grande multitude de perroquets dans toutes les régions qu'ils habitent, semble prouver qu'ils réitèrent leurs pontes, puisque chacune est assez peu nombreuse; mais rien n'égale la variété d'espèces d'oiseaux de ce genre, qui s'offrirent aux navigateurs sur toutes les plages méridionales du Nouveau-Monde, lorsqu'ils en firent la découverte; plusieurs îles reçurent le nom d'*îles des perroquets*. Ce furent les seuls animaux que Colomb trouva dans la première où il aborda, et ces oiseaux servirent d'objets d'échange dans le premier commerce qu'eurent les Européens avec les Américains. Enfin, on apporta des perroquets d'A-

mérique et d'Afrique en si grand nombre, que le perroquet des anciens fut oublié : on ne le connoissoit plus du temps de Belon, que par la description qu'ils en avoient laissée; et cependant, dit Aldrovande, nous n'avons encore vu qu'une partie de ces espèces dont les îles et les terres du Nouveau-Monde nourrissent une si grande multitude, que pour exprimer leur incroyable variété, aussi bien que le brillant de leurs couleurs et toute leur beauté, il faudroit quitter la plume et prendre le pinceau.

Maintenant, pour suivre autant qu'il est possible l'ordre que la nature a mis dans cette multitude d'espèces, tant par la distinction des formes que par la division des climats, nous partagerons le genre entier de ces oiseaux d'abord en deux grandes classes, dont la première contiendra tous les perroquets de l'ancien continent, et la seconde tous ceux du Nouveau-Monde;

ensuite nous subdiviserons la première en cinq grandes familles, savoir, les kakatoës, les perroquets proprement dits, les loris, les perruches à longue queue et les perruches à queue courte; et de même nous subdiviserons ceux du nouveau continent en six autres familles; savoir, les aras, les amazones, les criks, les papegais, les perriches à queue longue, et enfin les perriches à queue courte. Chacune de ces onze tribus ou familles, est désignée par des caractères distinctifs, ou du moins chacune porte quelque livrée particulière qui les rend reconnoissables; et nous allons présenter celles de l'ancien continent les premières.

PERROQUETS DE L'ANCIEN CONTINENT.

LES KAKATOES.

Les plus grands perroquets de l'ancien continent, sont les kakatoës; ils

remière
oir, les
rement
longue
courte;
s ceux
utres fa-
azones,
erriches
erriches
es onze
par des
moins
particu-
bles; et
le l'an-

TINENT.

S.

de l'an-
bës; ils

Deseve del. *Pierron Sculp.*

1. LE KAKATOES. 2. LE LORI.

en sont tous originaires, et paroissent être naturels aux climats de l'Asie méridionale. Nous ne savons pas s'il y en a dans les terres de l'Afrique, mais il est sûr qu'il ne s'en trouve point en Amérique; ils paroissent répandus dans les régions des Indes méridionales et dans toutes les îles de l'océan indien, à Ternate, à Banda, à Céran, aux Philippines, aux îles de la Sonde. Leur nom de *kakatoës*, *catacua* et *catatou*, vient de la ressemblance de ce mot à leur cri. On les distingue aisément des autres perroquets par leur plumage blanc, et par le bec plus crochu et plus arrondi, et particulièrement par une huppe de longues plumes dont leur tête est ornée, et qu'ils élèvent et abaissent à volonté.

Ces perroquets kakatoës apprennent difficilement à parler; il y a même des espèces qui ne parlent jamais; mais on en est dédommagé par la facilité de leur éducation. On les apprivoise tous

aisément ; ils semblent même être devenus domestiques en quelques endroits des Indes, car ils font leurs nids sur le toit des maisons, et cette facilité d'éducation vient du degré de leur intelligence qui paroît supérieure à celle des autres perroquets ; ils écoutent, entendent et obéissent mieux : mais c'est vainement qu'ils font les mêmes efforts pour répéter ce qu'on leur dit ; ils semblent vouloir y suppléer par d'autres expressions de sentiment et par des caresses affectueuses ; ils ont dans tous leurs mouvemens une douceur et une grace qui ajoutent encore à leur beauté. On en a vu deux, l'un mâle et l'autre femelle, au mois de mars 1775, à la foire St.-Germain à Paris, qui obéissoient avec beaucoup de docilité, soit pour étaler leur huppe, soit pour saluer les personnes d'un signe de tête, soit pour toucher les objets de leur bec ou de leur langue, ou pour répondre aux questions de leur

maître, avec le signe d'assentiment qui exprimoit parfaitement un *oui* muet; ils indiquoient aussi par des signes réitérés le nombre des personnes qui étoient dans la chambre, l'heure qu'il étoit, la couleur des habits, etc. ils se baisoient en se prenant le bec réciproquement; ils se caressoient ainsi d'eux-mêmes : ce prélude marquoit l'envie de s'apparier, et le maître assura qu'en effet ils s'apparioient souvent, même dans notre climat. Quoique les kakatoës se servent, comme les autres perroquets, de leur bec pour monter et descendre, ils n'ont pas leur démarche lourde et désagréable; ils sont au contraire très-agiles et marchent de bonne grace, en trottant et par petits sauts vifs.

LE KAKATOES A HUPPE BLANCHE.

Première espèce.

Ce kakatoës est à-peu-près de la grosseur d'une poule; son plumage est entièrement blanc, à l'exception d'une teinte jaune sur le dessous des ailes et des pennes latérales de la queue; il a le bec et les pieds noirs; sa magnifique huppe est très-remarquable, en ce qu'elle est composée de dix ou douze grandes plumes, non de l'espèce des plumes molles, mais de la nature des pennes, hautes et largement barbées; elles sont implantées du front en arrière sur deux lignes parallèles, et forment un double éventail.

LE KAKATOES A HUPPE JAUNE.

Deuxième espèce.

Dans cette espèce l'on distingue deux races qui ne diffèrent entr'elles

que par la grandeur. Dans l'une et l'autre le plumage est blanc avec une teinte jaune sous les ailes et la queue, et des taches de la même couleur à l'entour des yeux : la huppe est d'un jaune citron; elle est composée de longues plumes molles et effilées que l'oiseau relève et jette en avant; le bec et les pieds sont noirs. C'est un kakatoës de cette espèce, et vraisemblablement le premier qui ait été vu en Italie, que décrit Aldrovande; il admire l'élégance et la beauté de cet oiseau, qui d'ailleurs est aussi intelligent, aussi doux et aussi docile que celui de la première espèce.

Nous avons vu nous-mêmes ce beau kakatoës vivant; la manière dont il témoigne sa joie est de secouer vivement la tête plusieurs fois de haut en bas, faisant un peu craquer son bec et relevant sa belle huppe : il rend caresse pour caresse; il touche le visage de sa langue et semble vous lécher; il donne

des baisers doux et savourés; mais une sensation particulière est celle qu'il paroît éprouver lorsque l'on met la main à plat dessous son corps, et que de l'autre main on le touche sur le dos, ou que simplement on approche la bouche pour le baiser; alors il s'appuie fortement sur la main qui le soutient, il bat des ailes, et le bec à demi ouvert, il souffle en haletant, et semble jouir de la plus grande volupté. On lui fait répéter ce petit manége autant que l'on veut. Un autre de ses plaisirs est de se faire gratter; il montre sa tête avec la pate, il soulève l'aile pour qu'on la lui frotte. Il aiguise souvent son bec en rongeant et cassant le bois; il ne peut supporter d'être en cage, mais il n'use de sa liberté que pour se mettre à portée de son maître qu'il ne perd pas de vue; il vient lorsqu'on l'appelle, et s'en va lorsqu'on lui commande; il témoigne alors la peine que cet ordre lui fait en se retournant

souvent, et regardant si on ne lui fait pas signe de revenir. Il est de la plus grande propreté ; tous ses mouvemens sont pleins de graces, de délicatesse et de mignardise. Il mange des fruits, des légumes, toutes les graines farineuses, de la pâtisserie, des œufs, du lait et de tout ce qui est doux sans être trop sucré.

LE KAKATOES A HUPPE ROUGE.

Troisième espèce.

C'est un des plus grands de ce genre, ayant près d'un pied et demi de longueur ; le dessus de sa huppe, qui se rejette en arrière, est en plumes blanches, et couvre une gerbe de plumes rouges.

LE PETIT KAKATOES *à bec couleur de chair.*

Quatrième espèce.

Tout son plumage est blanc, à l'exception de quelques teintes de rouge-

pâle sur la tempe et aux plumes du dessous de la huppe ; cette teinte de rouge est plus forte aux couvertures du dessous de la queue : on voit un peu de jaune-clair à l'origine des plumes scapulaires, de celles de la huppe, et au côté intérieur des pennes de l'aile et de la plupart de celles de la queue; les pieds sont noirâtres; le bec est brun rougeâtre, ce qui est particulier à cette espèce, les autres kakatoës ayant tous le bec noir. C'est aussi le plus petit que nous connoissions dans ce genre. M. Brisson le fait de la grandeur du perroquet de Guinée : cependant celui-ci est beaucoup plus petit; il est coiffé d'une huppe qui se couche en arrière et qu'il relève à volonté.

Nous devons observer que l'oiseau appelé par M. Brisson, *kakatoës à ailes et queue rouges*, ne paroît pas être un kakatoës, puisqu'il ne fait aucune mention de la huppe, qui est cependant le caractère distinctif de ces

perroquets ; d'ailleurs il ne parle de cet oiseau que d'après Aldrovande, qui s'exprime dans les termes suivans : « Ce perroquet doit être compté parmi les plus grands ; il est de la grosseur d'un chapon ; tout son plumage est blanc-cendré ; son bec est noir et fortement recourbé ; le bas du dos, le croupion, toute la queue et les pennes de l'aile sont d'un rouge de vermillon ». Tous ces caractères conviendroient assez à un kakatoës, si l'on y ajoutoit celui de la huppe ; et ce grand perroquet rouge et blanc d'Aldrovande qui ne nous est pas connu, feroit dans ce cas une cinquième espèce de kakatoës, ou une variété de quelqu'une des précédentes.

LE KAKATOES NOIR.

Cinquième espèce.

M. Edwards qui a donné ce kakatoës, dit qu'il est aussi gros qu'un aras ;

tout son plumage est d'un noir bleuâtre, plus foncé sur le dos et les ailes que sous le corps; la huppe est brune ou noirâtre, et l'oiseau a, comme tous les autres kakatoës, la faculté de la relever très-haut, et de la coucher presque à plat sur sa tête; les joues au-dessous de l'œil sont garnies d'une peau rouge, nue et ridée, qui enveloppe la mandibule inférieure du bec, dont la couleur, ainsi que celle des pieds, est d'un brun-noirâtre; l'œil est d'un beau noir, et l'on peut dire que cet oiseau est le nègre des kakatoës, dont les espèces sont généralement blanches; il a la queue assez longue et composée de plumes étagées.

LES PERROQUETS *proprement dits.*

Nous laisserons le nom de *perroquets proprement dits* à ceux de ces oiseaux qui appartiennent à l'ancien continent, et qui ont la queue courte et composée de pennes à-peu-près d'é-

gale longueur. On leur donnoit jadis le nom de *papegauts*, et celui de perroquet s'appliquoit aux perruches : l'usage contraire a prévalu ; et comme le nom de papegaut ou papegai a été oublié, nous l'avons transporté à la famille des perroquets de l'Amérique qui n'ont point de rouge dans les ailes, afin de les distinguer par ce nom générique, des perroquets amazones dont le caractère principal est d'avoir du rouge sur les ailes. Nous connoissons huit espèces de ces perroquets proprement dits, toutes originaires de l'Afrique et des grandes Indes, et aucune de ces huit espèces ne se trouve en Amérique.

FIN DU TOME TROISIÈME.